



Collecte

# Tout est lié

Fonds de revenu **BFI Canada**  
Rapport annuel 2005



Décharge



Énergie renouvelable

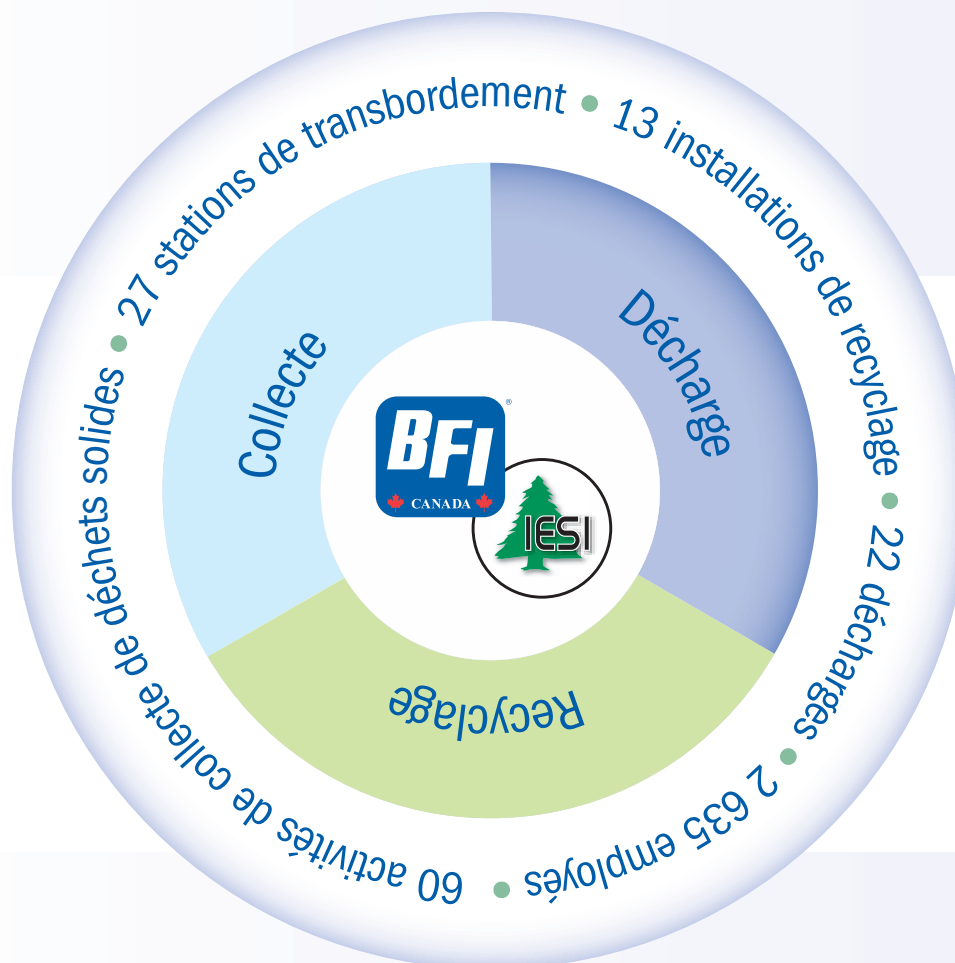


## PROFIL

Le Fonds de revenu BFI Canada (« BFI Canada » ou « le Fonds ») est coté à la Bourse de Toronto sous le symbole BFC.UN. Grâce à nos deux marques en exploitation, IESI et BFI Canada, l'entreprise est l'une des plus importantes sociétés de gestion de déchets solides (« déchets ») en Amérique du Nord.

Au total, nous desservons plus de 1 million de clients répartis dans 54 marchés. Dans chacune des communautés où nous sommes actifs, nous fournissons des services intégrés qui, pris dans leur ensemble, sont tous liés et produisent une excellente valeur, des possibilités de croissance et une gestion environnementale complète.

Pour plus de renseignements au sujet du Fonds, veuillez consulter l'adresse : [www.bficanada.com](http://www.bficanada.com).

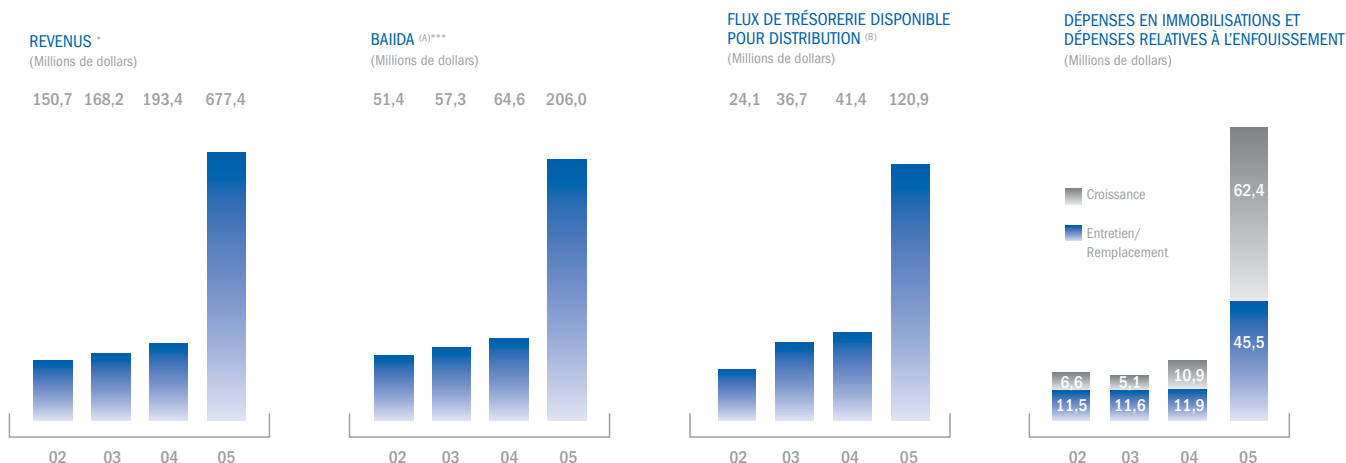


### Table des matières

Lettre des fiduciaires .....	2
Liens avec porteurs de parts .....	4
Tout est lié .....	7
Liens avec notre environnement et la communauté .....	10
Liens grâce à l'innovation .....	12
Foire aux questions .....	14
Examen financier .....	16
Renseignements destinés aux porteurs de parts .....	Troisième de couverture

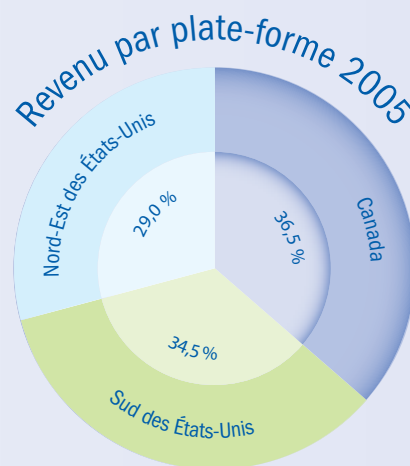
CARTES DE RÉSULTATS

(Millions de dollars, sauf par unité de fiducie et ratios)	2005	2004	2003	2002
Revenus	677,4 \$	193,4* \$	168,2* \$	150,7* \$
BAIIDA <sup>(A)</sup>	206,0 \$	64,6 \$	57,3 \$	51,4 \$
Flux de trésorerie disponible pour distribution <sup>(B)</sup>	120,9 \$	41,4 \$	36,7 \$	24,1 \$
Distributions déclarées par part de fiducie, action privilégiée participante et reçu de souscription (moyenne pondérée)	1,64 \$	1,33 \$	1,23 \$	0,82** \$
Ratio de distribution	85,8 %	84,9 %	89,0 %	89,8 %



FAITS SAILLANTS 2005

- Établissement de nouveaux points de référence en termes des revenus, du BAIIDA <sup>(A)</sup>, des flux de trésorerie disponibles pour distribution <sup>(B)</sup> et des distributions
- IESI et la décharge Ridge ont été intégrés avec succès et l'accumulation constante contribue à l'enrichissement
- Ratio conservateur et soutenu de distribution de 85,8 %. Notre ratio de distribution cumulative est de 86,6 % depuis la création de l'entreprise.
- Le nombre de clients a dépassé 1 million
- Rendement total de 273 % aux porteurs de parts, y compris le réinvestissement des distributions, depuis leur création



<sup>(A)</sup> Les définitions de ces termes figurent aux pages 45 et 46. \* Les revenus de la période de 2002 à 2004 ont fait l'objet d'une reclassification pour se conformer à la présentation de l'exercice financier actuel. \*\* Les distributions s'appliquent à la période du 25 avril au 31 décembre 2002. \*\*\* Le BAIIDA a été rétabli pour refléter l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux obligations de mise hors service des biens. L'adoption de la nouvelle norme comptable des résultats comparatifs a entraîné des répercussions dont les détails figurent dans le rapport du premier trimestre et le rapport annuel du Fonds de revenu BFI Canada pour la période et l'année se terminant respectivement le 31 mars et le 31 décembre 2004.

## LETTRÉ DES FIDUCIAIRES

**L'année 2005 a été une année fructueuse pour le Fonds de revenu BFI Canada. Non seulement le Fonds a-t-il produit des résultats financiers records solides, mais nos deux marques en exploitation ont bénéficié de l'échange vigoureux de pratiques commerciales exemplaires.**

Cet échange et surtout les résultats financiers produits au cours de l'année un de la fusion BFI Canada et IESI ont été rendus possibles grâce aux efforts infatigables des 2 635 hommes et femmes qui représentent fièrement BFI Canada et IESI dans leurs marchés respectifs. Nous les remercions sincèrement de leur contribution à la réalisation d'excellents résultats financiers du Fonds et d'un service apprécié par la clientèle. Nous les félicitons pour leurs contributions qui constituent des points de référence.

Cependant, nous apprécions par-dessus tout la solidité permanente du Fonds. Le succès se mesure non en termes de trimestres, mais d'années. Sur cette base, l'entreprise prouve qu'elle dispose de la solidité qu'il lui faut pour performer à long terme. BFI Canada a généré des hausses annuelles de revenu et de flux de trésorerie disponible pour distribution tous les ans depuis sa création en 2000.

Depuis le premier appel public à l'épargne du Fonds au printemps 2002, l'entreprise a généré des résultats financiers solides. Ceci a entraîné quatre hausses de distribution ont représenté une augmentation des distributions consolidées de 42 %; et un rendement total pour les porteurs de parts, y compris le réinvestissement des distributions de 273 % depuis la création jusqu'au 31 décembre 2005. En même temps, le Fonds a maintenu un ratio moyen de distribution conservateur annuel, soit de 86,6 % en termes de flux de trésorerie disponible pour distribution.<sup>(6)</sup>

L'inscription du Fonds à la Bourse de Toronto TSX et à S&P en 2005 reflète en toute logique les progrès accomplis; cela nous distingue comme l'une des fiducies de revenu leaders au Canada.

### Modifications de la gouvernance

Nos activités sont vouées à l'amélioration constante. Cela se traduit également par une amélioration constante en termes de gouvernance. En 2005, plusieurs modifications ont été mises en place afin de conserver la conformité à la norme National Instrument 58-101.

Nous avons formé un comité officiel de divulgation pour surveiller et évaluer les pratiques de divulgation relatives au Fonds afin de nous

assurer de répondre sans cesse aux exigences réglementaires et pour fournir les meilleures normes en matière de divulgation. Nous avons approuvé une nouvelle politique de divulgation et nous avons mis à jour nos chartes et nos mandats par écrit en vue de leur utilisation par les comités de vérification, de santé et sécurité environnementale, de rémunération, de gouvernance et des mises en candidature. Nos efforts en matière d'amélioration en 2005 ne se sont pas arrêtés là. Nous avons également adopté un Code d'éthique (disponible à l'adresse : [www.bficanada.com](http://www.bficanada.com)) qui s'applique à l'ensemble des employés, des cadres et des fiduciaires du Fonds.

Nous croyons qu'une bonne gouvernance ajoute de la qualité et ce que nous définissons aujourd'hui par « bon » est susceptible d'être différente demain. Pour cette raison, le mandat permanent du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à superviser les meilleures pratiques de gouvernance avec en vue la possibilité de formuler des recommandations le cas échéant tel que celui-ci le jugera approprié.

La bonne gouvernance, comme les bonnes affaires, dépend également de la qualité des personnes qui font leur contribution. C'est pour cette raison que nous faisons hommage à Iain Ronald, notre président sortant. Iain a servi avec grande distinction en qualité de premier président non exécutif du Fonds depuis notre placement initial de titres en 2002; nous le remercions sincèrement pour ses commentaires et ses conseils judicieux au service de l'ensemble des porteurs de part lorsqu'il tenait le gouvernail à ce poste important. Iain continuera à servir en qualité de fiduciaire. Nous espérons voir le fruit de ses contributions.

Les fiduciaires ont choisi Joseph Wright, un fiduciaire en place et un homme d'affaires chevronné comme nouveau président non exécutif du Conseil d'administration et Keith Carrigan, notre président-directeur général, pour être vice-président exécutif du Conseil d'administration.

### Conclusion

Le modèle et les stratégies d'entreprise que notre équipe utilise fonctionnent au meilleur des intérêts des porteurs de parts; nous estimons que le Fonds dispose actuellement de toutes les caractéristiques nécessaires pour réussir à long terme : clarté des objectifs, employés passionnés, actifs excellents, ainsi que des stratégies axées sur la fidélisation de la clientèle.

Grâce à la pratique de la bonne gouvernance en 2006, nous tentons d'enrichir ces caractéristiques et de soutenir dans sa lancée la remarquable performance du Fonds de revenu BFI Canada.

<sup>(6)</sup> La définition de ce terme figure à la page 46.



**Joseph H. Wright**  
Fiduciaire  
Président non exécutif  
Membre du comité de vérification, du comité de gouvernance et des mises en candidature et du comité de rémunération



**Keith A. Carrigan**  
Fiduciaire  
Vice-président du Conseil d'administration et président-directeur général, BFI Canada  
Membre du comité de santé et de sécurité environnementale



**T. Iain Ronald**  
Fiduciaire  
Membre du comité de vérification, du comité de gouvernance et des mises en candidature, du comité de rémunération et du comité de santé et de sécurité environnementale



**Charles F. « Mickey » Flood**  
Fiduciaire  
Président, BFI Canada, Président et président-directeur général, IESI Corporation  
Président du comité de santé et de sécurité environnementale



**James J. Forese**  
Fiduciaire  
Président du comité de vérification



**Daniel M. Dickinson**  
Fiduciaire  
Membre du comité de gouvernance et des mises en candidature et du comité de rémunération



**Daniel R. Milliard**  
Fiduciaire  
Président du comité de rémunération, président du comité de gouvernance et des mises en candidature et membre du comité de vérification



## LIENS AVEC LES PORTEURS DE PARTS

Chers Porteurs de parts,

En 2005, la société BFI Canada s'est solidement établie comme l'une des plus efficaces et des plus importantes sociétés de gestion de déchets solides en Amérique.

Grâce à l'impact des premières contributions produites par IESI et la décharge Ridge, à quoi s'ajoute l'amélioration continue de celles-ci et de toutes nos plates-formes d'activités, nous avons dépassé nos vigoureuses cibles d'amélioration et nous avons créé une plus-value importante pour nos porteurs de parts.

Après des hausses de 12 % et de 8,1 %, autorisées par les fiduciaires au cours de l'année, les distributions par part se sont établies au niveau record de 1,698 \$ annualisé en hausse sur le niveau de 1,4025 \$ à la fin de 2004. En même temps, nous avons maintenu un ratio de distribution très sain de 85,8 % – bien au-dessous de notre cible de 90 % – tout en réinvestissant 45.5 millions de dollars

performance, comme les points saillants qui suivent le mettent en lumière :

- > **Activités canadiennes** : à l'exclusion des acquisitions et des frais supplémentaires de carburant, nos activités au Canada ont permis de réaliser une croissance du revenu organique de 9,9 % par rapport à 2004, en raison du taux traditionnellement élevé des renouvellements automatiques de la part des clients satisfaits. De plus, nous avons ajouté de nombreux nouveaux clients à notre base de clients en croissance. Ce taux de croissance sain a également été soutenu par les hausses de volumes des matières enfouies. De sorte que même sans les premières contributions provenant des acquisitions, nos activités canadiennes ont atteint des niveaux records.
- > **Plates-formes américaines : Nord-Est et Sud** – à l'exclusion de la conversion des états financiers établis en monnaie étrangère, IESI est à l'origine d'une croissance du revenu de 10,2 % par rapport à



Nous sommes désormais une entreprise beaucoup plus grande et, à mon avis, une meilleure entreprise susceptible d'engendrer une plus-value très appréciable en termes de potentiel créatif.

Keith A. Carrigan,  
Fiduciaire, Vice-président du Conseil d'administration et Président-directeur général

dans notre entreprise afin de soutenir la croissance future et l'efficacité des activités.

Nous sommes désormais une entreprise beaucoup plus grande et, à mon avis, une meilleure entreprise aussi. Les revenus de 2005 ont totalisé 677,4 millions de dollars, soit 250,3 % de plus que le précédent record établi en 2004, tandis que le BAIIA<sup>(A)</sup> se chiffrait au niveau record de 206,0 millions de dollars, soit de 219,1 % plus élevé qu'en 2004. À l'exclusion de ce que la Direction considère comme des dépenses générales, d'administration et des frais de ventes uniques ou non récurrentes, le BAIIA<sup>(A)</sup> aurait été 224,3 % plus élevé que celui de 2004.

Nous sommes heureux que les plates-formes canadiennes et américaines aient participé à la création de cette remarquable

2004. Sept acquisitions groupées, de nouveaux contrats, des augmentations de prix et des volumes plus élevés ont généré ces résultats. En dollars américains, IESI a également atteint une croissance du revenu organique de 6,4 % par rapport à 2004.

## PREUVE QUE TOUT EST LIÉ

Comme les résultats de 2005 le prouvent, la société IESI a accompli plus que ce que nous avons promis à l'origine en atteignant un taux d'accroissement de 12 % en termes du flux de trésorerie disponible pour la distribution<sup>(B)</sup> par part moyenne pondérée de fiducie et d'action privilégiée participante. Aujourd'hui, un an seulement après l'acquisition, IESI est partie intégrante de notre entreprise et elle est entièrement intégrée, fermement établie et elle livre d'excellents résultats.

Ce n'est pas surprenant. Nous avons fait preuve d'une rigueur extrême vis-à-vis de toutes nos acquisitions pour nous assurer que tous les actifs que nous acquérons contribuent immédiatement à la croissance; nous avons aussi géré l'entreprise d'une manière qui correspond à notre philosophie continue de l'amélioration.

De cette façon, notre approche rigoureuse se rend au-delà de la « conclusion d'un marché »; elle comprend notre approche la plus axée vers l'amélioration de nos actifs après l'acquisition. En 2005, par exemple, nous nous sommes engagés dans un échange vigoureux de pratiques commerciales exemplaires entre BFI Canada et IESI. Je suis fier d'affirmer que nous avons largement bénéficié de cet échange entre notre équipe de gestion senior et locale; cela nous a permis de réaliser nos objectifs rigoureux de première année relatifs au transfert et à l'amélioration du savoir-faire.

## LIENS AVEC UN OBJECTIF COMMUN

Comme la dimension et l'étendue de nos acquisitions de l'an passé l'ont démontré, la composition de BFI Canada a changé de façon importante.

Cependant, malgré les ajouts importants aux actifs de notre société, nous sommes demeurés constants en clamant instamment que toutes les modifications correspondent à notre philosophie de gestion et à notre définition du processus d'amélioration continue.

Cette philosophie de la gestion et la méthodologie que nous utilisons pour augmenter le rendement sur les actifs ont certainement fait leurs preuves dans le passé, et nous nous attendons à une amélioration continue de la part de nos nouvelles additions à l'avenir.

Dans le cadre de notre philosophie, nous nous efforçons constamment d'assurer que nous bâtissons pour le mieux et que nous tirons le meilleur parti de nos actifs importants; en outre, nous embauchons des personnes très qualifiées à tous les postes. En fait, nous croyons que la réussite de notre société est en soi liée à la qualité de nos employés, à celle de nos actifs et à notre philosophie de la gestion. Pour cette raison, la formation des employés, la formation et l'évaluation demeurent des parties intégrantes de notre plan d'exécution.

Nous sommes très heureux qu'IESI ait partagé la même philosophie que nous avant de se joindre à BFI Canada, quant au perfectionnement de leur groupe d'employés compétents. Voilà, sans aucun doute, une autre raison pour laquelle nous avons été en mesure d'intégrer les deux sociétés avec succès et de les faire fonctionner harmonieusement dès le premier jour, en vue du même objectif d'amélioration continue.

Nos stratégies axées sur le marché et notre processus de gestion

d'amélioration continue sont maintenant en place; ces principes sont mis en œuvre dans toutes nos exploitations d'Amérique du Nord. Cela vient également alimenter la confiance avec laquelle nous envisageons l'avenir, tout comme l'avantage que nous procure une équipe dirigeante fort expérimentée.

Afin de refléter l'orientation que prend cette équipe, et pour mieux représenter nos responsabilités individuelles, nous avons effectué plusieurs modifications de postes au niveau exécutif. Charles « Mickey » Flood a été nommé Président de BFI Canada et il relèvera de moi en ma qualité de Vice-président du Conseil d'administration et de Président-directeur général. Mickey est le fondateur, le Président et le Directeur général d'IESI; il a auparavant servi en qualité de Vice-président exécutif de BFI Canada. Au cours de l'automne 2005, Joseph Quarin a été nommé Vice-président exécutif et Directeur de l'exploitation canadienne. Joe était auparavant notre Directeur financier et il est au service de BFI Canada depuis l'an 2000. Dans le cadre de ce changement à l'automne, Thomas Cowee a été nommé Directeur financier. Tom était au service d'IESI depuis 1997 en qualité de Directeur financier, de Trésorier et de Secrétaire adjoint de l'entreprise et il a été Vice-président, Intégration pour BFI Canada.

## TOUT EST LIÉ AVEC LES STRATÉGIES AXÉES SUR LE MARCHÉ

Nous avons l'intention de continuer à appliquer nos stratégies axées sur le marché.

Comme le terme le suggère, ces stratégies font l'objet d'un perfectionnement dans chaque détail pour correspondre aux besoins et à la dynamique de chaque marché individuel dans lequel nous avons des affaires. Nous introduisons ces stratégies, nous leur donnons raison-d'être et pertinence selon la dynamique de chacun de nos marchés en tenant compte de la relation qui existe entre le prix, le volume, la clientèle, les actifs et le processus au niveau local.

Pour être plus précis, nous reconnaissons qu'il nous faut différents plans d'exécution dans chaque communauté où nous faisons des affaires, et nous nous efforçons d'avoir ainsi des plans personnalisés.

Mais alors que notre exécution s'exerce sur une base distinctement locale, nos stratégies axées sur le marché sont universelles en ce sens qu'elles ont cinq principes en commun.

Le premier principe exige de gérer soigneusement nos parcours de collecte et d'être créatifs à cet égard, afin d'améliorer la densité du parcours, la productivité, et l'utilisation des actifs.

Deuxièmement, nous sommes invités à établir des prix qui reflètent nos stratégies et notre niveau d'intégration locale.

Troisièmement, nous ajustons nos prix locaux de manière agressive afin de transmettre les hausses de coût lorsqu'elles sont justifiées.

Quatrièmement, nos stratégies sont axées sur l'ajout organique de nouveaux clients.

Ces stratégies conditionnent le rendement sur les actifs, lequel entraîne à son tour un flux de trésorerie disponible pour distribution <sup>(B)</sup> additionnelle et éventuellement une plus-value pour nos porteurs de parts.

## ORDRE DU JOUR 2006

Notre objectif principal en 2006 consiste à augmenter le flux de trésorerie disponible pour distribution <sup>(B)</sup>. Nous estimons que nous n'avons jamais été si bien placés pour répondre à cet objectif en raison des actifs de nos plates-formes, qui nous permettent de mettre nos priorités en œuvre sur nos marchés.

Nous n'irons pas de main morte pour adopter un ordre du jour dynamique dans nos activités et il sera conçu expressément pour la tâche à effectuer. Pour 2006, nos activités courantes se présentent de manière telle que nous sommes prêts à :

- > accroître la densité du parcours
- > maximiser la capacité du conteneur
- > chercher de nouveaux clients municipaux, commerciaux et industriels qui désirent un service flexible et un fournisseur aux lettres de créance très solides. Cela nous permettra d'atteindre les deux premiers objectifs qui figurent à notre ordre du jour.
- > gérer nos prix en fonction des conditions changeantes du marché
- > renouveler les contrats à la clientèle au même niveau élevé que par le passé – y compris les contrats de collecte dont les caractéristiques, liées au coût de l'essence, permettent d'éviter les répercussions importantes dues à la volatilité des coûts de l'essence.

À l'appui de nos stratégies axées sur le marché, nous demeurerons alertes dans notre recherche d'acquisitions dont le taux de croissance est favorable. À notre avis, les acquisitions sélectives demeurent un complément important et permanent dans nos stratégies d'amélioration organique, car elles nous permettent de créer des avantages additionnels dans les marchés importants et d'ajouter des plates-formes de croissance. En tant qu'important joueur dans un secteur très fragmenté, la possibilité de faire des acquisitions complémentaires et de plate-forme est omniprésente. Et affirmons-le carrément, plus nous identifions de nouveaux marchés, comme c'est le cas grâce aux acquisitions de l'IESI, plus substantielle sera la plus-value que nous voulons obtenir pour nos porteurs de parts.

## EXAMEN DU FONDS DE REVENU

Comme le savent les investisseurs des fiducies de revenus canadiennes, 2005 a été l'année au cours de laquelle le gouvernement fédéral a examiné les fiducies de revenus et a réaffirmé leur statut comme véhicule légitime de distribution du flux de trésorerie comportant des avantages sur le plan fiscal. Nous avons énergiquement participé à cette campagne au nom de nos porteurs de parts et nous sommes heureux des retombées positives, en raison de la stabilité que cela entraîne pour un très important secteur des marchés financiers canadiens.

## CONCLUSION

Depuis notre entrée dans le marché accessible au public au printemps 2002, nous avons gagné une réputation très intéressante comme fiducie de revenus et nous avons livré une bonne plus-value à nos porteurs de parts sous la forme d'une augmentation des distributions de 42 % au cours de cette période. Nous sommes fiers de nos antécédents et du fait que nous avons constamment maintenu un ratio de distribution annualisé en-dessous de 90 % depuis les débuts du Fonds. J'aimerais remercier nos employés pour leurs remarquables efforts en 2005 qui ont rendu un tel succès possible.

Toutefois, en affaires, le passé n'est pas garant de l'avenir. Nous continuerons à faire un effort dans l'ensemble des 54 marchés d'Amérique du Nord pour faire mieux qu'en 2005. J'estime que nous pouvons faire face au défi et je m'engage, au nom de l'ensemble des 2 635 employés, à faire tout en mon pouvoir pour déployer notre potentiel actuel et futur, au profit de nos porteurs de parts et de nos clients.

Bien cordialement,



Keith Carrigan,  
Vice-président et Président-directeur général

2 mars 2006

# TOUT EST LIÉ

Nous sommes une société intégrée verticalement, œuvrant dans la gestion des déchets. Grâce à deux marques en exploitation, nous détenons et nous exploitons des actifs supérieurs liés à la collecte, au recyclage, au transbordement et à l'enfouissement, et nous fournissons également une solution universelle à notre clientèle.

Notre capacité à offrir cette combinaison de services hautement performants représente un avantage concurrentiel important. Mais le facteur qui conditionne véritablement notre réussite est la manière dont nous gérons nos actifs intégrés.

À chaque niveau, nous cherchons à lier nos actifs et nos services aux besoins quotidiens de nos clients locaux grâce à un ensemble unique de stratégies axées sur le marché. Celles-ci ont été soigneusement conçues pour engager nos employés dans la poursuite de l'amélioration continue et du maximum de plus-value.

Dans le cadre de ces stratégies, nous traçons soigneusement les parcours de collecte les plus efficaces et les plus productifs sur chacun des 54 marchés.

Nous tentons par la suite d'ajouter des clients en misant sur nos forces, y compris sur notre profil d'actif sur chaque marché, ainsi que sur nos antécédents en vue d'assurer un service qui répond aux attentes. Parce qu'un service efficace et attentif est une caractéristique centrale de notre stratégie – et parce que nous accordons une considération importante à tous les clients, y compris les comptes municipaux, commerciaux et industriels, nous bénéficions de solides taux de rétention de notre clientèle.

Au-delà de la croissance organique, les acquisitions complémentaires,

Mais nos stratégies ne s'arrêtent pas là.

Nous avons également un intérêt continu et sélectif dans l'ajout de nouvelles plates-formes de croissance auxquelles nous pouvons appliquer nos méthodologies. Les acquisitions très réussies d'IESI et de la décharge Ridge en 2005 constituent des exemples remarquables de cette stratégie en action. La décharge Ridge, par exemple, nous offre une capacité annuelle d'enfouissement de 680 000 tonnes en Ontario : c'est le plus grand marché au Canada pour les déchets solides non-dangereux.

## LIENS AVEC NOS PLUS RÉCENTES PLATES-FORMES DE CROISSANCE

Depuis l'acquisition, IESI et la décharge Ridge se sont liées de manière homogène à notre réseau et elles ont ajouté une valeur énorme sur le plan financier et celui de l'exploitation. Grâce à l'échange des pratiques commerciales exemplaires, nous avons amélioré notre expertise en termes de développement de décharges,



y compris les sept que nous avons réalisées en 2005, jouent également un rôle continu dans nos stratégies axées sur le marché, sous réserve qu'elles contribuent à la plus-value de nos activités existantes.

Cela dit, ces stratégies sont soigneusement calibrées pour rapprocher nos objectifs financiers et ceux liés à l'exploitation : souplesse, service à la clientèle en temps réel, déplacement efficace des véhicules de collecte dans les voisinages locaux et augmentation de l'internalisation des déchets dans nos propres sites d'enfouissement. L'internalisation est le terme que nous utilisons dans notre secteur d'activités pour décrire la quantité de déchets qui pénètre dans nos propres sites d'enfouissement. Dans nos plates-formes, l'internalisation des déchets se situe à l'heure actuelle à plus de 60 %.

nous avons peaufiné nos stratégies axées sur le marché, nous avons intégré nos systèmes et nous sommes devenus une entreprise plus importante et plus concurrentielle que lorsque nous existions comme entités séparées.

Au fur et à mesure de notre expansion, nous prenons un engagement en faveur de l'amélioration continue et l'entretien du lien que nous avons avec plus d'un million de clients grâce à nos stratégies axées sur le marché.



Nous prenons un engagement pour l'amélioration continue et l'entretien d'un lien que nous avons avec plus d'un million de clients.



## LIENS AVEC NOTRE ENVIRONNEMENT ET LA COMMUNAUTÉ

À notre avis, l'environnement et la communauté sont synonymes. Gerons bien l'environnement, nos communautés hôtes en bénéficieront et elles prospéreront; traitons nos communautés avec respect et l'environnement sera protégé.

Répondre aux exigences réglementaires ne constitue que le début. Nous nous efforçons de diriger et d'assumer les devoirs les plus élevés concernant le soin de l'environnement en vérifiant la conformité de manière indépendante avec les exigences réglementaires, en encourageant activement les visites des organismes de réglementation et en veillant à ce que la santé et la sécurité environnementales demeurent au centre de nos activités commerciales et de la culture de nos employés. Dans le même ordre d'idées, nous invitons activement les instances de réglementation des paliers provinciaux, ainsi que les organismes de réglementation provinciaux et fédéral à engager le dialogue concernant les nouvelles idées sur

serions incapables de réussir. À notre avis, maintenir une qualité supérieure de vie et d'environnement dans nos communautés est d'une importance cruciale. Ceci ne signifie pas seulement être des gardiens hors pair de l'environnement; cela signifie élever le profil de l'environnement dans nos communautés et augmenter la prise de conscience parmi nos employés, nos voisins et nos institutions locales.

Cela signifie également établir des liens lorsque le malheur frappe. L'année dernière, nos employés qui travaillaient dans le Golfe du Texas (États-Unis) et en Louisiane ont fait de nombreuses contributions personnelles dans le cadre du secours aux sinistrés des ouragans Katrina et Rita, ainsi que des activités de nettoyage. Ces gestes désintéressés, qui incluaient des dons en temps et en argent ainsi que l'hébergement de familles dispersées, d'amis et d'étrangers, ont constitué des exemples de la manière dont nos gens sont véritablement des « Partenaires dans nos communautés ». Notre société a également soutenu fièrement et généreusement plusieurs organismes bien connus de charité qui œuvraient à

BFI Canada a été un fier commanditaire de l'expédition arctique éducative environnementale *Students on Ice* 2005.



IESI a reçu le certificat du mérite (*Certificate Of Merit*) des octrois *Ebby Halliday and Maurice Acers Business/Industry Awards* pour reconnaître les entreprises dont les principes environnementaux sont sains. IESI est également un commanditaire de *Texas Recycles Day*, un événement encouragé par *Keep Texas Beautiful* et la *Texas Commission on Environmental Quality*.

BFI Canada a participé au Festival de course de Bateaux-Dragons 2005 de la Société canadienne du cancer du Manitoba - un événement agréable et conçu pour la famille qui lève des fonds utiles à la recherche sur le cancer.

l'environnement, la prestation d'informations et la technologie avancée - le tout pour favoriser la réglementation, la conformité et l'application plus rigoureuses.

Cette philosophie du leadership exige le meilleur de nos gens. Nous soutenons ceux-ci grâce à nos politiques, à nos procédures, à la formation que nous dispensons et aux excellentes pratiques que nous exerçons. Nous leur fournissons également de bons outils afin qu'ils gèrent correctement leurs responsabilités et qu'ils améliorent l'expertise touchant à l'exploitation pour protéger davantage notre environnement.

Nous reconnaissons que les communautés dans lesquelles nous travaillons consentent à être nos voisines, à alimenter notre réussite commerciale et à loger nos employés. Sans leur soutien, nous

secourir et à appuyer la reprise. En raison de notre expertise particulière qui est tant nécessaire dans ces régions, nous avons rapidement déployé les équipements et les employés disponibles pour aider le nettoyage du milieu et les efforts de reconstruction.

## LIENS AVEC LES LEADERS ENVIRONNEMENTAUX DE DEMAIN

Favoriser une fraternité environnementale en croissance n'aide pas seulement nos communautés mais cela accroît également la base des connaissances et le réservoir des futurs employés pour des sociétés telles que la nôtre. C'est avec une grande fierté que nous procurons des ressources éducatives environnementales aux jeunes gens d'Amérique du Nord en leur offrant :



C'est avec une grande fierté que nous fournissons des ressources éducatives environnementales aux jeunes gens de l'Amérique du Nord.



La décharge Seneca Meadows d'IESI a récemment offert un véhicule au Service d'incendie de Waterloo (New York).

IESI a reçu des remerciements pour notre contribution en faveur du North Texas Rehabilitation Center à Wichita Falls (Texas) qui offre de l'aide et de l'espoir aux bébés, aux enfants et aux adultes grâce à la physiothérapie.



M. Scott Sparling, un étudiant de première année inscrit au programme de diplôme de gestion de l'environnement à l'Université de Guelph, Campus Ridgetown, a été le premier récipiendaire d'une bourse d'études décernée par BFI Canada.



**Les décharges sont des structures savamment mises au point. Nous appliquons les normes les plus évoluées pour les concevoir et les entretenir.**

- > L'utilisation de nos installations pour des tournées éducatives et des classes sur le site de nos décharges. En 2005, par exemple, plusieurs centaines d'étudiants ont visité nos installations, et nous avons de plus travaillé en partenariat avec des établissements d'enseignement secondaire dans l'État de New York et au Québec afin d'enrichir le programme éducatif sur le plan environnemental.
- > L'aide financière pour les programmes éducatifs tels que la recherche portant sur les technologies des agro-entreprises dans l'État de New York;
- > Des bourses d'études à 29 étudiants du niveau collégial dans les États de Pennsylvanie et de New York, ainsi qu'en Ontario pour les aider dans leurs études des sciences de l'environnement.

Nous apprécions ces activités particulièrement enrichissantes parce qu'elles encouragent les jeunes gens à se pencher sur la compréhension des besoins en matière de conservation et d'innovation.

En Alberta, nous avons entrepris un programme de trois ans de recherches afin de créer une couche finale de recouvrement de décharge qui augmentera de manière importante la conversion des gaz d'enfouissement en dioxyde de carbone à l'intérieur de la couche finale de recouvrement de décharge. Nous avons l'intention de minimiser et d'éliminer potentiellement les émissions de méthane pour permettre au site, une fois fermé, de servir comme actif appartenant à la communauté et sur lequel on aura tracé des sentiers de promenade et des stations d'interprétation.

Établir des liens avec l'environnement peut également prendre d'autres formes moins évidentes mais tout aussi importantes. Par exemple, les pneus endommagés sont de plus en plus utilisés dans les applications relatives aux décharges pour remplacer le sable naturel et le gravier. Les pneus endommagés sont la norme à l'heure actuelle dans nos décharges au Manitoba et dans l'État de New York; nous sollicitons des autorisations nous permettant leur utilisation dans d'autres aménagements.



## LIENS GRÂCE À L'INNOVATION

Nous encourageons l'innovation de multiples façons. Dans l'État de New York, nous avons mis en place une décharge aménagée en parc industriel et alimentée au gaz qui offre de l'électricité à faible coût et de l'énergie sous forme de chaleur résiduelle aux entreprises qui s'intéressent à l'environnement.

Le premier locataire d'IESI-Seneca Meadows Renewable Resource Park (RRP), est H2Gro, une société qui produit des tomates hydroponiques sous serre et qui planifie de construire et d'exploiter jusqu'à 20 acres de serres en 2007, ce qui créera 100 nouveaux emplois dans la communauté.

Le verre recyclé, récupéré et trié fournit un bon matériau routier dans nos installations en Alberta.

Le recyclage de pareils déchets permet de réaliser de bonnes affaires; l'initiative est pleine de bon sens d'un point de vue environnemental car elle aide à préserver les ressources naturelles précieuses pour les générations futures – et elle représente simplement une manière additionnelle d'établir des liens afin de mieux servir le monde qui nous entoure.



Le recyclage représente simplement une manière additionnelle d'établir des liens afin de mieux servir le monde qui nous entoure.

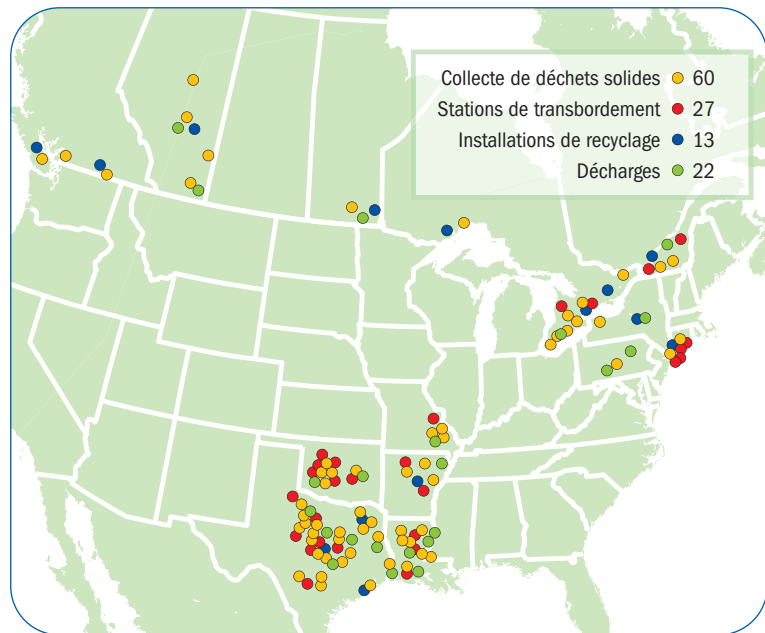


**Nous sommes très fiers de protéger nos habitats naturels grâce à une gérance soignée de l'environnement. Ce beau héron est un visiteur ordinaire très apprécié dans notre décharge Seneca Meadows dans la partie centrale de l'État de New York. Il symbolise le fait que nous pouvons – et que nous vivons – en harmonie avec la nature.**

## FOIRE AUX QUESTIONS

### > Quels marchés desservez-vous?

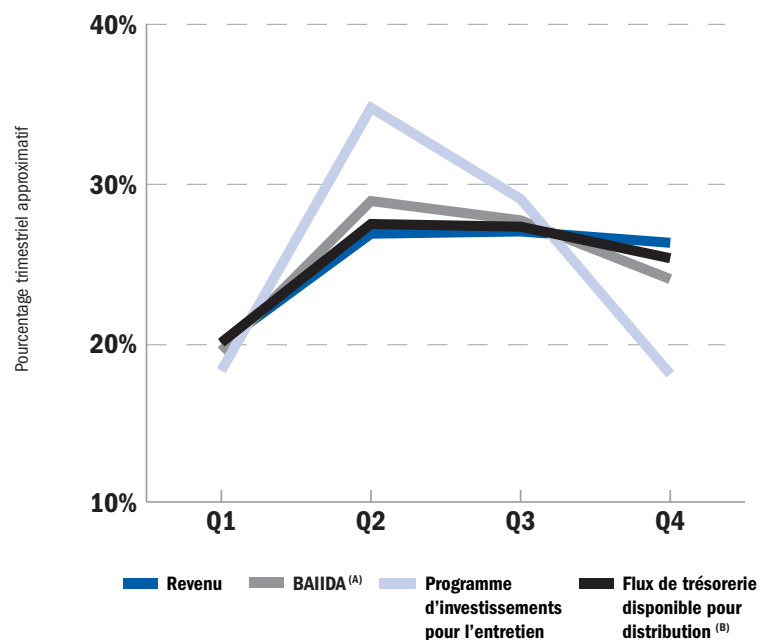
Nous sommes, par notre chiffre d'affaires, la sixième plus importante société de gestion de déchets solides en Amérique du Nord. Nous assurons des services sur 54 marchés au Canada et aux États-Unis. Notre segment canadien est exploité par la marque BFI Canada et il constitue la deuxième plus importante société de gestion de déchets au Canada à service complet, qui fournit des services intégrés de collecte et d'élimination en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec. Nos services en sol américain sont fournis sous la marque IESI et ils exploitent deux régions : le Sud et le Nord-Est des États-Unis. Le Sud comprend le Texas, la Louisiane, l'Oklahoma, l'Arkansas et le Missouri; quant au Nord-Est des États-Unis, il comprend les États de New York, du New Jersey, de Pennsylvanie et du Maryland.



### > Vos activités ont-elles un caractère saisonnier?

Dans nos plates-formes d'Amérique du Nord, le flux de trésorerie est d'ordinaire à son niveau le plus élevé au cours du deuxième et du troisième trimestre – ces deux trimestres sont suivis de très près par le quatrième. Le premier trimestre est le plus faible en raison d'une réduction du volume de déchets, particulièrement dans le secteur de la construction sur les marchés du Nord. En revanche, nos dépenses en immobilisations pour l'entretien varient d'un trimestre à l'autre, et comme le graphique le démontre, celles-ci sont susceptibles d'augmenter de manière importante et de représenter un pourcentage plus élevé des dépenses annuelles au cours d'un trimestre donné pour des raisons d'opportunité. Ce que cela signifie, c'est que le flux de trésorerie et la dépense en immobilisations pour l'entretien peuvent avoir une relation inversement proportionnelle à tout moment pendant l'année. Ces variations trimestrielles se reflètent dans les fluctuations de notre ratio trimestriel de distribution, mais pas dans nos distributions mensuelles. Il est important de noter que malgré ces facteurs, nous avons maintenu un ratio annuel moyen de distribution de 86,5 % depuis sa création, alors que nos distributions ont augmenté.

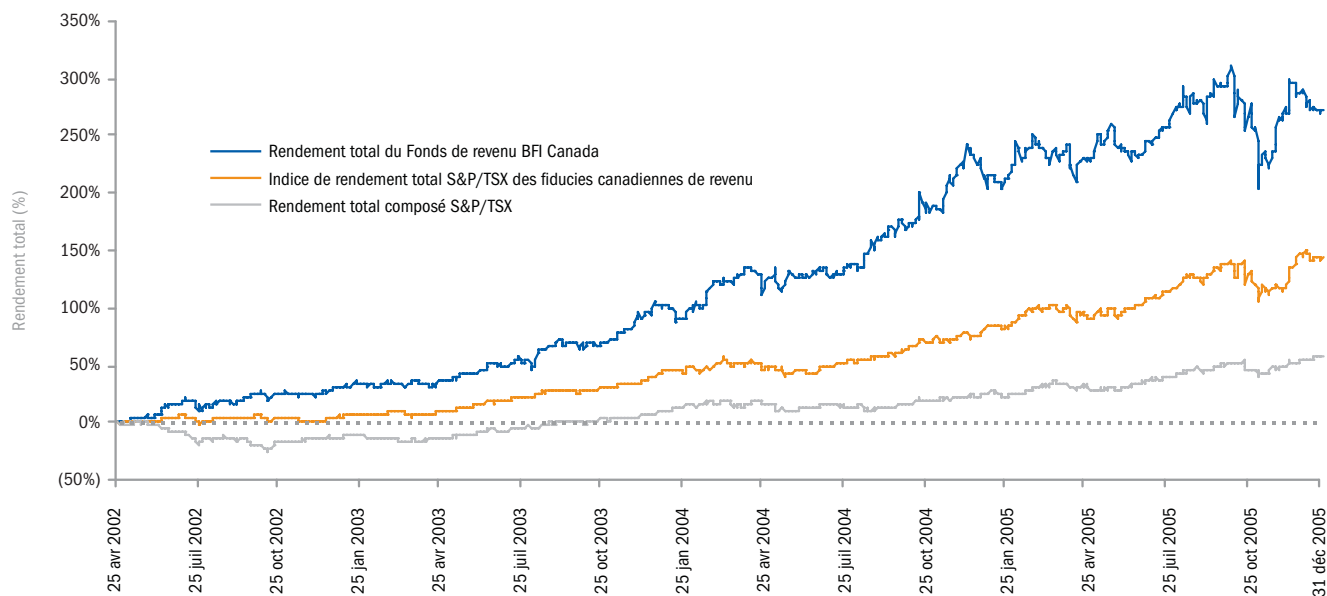
Profil de caractère saisonnier, 2005



## > Comment le Fonds s'est-il comporté relativement à l'indice S&P TSX?

Depuis le placement initial de nos titres en avril 2002, le Fonds a connu un rendement total d'environ 273 % et il a surpassé l'indice S&P/TSX de 130 %. Nos parts de fiducie sont détenues par un grand nombre d'investisseurs, le plus important d'entre eux détenant à l'heure actuelle 16.9 % du Fonds. Nous faisons également fréquemment l'objet de transactions avec un volume moyen quotidien de 181,808 de parts. Notre capitalisation boursière en date du 31 décembre 2005 s'établissait à 1,8 milliards de dollars – (y compris les parts privilégiées participantes en circulation qui sont échangeables sur la base de une pour une en parts du Fonds) en hausse par rapport aux 265 millions de dollars au moment de notre PAPE en 2002.

### Rendement total du PAPE jusqu'au 31 décembre 2005



Cela suppose que les distributions versées par le Fonds de revenu BFI Canada sont réinvesties. Source : Bloomberg.

## > En quoi consiste une fiducie de revenu et pour quelle raison avez-vous choisi d'établir une fiducie publique?

Une fiducie de revenu est une structure fiscale efficace qui permet aux entreprises de verser leur flux de trésorerie sur la base d'une part de fiducie, ce que l'on appelle une distribution, après avoir déduit du BAIIIDA<sup>(A)</sup> les dépenses en immobilisations d'entretien ou de remplacement, les intérêts et les impôts. Les fiducies de revenu constituent surtout un vecteur de rendement qui sont populaires auprès des investisseurs parce qu'elles procurent un potentiel de plus-value en capital, des distributions mensuelles et des rendements élevés qui n'existent pas sur le marché des instruments à taux fixe. Ce rendement est calculé en divisant les distributions par part de fiducie par la valeur marchande de chaque part de fiducie. Les distributions mensuelles sont imposées une fois attribuées aux porteurs de parts. Nous avons choisi de nous inscrire à la bourse en tant que fiducie parce que nous croyons que la gestion des déchets est un secteur qui convient parfaitement à une fiducie de revenu. La gestion des déchets est considérée comme un secteur stable, en croissance et relativement à l'abri des récessions. De plus, nos besoins en matière de dépenses en immobilisations d'entretien sont bien définies et prévisibles, ce qui nous donne le potentiel qu'il faut pour obtenir un flux prévisible de trésorerie solide et à croissance marquée.

## > Existe-t-il quelques autres avantages à adopter une structure de fiducie de revenu?

Les gestionnaires des fiducies de revenu doivent être très disciplinés dans leur allocation de capital parce qu'ils doivent verser des distributions mensuelles aux porteurs de parts. Cette discipline se manifeste par une concentration inlassable sur le rendement des actifs et sur l'économie de l'ensemble des investissements. En d'autres termes, à cause de cette discipline, nous ne faisons pas d'acquisitions à moins qu'elles ne contribuent à la croissance. Et lorsque nous identifions une acquisition qui correspond à notre objectif de croissance, nous nous assurons que sa performance future puisse être améliorée en appliquant nos stratégies axées sur le marché. Nous continuerons à faire des acquisitions, ayant plusieurs méthodes à notre disposition, telles que l'utilisation de nos facilités de crédit et l'excédent de flux de trésorerie disponible pour distribution<sup>(B)</sup>. Nous sommes des gestionnaires disciplinés de nature, de sorte que la structure de la fiducie de revenu, ainsi que l'obligation de verser des distributions mensuelles correspondent à notre façon de penser.

<sup>(A,B)</sup> Les définitions de ces termes figurent aux pages 45 et 46.

## Fonds de revenu BFI Canada – Rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

---

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés du Fonds de revenu BFI Canada (le « Fonds ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, et a été rédigé à l'aide de l'ensemble des renseignements disponibles jusqu'au 2 mars 2006 inclusivement. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les états financiers consolidés du Fonds ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Ce rapport doit être lu à la lumière des états financiers consolidés du Fonds de revenu BFI Canada, incluant les notes complémentaires, et des rapports de gestion des exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003, qui peuvent être consultés à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### Aperçu de la Société

Le Fonds, par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation, est l'une des plus importantes entreprises nord-américaines fournissant des services complets de gestion des déchets, tels que des services de collecte et d'élimination de déchets solides non dangereux, pour des clients municipaux, commerciaux, industriels et résidentiels de cinq provinces canadiennes et de neuf États aux États-Unis (« É.-U. »). Le Fonds sert plus de un million de clients et ses actifs de collecte et de mise en décharge sont intégrés verticalement.

Le secteur canadien du Fonds exerce ses activités sous la marque BFI Canada, et est la deuxième entreprise en importance au Canada fournissant des services complets de gestion de déchets, tels que des services intégrés de collecte et de mise en décharge de déchets solides non dangereux, dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec. Le secteur canadien exploite une décharge et est propriétaire et exploitant de quatre autres décharges, exerce des activités de collecte de déchets solides sur dix-neuf marchés et exploite quatre stations de transfert, sept installations de récupération de matières ainsi qu'une centrale de transformation des gaz d'enfouissement en électricité.

Les activités américaines du Fonds, acquises par l'intermédiaire de l'acquisition d'IESI Corporation en janvier 2005 (« IESI »), sont exercées sous la marque IESI par l'intermédiaire d'un réseau d'actifs intégrés dans 35 marchés et comptent 41 services de collecte, 23 stations de transfert, 17 décharges et 6 installations de recyclage. IESI offre des services intégrés de collecte et de mise en décharge des déchets solides non dangereux dans deux régions géographiques, soit le sud, qui est constitué de diverses zones de service au Texas, en Louisiane, en Oklahoma, en Arkansas et au Missouri, et le nord-est, qui est constitué de diverses zones de service dans l'État de New York, au New Jersey, en Pennsylvanie et au Maryland.

Le Fonds verse des distributions en espèces aux porteurs de parts de fiducie en fonction de tous les montants reçus par le Fonds, et IESI, une filiale indirecte du Fonds, verse des distributions en espèces équivalentes aux détenteurs d'actions privilégiées de participation (« part des actionnaires sans contrôle »), telles qu'elles sont établies par les fiduciaires. La déclaration de fiducie du Fonds stipule que les distributions mensuelles en espèces doivent être versées vers le quinzième jour du mois suivant (se reporter à la rubrique « Présentation des données par part de fiducie en circulation » pour de plus amples renseignements sur les modifications à la déclaration de fiducie modifiée et mise à jour relativement aux distributions mensuelles en espèces du Fonds autorisées par les porteurs de parts lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 20 janvier 2005).

## Points saillants – Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie et par action privilégiée de participation, à moins d'indication contraire.)

### Sommaire des points saillants financiers

	Exercices terminés les 31 décembre			
	2005	2004 <sup>1)</sup>	Variation en \$	Variation en %
<b>Produits</b>				
Total	<b>677 424 \$</b>	193 389 \$	484 035 \$	250.3 %
Canada	<b>247 594 \$</b>	193 389 \$	54 205 \$	28.0 %
É.-U.	<b>429 830 \$</b>	- \$	429 830 \$	s.o.
<b>BAIIA<sup>A)</sup></b>				
Total	<b>206 017 \$</b>	64 566 \$	141 451 \$	219.1 %
Canada	<b>84 884 \$</b>	64 566 \$	20 318 \$	31.5 %
É.-U.	<b>121 133 \$</b>	- \$	121 133 \$	s.o.
<b>Investissements de maintien et dépenses en actifs liés aux décharges</b>				
Total	<b>45 540 \$</b>	11 935 \$	33 605 \$	281.6 %
Canada	<b>16 441 \$</b>	11 935 \$	4 506 \$	37.8 %
É.-U.	<b>29 099 \$</b>	- \$	29 099 \$	s.o.
<b>Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup></b>				
Total	<b>120 879 \$</b>	41 438 \$	79 441 \$	191.7 %
<b>Total des distributions déclarées</b>				
Total	<b>103 701 \$</b>	35 195 \$	68 506 \$	194.6 %
<b>Ratio de distribution</b>	<b>85.8 %</b>	84.9 %		

Notes :

<sup>1)</sup> Les produits ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice en cours.

<sup>A et B)</sup> Se reporter aux définitions de la page 45-46.

### Analyse du sommaire des points saillants financiers

- L'augmentation des produits et du BAIIA<sup>A)</sup> consolidés est principalement attribuable aux acquisitions de la décharge Ridge et d'IESI conclues en janvier 2005 et des acquisitions de Complete Disposal Services Ltd. (« CDS ») et de Twin Oaks Environmental Ltd. (« Twin Oaks ») conclues en 2004 (collectivement, les « acquisitions »).
- Exclusion faite des acquisitions conclues au Canada, qui comprennent les acquisitions de la décharge Ridge, de CDS et de Twin Oaks (collectivement les « acquisitions au Canada »), et les suppléments liés au carburant, les produits internes du secteur canadien se sont accrus de 9,9 % par rapport à l'exercice correspondant terminé le 31 décembre 2004. L'augmentation des produits est attribuable à l'accroissement des prix, de la clientèle et des volumes de déchets acceptés aux décharges détenues par BFI Canada.
- Exclusion faite de ses acquisitions complémentaires et des surcharges liées au carburant, IESI a connu une croissance interne des produits de 6,4 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, principalement en raison de l'accroissement des prix, de la clientèle et des volumes de déchets acceptés aux décharges détenues par IESI.

- Les acquisitions représentent la raison principale de l'augmentation par rapport à l'exercice précédent des investissements de maintien et des dépenses en actifs liés aux décharges.
- Les acquisitions constituent la raison principale de l'augmentation des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup>. Les distributions annuelles par part de fiducie sont passées de 1,4025 \$ à 1,5708 \$, soit une augmentation de 12,0 % avec prise d'effet en février 2005, en prévision du rendement financier post-acquisition d'IESI, puis ont affiché une hausse supplémentaire de 8,1 %, s'établissant à 1,698 \$ par part de fiducie, en vigueur pour la distribution payable le 15 septembre 2005 aux porteurs de parts inscrits le 31 août 2005. Les distributions annuelles à verser aux détenteurs d'actions privilégiées de participation ont augmenté d'un montant équivalant à l'augmentation des distributions par part de fiducie. L'augmentation des distributions est représentative de la capacité du Fonds à générer des flux de trésorerie disponibles et a entraîné un ratio de distribution s'élevant à 85,8 % en 2005 (84,9 % en 2004).
- Le total des distributions déclarées sur le nombre moyen pondéré de parts de fiducie et d'actions privilégiées de participation en circulation, compte tenu des distributions versées sur le nombre moyen pondéré de reçus de souscription alors que le produit du placement était détenu en main tierce, a affiché une hausse en raison de la clôture de l'offre du Fonds visant des parts de fiducie d'un montant de 374 000 \$ en janvier 2005 et de l'émission d'actions privilégiées de participation comme contrepartie partielle pour les anciens actionnaires d'IESI (se reporter à la rubrique ci-dessous intitulée « *Autres points saillants* »).
- IESI a atteint une augmentation de plus de 12,0 % des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup> par part de fiducie moyenne pondérée et par action privilégiée de participation moyenne pondérée.

### **Autres points saillants**

- Parallèlement à la clôture de l'acquisition d'IESI, le Fonds a achevé le placement de parts de fiducie d'un montant de 374 000 \$ pour financer une tranche des acquisitions de la décharge Ridge et d'IESI, et il a conclu une facilité de crédit de 385 000 \$ US par l'intermédiaire d'IESI.
- Avec prise d'effet le 10 février 2006, BFI Canada Holdings Inc. (« Holdings ») a conclu une quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour. La convention de crédit modifiée et mise à jour augmente de 80 000 \$ à 120 000 \$ le total du crédit disponible en vertu de la facilité, sous réserve du consentement du prêteur, et il arrive à échéance le 30 juin 2010, sous réserve de prorogations de un an. Les taux d'emprunt en vertu de la quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour sont plus avantageux que ceux de la convention de crédit précédente.
- Le Fonds, par l'intermédiaire d'IESI, a conclu trois conventions de couverture de trois ans à taux unique qui confèrent à IESI le droit d'acheter mensuellement 4 500 \$ CA à un taux de change moyen d'environ un dollar et vingt-deux cents. Ces couvertures fournissent au Fonds une certaine protection contre les variations des taux de change jusqu'en février 2008, et la direction prévoit renouveler périodiquement ces conventions lorsqu'elles prendront fin.
- Au cours de la période allant du 21 janvier 2005 au 31 décembre 2005 (la « période tampon liée à IESI »), IESI a conclu sept acquisitions complémentaires et a versé une contrepartie conditionnelle à l'égard des acquisitions conclues avant l'acquisition d'IESI par le Fonds, pour une contrepartie totale en espèces d'environ 15 900 \$.
- En octobre 2005, IESI a conclu une convention d'une durée de 30 ans lui donnant accès à des obligations-recettes liées à l'évacuation de déchets solides, à vue et assorties de taux d'intérêt variables (les « obligations industrielles »). Les obligations industrielles sont offertes pour un montant maximal de 45 000 \$ US dans le but de financer une partie de la construction de la décharge Seneca Meadows et des dépenses liées au matériel. Les obligations industrielles portent intérêt au TIOL diminué d'un escompte. Une tranche de 20 000 \$ US des obligations industrielles d'IESI a été affectée au remboursement des avances liées à la facilité de crédit renouvelable.
- Le Fonds a effectué la restructuration de sa part d'effets à recevoir d'IESI d'un montant de 160 000 \$ US en vue de faire bénéficier les porteurs de parts de crédits d'impôts étrangers.
- Le Fonds a créé Ridge Landfill Trust et a effectué la restructuration de sa participation dans la décharge Ridge. La restructuration se traduit par une structure fiscale intermédiaire plus efficace.
- Dominion Bond Rating Service a confirmé la cote de crédit des débetures garanties de premier rang de série A et B de Holdings, soit BBB (faible) avec tendance stable.
- Standard & Poor Rating Service a confirmé la cote de crédit de l'emprunt à terme d'IESI, soit BB.

**Points saillants financiers**

(en milliers, sauf les montants par nombre moyen pondéré de parts de fiducie et d'actions privilégiées de participation)	Exercices terminés les 31 décembre	
	2005	2004 <sup>2), 3)</sup>
Produits	677 424 \$	193 389 \$
Charges d'exploitation	383 197	100 811
Frais de vente, généraux et administratifs	88 210	28 012
Bénéfice avant les éléments suivants	206 017	64 566
Amortissement	145 974	47 467
Intérêts sur la dette à long terme	27 219	6 138
Frais de financement	36 710	748
Gain net à la cession d'immobilisations	(127)	(192)
Gain sur les instruments dérivés	(10 361)	(1 550)
Perte de change	10 081	-
Autres charges	2 522	-
(Perte) bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	(6 001)	11 955
Économie d'impôts	(19 706)	(8 007)
Part des actionnaires sans contrôle	3 062	-
<b>Bénéfice net</b>	<b>10 643 \$</b>	<b>19 962 \$</b>
Bénéfice net par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0.22 \$	0.75 \$
Nombre moyen pondéré de parts de fiducie en circulation	47 433	26 500
Nombre moyen pondéré d'actions privilégiées de participation en circulation	15 827	-
Nombre moyen pondéré de parts de fiducie et d'actions privilégiées de participation en circulation	63 260	26 500
Nombre total de parts de fiducie et d'actions privilégiées de participation en circulation	65 391	26 500
Investissements de maintien et dépenses en actifs liés aux décharges	45 540 \$	11 935 \$
Investissements de croissance et dépenses en actifs liés aux décharges	62 424	10 886
Total des dépenses en immobilisations et en actifs liés aux décharges	107 964 \$	22 821 \$
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution <sup>B)</sup>	120 879 \$	41 438 \$
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution <sup>B)</sup> par part de fiducie moyenne pondérée et par action privilégiée de participation moyenne pondérée	1.91 \$	1.56 \$
Total des distributions déclarées sur les parts de fiducie moyennes pondérées	76 630 \$	35 195 \$
Total des distributions déclarées sur les reçus de souscription moyens pondérés	1 175	-
Total des distributions déclarées sur les parts de fiducie moyennes pondérées et les reçus de souscription moyens pondérés	77 805	35 195
Distributions attribuables aux détenteurs d'actions privilégiées de participation	25 896	-
Total des distributions déclarées	103 701 \$	35 195 \$
Total des distributions déclarées par part de fiducie moyenne pondérée et par action privilégiée de participation moyenne pondérée	1.62 \$	1.33 \$
Total des distributions déclarées par part de fiducie moyenne pondérée, par action privilégiée de participation pondérée et par reçu de souscription moyen pondéré	1.64 \$	1.33 \$

## Notes :

<sup>2)</sup> Avec prise d'effet le 21 janvier 2005, le Fonds a acquis IESI. Par conséquent, les résultats d'exploitation pour l'exercice et le trimestre terminés le 31 décembre 2004 n'incluent pas les résultats d'exploitation d'IESI. Se reporter à la rubrique « Revue de l'exploitation d'IESI » pour une analyse comparative des résultats d'exploitation d'IESI pour les exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2005.

<sup>3)</sup> Les produits et les charges d'exploitation ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice ou de la période considérée.

## Revue de l'exploitation – Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des taux de change, sauf indication contraire.)

(Se reporter à la rubrique « Revue de l'exploitation d'IESI » pour une analyse comparative des résultats d'exploitation d'IESI pour les exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2005.)

Quant à l'expansion du Fonds aux États-Unis, nous rappelons aux lecteurs qu'une tranche importante des produits, du BAIIA<sup>A)</sup>, des dépenses en immobilisations et en actifs liés aux décharges, des intérêts débiteurs et des impôts sur les bénéfices en espèces du Fonds en 2005, dont la présentation est en dollars canadiens, proviennent des États-Unis. Les dépenses en immobilisations et en actifs liés aux décharges, les intérêts débiteurs et les impôts sur les bénéfices en espèces provenant des États-Unis sont réglés en dollars américains générés par les activités américaines, ce qui se traduit par une couverture des flux de trésorerie naturelle.

Une tranche des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup> provenant des États-Unis est couverte par trois conventions de couverture de trois ans à taux unique qui confèrent le droit d'acheter mensuellement 4 500 \$ CA à un taux de change moyen d'environ 1,22 \$. Le Fonds présente ses résultats financiers en dollars canadiens et, en conséquence, les variations des taux de change entre le Canada et les États-Unis ont une incidence sur la valeur des résultats d'exploitation du Fonds aux États-Unis convertis en dollars canadiens. Les résultats d'exploitation aux États-Unis sont convertis en dollars canadiens selon la méthode du taux courant qui utilise le taux de change moyen en cours entre le Canada et les États-Unis au cours de la période visée. Les actifs et les passifs aux États-Unis sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les écarts de conversion sont reportés et comptabilisés à titre de composante distincte de l'avoir des porteurs de parts et sont inclus uniquement dans l'état consolidé des résultats du Fonds lorsqu'une diminution de l'investissement du Fonds dans ses établissements étrangers survient. Les effets de 160 000 \$ US du Fonds à recevoir d'IESI (« les effets à recevoir d'IESI »), qui sont éliminés lors de la consolidation, ne sont pas compris dans l'investissement net d'IESI et, par conséquent, ils sont convertis comme s'ils étaient des soldes commerciaux en devises à l'égard de tiers à chaque date du bilan. Le gain ou la perte de change non réalisé résultant de la conversion des effets à recevoir d'IESI d'une date de bilan à l'autre est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats du Fonds à titre de gain ou de perte de change non réalisé, un élément sans incidence sur la trésorerie. Afin de protéger les distributions libellées en dollars canadiens, qui sont soutenues par les flux de trésorerie libellés en dollars américains, des variations des taux de change entre le Canada et les États-Unis, IESI a conclu des conventions de couverture. Ces couvertures fournissent au Fonds une certaine protection contre les variations des taux de change jusqu'en février 2008, et la direction prévoit renouveler périodiquement ces conventions lorsqu'elles prendront fin. Le Fonds n'a pas désigné ces instruments dérivés libellés en devises comme une couverture. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés, à titre d'élément sans incidence sur la trésorerie, sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

La situation financière et les résultats d'exploitation d'IESI ont été convertis en dollars canadiens le 31 décembre 2005, en appliquant les taux de change courant et moyen de 1,166 \$ et de 1,211 \$, respectivement. Les résultats d'exploitation d'IESI pour les trimestres terminés le 31 mars, le 30 juin, le 30 septembre et le 31 décembre 2005 ont été convertis aux taux de change moyens de 1,228 \$, 1,243 \$, 1,203 \$ et 1,177 \$, respectivement.

### Produits

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005	2004 <sup>4)</sup>	Variation en \$
Total	677 424 \$	193 389 \$	484 035 \$
Canada	247 594 \$	193 389 \$	54 205 \$
É.-U. - sud	233 745 \$	- \$	233 745 \$
É.-U. - nord-est	196 085 \$	- \$	196 085 \$

Notes :

<sup>4)</sup> Les produits ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

L'augmentation affichée par le secteur canadien, y compris les surcharges liées au carburant, est principalement attribuable aux acquisitions au Canada atteignant environ 32 700 \$. Le reste de l'augmentation affichée par le secteur canadien est lié aux hausses de prix, à la croissance interne, à l'augmentation des surcharges liées au carburant et à l'accroissement des volumes de déchets acceptés aux décharges détenues par BFI Canada. Le reste de l'augmentation s'élevant à un total de 429 800 \$ est principalement imputable à l'acquisition et à la consolidation d'IESI au cours de la période tampon liée à IESI.

**Charges d'exploitation**

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005	2004 <sup>5)</sup>	Variation en \$
Total	<b>383 197 \$</b>	100 811 \$	282 386 \$
Canada	<b>126 166 \$</b>	100 811 \$	25 355 \$
É.-U. - sud	<b>161 860 \$</b>	- \$	161 860 \$
É.-U. - nord-est	<b>95 171 \$</b>	- \$	95 171 \$

Notes :

<sup>5)</sup> Les charges d'exploitation ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Les acquisitions au Canada ont représenté une tranche d'environ 14 100 \$ de l'augmentation, alors que le reste de l'augmentation s'explique par la hausse des dépenses liées à la mise en décharge, à la main-d'œuvre et au carburant, principalement en raison de volumes de déchets supplémentaires collectés et acceptés, et par la hausse des frais engagés pour servir de nouveaux clients et la clientèle actuelle. Le reste de l'augmentation, qui a totalisé environ 257 000 \$, est imputable à l'acquisition et à la consolidation d'IESI au cours de la période tampon liée à IESI.

**Frais de vente, généraux et administratifs**

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005	2004	Variation en \$
Total	<b>88 210 \$</b>	28 012 \$	60 198 \$
Canada	<b>36 544 \$</b>	28 012 \$	8 532 \$
É.-U. - sud	<b>29 325 \$</b>	- \$	29 325 \$
É.-U. - nord-est	<b>22 341 \$</b>	- \$	22 341 \$

L'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs du secteur canadien découle essentiellement des acquisitions au Canada, de la hausse des honoraires, y compris les frais de restructuration visant à faire bénéficier les porteurs de parts de crédits d'impôts étrangers, de la hausse des frais engagés à titre de société ouverte, de la hausse des frais liés au régime d'intéressement à long terme résultant de l'accroissement du nombre de participants et d'une charge de rémunération qui, de l'avis de la direction, est ponctuelle. Le reste de l'augmentation, qui a totalisé environ 51 700 \$, est imputable à l'acquisition et à la consolidation d'IESI au cours de la période tampon liée à IESI.

**Amortissement**

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005	2004	Variation en \$
Total	<b>145 974 \$</b>	47 467 \$	98 507 \$
Canada	<b>54 129 \$</b>	47 467 \$	6 662 \$
É.-U. - sud	<b>45 504 \$</b>	- \$	45 504 \$
É.-U. - nord-est	<b>46 341 \$</b>	- \$	46 341 \$

La hausse de l'amortissement du secteur canadien s'explique principalement par une augmentation de l'amortissement d'actifs incorporels, d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, attribuable en grande partie aux divers actifs acquis et constatés au titre des acquisitions au Canada. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par une diminution de l'amortissement des immobilisations en raison de l'amortissement complet de véhicules et de matériel et d'une diminution de l'amortissement des frais de financement reportés, en raison de la radiation de frais de financement reportés à la suite de la modification par le Fonds de sa facilité de crédit renouvelable en janvier 2005. Le reste de l'augmentation, qui a totalisé environ 91 800 \$, est imputable à l'acquisition et à la consolidation d'IESI au cours de la période tampon liée à IESI.

**Intérêts sur la dette à long terme**

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005	2004	Variation en \$
Total	27 219 \$	6 138 \$	21 081 \$
Canada	8 766 \$	6 138 \$	2 628 \$
É.-U.	18 453 \$	- \$	18 453 \$

Les prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable du Fonds, effectués aux fins de financement des acquisitions au Canada au cours de l'exercice, combinés à une hausse des taux d'intérêt variables calculés sur sa facilité de crédit renouvelable, ont été contrebalancés en partie par les remboursements des avances sur la facilité de crédit renouvelable provenant de l'excédent des soldes en espèces et en quasi-espèces et, pris collectivement, sont la principale raison de l'augmentation affichée par le secteur canadien. Le reste de l'augmentation, qui a totalisé environ 18 500 \$, est imputable à l'acquisition et à la consolidation d'IESI au cours de la période tampon liée à IESI.

**Frais de financement**

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005	2004	Variation en \$
Total	36 710 \$	748 \$	35 962 \$
Canada	2 090 \$	748 \$	1 342 \$
É.-U.	34 620 \$	- \$	34 620 \$

Au moment de la clôture de l'acquisition d'IESI, le Fonds a racheté pour 150 000 \$ US de billets subordonnés de premier rang à 10,25 % et a engagé des frais d'environ 34 600 \$ à l'extinction. Les frais engagés à l'extinction ont été comptabilisés par le Fonds au trimestre terminé le 31 mars 2005 et, en conséquence, ils sont compris dans l'état consolidé des résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

Le Fonds, par l'intermédiaire de Holdings, a conclu une convention de crédit modifiée et mise à jour pour finaliser l'acquisition de la décharge Ridge le 4 janvier 2005, qui a précédé la clôture et la réception du produit du placement de reçus de souscription du Fonds le 21 janvier 2005. Parallèlement à la clôture de l'acquisition d'IESI, une tranche de la facilité de crédit renouvelable a été annulée et le montant disponible a été ramené à 80 000 \$. La réduction du montant disponible en vertu de la facilité de crédit renouvelable est considérée comme une modification importante aux modalités de la facilité de crédit renouvelable. Par conséquent, des frais de financement s'élevant à environ 750 \$, inclus dans les frais reportés au 31 décembre 2004 et engagés aux fins de finalisation de l'acquisition de la décharge Ridge, ont été passés en charges. Le Fonds a radié les frais de financement reportés associés à sa facilité de crédit initiale, qui s'élevaient à environ 370 \$, et il a engagé des frais de financement et des frais directs auprès de tierces parties dans le but de finaliser l'acquisition de la décharge Ridge, qui totalisent environ 980 \$.

**Gain net à la cession d'immobilisations**

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005	2004	Variation en \$
Total	(127) \$	(192) \$	65 \$
Canada	(63) \$	(192) \$	129 \$
É.-U.	(64) \$	- \$	(64) \$

Les cessions de divers véhicules, équipements et conteneurs au cours des exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004, généralement destinés au rebut, se sont traduites par des gains nets à la cession.

**Gain sur les instruments dérivés**

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005	2004	Variation en \$
Total	(10 361) \$	(1 550) \$	(8 811) \$
Canada	- \$	(1 550) \$	1 550 \$
É.-U.	(10 361) \$	- \$	(10 361) \$

Le gain de 2005 sur les instruments dérivés a trait aux gains non réalisés sur les ententes relatives aux taux de change qui sont utilisés afin de diminuer l'incidence de la variation des taux du change des dollars canadien et américain sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>b)</sup>, sur les swaps de taux d'intérêt utilisés pour fixer une tranche de l'élément variable de la facilité de crédit d'IESI d'un montant de 385 000 \$ US, et sur une couverture des prix des marchandises relative au vieux carton ondulé. Le Fonds n'a pas désigné ces instruments dérivés comme couvertures et, par conséquent, la variation de la juste valeur de ces instruments dérivés est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

Le gain sur les instruments dérivés pour 2004 a trait à un gain réalisé lors du règlement de deux contrats à terme de gré à gré sur obligations. Les contrats à terme de gré à gré sur obligations avaient été conclus en prévision de la clôture du placement privé de titres de créance du Fonds le 25 juin 2004 afin de gérer le risque de taux d'intérêt. Les contrats à terme de gré à gré sur obligations ont pris fin concurremment à la clôture du placement privé de titres de créance et se sont traduits par un gain totalisant 1 550 \$.

**Perte de change**

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005	2004	Variation en \$
Total	10 081 \$	- \$	10 081 \$
Canada	10 332 \$	- \$	10 332 \$
É.-U.	(251) \$	- \$	(251) \$

Le Fonds détient pour 160 000 \$ US d'effets à recevoir d'IESI, lesquels ne sont pas compris dans l'investissement net d'IESI et par conséquent, convertis comme s'ils étaient des soldes commerciaux en devises à l'égard de tiers à chaque date de bilan. La perte de change non réalisée qui résulte de la conversion des effets américains à recevoir du Fonds atteint un total d'environ 10 300 \$. Une tranche de la perte de change comptabilisée à la conversion des effets à recevoir d'IESI par le Fonds a été contrebalancée par les gains de change attribuables aux variations du taux de change entre la date à laquelle les intérêts sur les effets d'IESI sont exigibles et la date à laquelle les intérêts sont perçus par le Fonds.

**Autres charges**

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005	2004	Variation en \$
Total	2 522 \$	- \$	2 522 \$
Canada	761 \$	- \$	761 \$
É.-U.	1 761 \$	- \$	1 761 \$

Les autres charges comprennent principalement divers frais liés au versement de primes à des cadres relativement à la clôture de l'acquisition d'IESI.

**Économie d'impôts**

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005	2004	Variation en \$
Total	(19 706) \$	(8 007) \$	(11 699) \$
Canada	(5 976) \$	(8 007) \$	2 031 \$
É.-U.	(13 730) \$	- \$	(13 730) \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, le Fonds a constaté une économie d'impôts totalisant environ 13 900 \$ au rachat des billets subordonnés de premier rang d'IESI. La baisse de l'économie d'impôts affichée par le secteur canadien est principalement imputable à une hausse du bénéfice avant impôts par rapport à l'exercice précédent, en partie contrebalancée par une augmentation des montants imposés sur le bénéfice attribuable aux porteurs de parts.

### Part des actionnaires sans contrôle

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la part des actionnaires sans contrôle s'élève à 3 062 \$ (néant en 2004). La part des actionnaires sans contrôle représente la quote-part du bénéfice net des actionnaires sans contrôle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

### Revue de l'exploitation d'IESI - Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005

(tous les montants sont en milliers de dollars américains)

Le tableau et l'analyse qui suivent sont fournis uniquement à des fins d'information pour permettre aux lecteurs d'avoir une meilleure compréhension de la variation des résultats d'IESI pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 comparativement à l'exercice terminé le 31 décembre 2004. Il est rappelé aux lecteurs que les états consolidés des résultats, des flux de trésorerie et de l'avoir des porteurs de parts du Fonds ne tiennent pas compte des résultats d'IESI pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 20 janvier 2005.

	Exercices terminés les 31 décembre								
	2005			2004 <sup>6)</sup>			Variation en \$		
	Sud	Nord-est	Total	Sud	Nord-est	Total	Sud	Nord-est	Total
Produits	202 905 \$	169 999 \$	372 904 \$	184 161 \$	154 196 \$	338 357 \$	18 744 \$	15 803 \$	34 547 \$
Charges d'exploitation	140 633	82 815	223 448	123 935	74 859	198 794	16 698	7 956	24 654
Frais de vente, généraux et administratifs	25 420	19 123	44 543	25 964	15 942	41 906	(544)	3 181	2 637
Bénéfice avant les éléments suivants	36 852	68 061	104 913	34 262	63 395	97 657	2 590	4 666	7 256
Amortissement			79 121			65 169			13 952
Intérêts sur la dette à long terme			16 854			27 914			(11 060)
Frais de financement			28 188			-			28 188
(Gain) perte sur les instruments dérivés			(8 555)			455			(9 010)
Coûts liés à l'opération			7 344			7 093			251
Autres charges			1 514			13			1 501
Perte avant impôts sur les bénéfices			(19 553)			(2 987)			(16 566)
Charge (économie) d'impôts			(11 337)			4 564			(15 901)
Perte nette			(8 216) \$			(7 551) \$			(665) \$

Notes :

<sup>6)</sup> Certains montants correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

#### IESI - Produits

Les augmentations des produits dans les régions du sud et du nord-est sont essentiellement dues aux hausses de prix, aux surcharges liées au carburant accrues, à la croissance interne et aux acquisitions complémentaires.

#### IESI - Charges d'exploitation

Les augmentations affichées dans les régions du sud et du nord-est s'expliquent principalement par la hausse des charges d'exploitation visant à gérer la croissance des produits, combinée à la hausse par rapport à l'exercice précédent des coûts du carburant, des frais liés à l'entretien des véhicules et des frais d'assurance, principalement dans la région du sud.

#### IESI - Frais de vente, généraux et administratifs

Dans l'ensemble, l'augmentation est principalement imputable à la mise en place du régime d'intéressement à long terme et à une hausse des frais de vente, généraux et administratifs visant à gérer la croissance des produits; le reste de l'augmentation nette n'est pas attribuable à la hausse ou à la baisse d'un élément en particulier ou d'un regroupement d'éléments.

#### IESI - Amortissement

Relativement à l'acquisition d'IESI par le Fonds, par le moyen d'une série d'opérations, les immobilisations, les décharges et les actifs incorporels d'IESI incluent des ajustements de la juste valeur totalisant environ 150 000 \$. L'amortissement de ces ajustements de la juste valeur représente la raison principale de l'augmentation comparative de l'amortissement.

**IESI – Intérêts sur la dette à long terme**

La baisse des intérêts sur la dette à long terme est principalement due au rachat des billets subordonnés de premier rang d'IESI portant intérêt à 10,25 % d'un montant de 150 000 \$ parallèlement à l'acquisition d'IESI par le Fonds. Les effets du Fonds à recevoir d'IESI ont remplacé les billets subordonnés de premier rang. Les intérêts débiteurs à l'égard des effets intersociétés ne sont pas présentés ci-dessus.

**IESI – Frais de financement**

Parallèlement à la clôture de l'acquisition d'IESI par le Fonds, le Fonds a racheté les billets subordonnés de premier rang d'IESI portant intérêt à 10,25 % d'un montant de 150 000 \$ US et a engagé des frais de 28 188 \$ relativement au rachat.

**IESI – (Gain) perte sur les instruments dérivés**

Le gain de 2005 sur les instruments dérivés a trait aux gains non réalisés sur les ententes relatives aux taux de change, aux swaps de taux d'intérêt et à une couverture sur les prix des marchandises relative au vieux carton ondulé. IESI n'a pas désigné ces instruments dérivés comme couvertures et, par conséquent, la variation de la juste valeur de ces instruments dérivés est imputée aux résultats.

**IESI – Coûts liés à l'opération**

En 2005, IESI a passé en charges les coûts directement liés à son acquisition par le Fonds. Ces coûts liés à l'opération ont été passés en charges avant l'acquisition d'IESI par le Fonds. Les frais pris en charge par IESI comprennent les frais juridiques, de financement et de consultation, et ils ne sont pas disponibles aux fins de capitalisation. En 2004, IESI a radié les coûts directement liés à son acquisition par le Fonds et les coûts liés à l'opération au titre d'un premier appel à l'épargne qu'elle n'a pas mené à terme.

**IESI – Autres charges**

Pour 2005, les autres charges sont essentiellement liées aux divers frais liés aux versements de primes à des cadres engagés par IESI relativement à son acquisition par le Fonds.

**IESI – (Économie) charge d'impôts**

L'augmentation de l'économie d'impôts est attribuable à la constatation de pertes autres qu'en capital et d'économies d'impôts liées aux frais de financement.

**FONDS DE REVENU BFI CANADA****Points saillants financiers – Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2005**

(tous les montants sont en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres terminés les 31 décembre							
	2005				2004 <sup>2)3)</sup>			
	Canada	Sud des États-Unis	Nord-est des États-Unis	Total	Canada	Sud des États-Unis	Nord-est des États-Unis	Total
Produits	61 948 \$	63 196 \$	52 743 \$	177 887 \$	52 513 \$	- \$	- \$	52 513 \$
Charges d'exploitation	32 248	43 822	26 101	102 171	27 929	-	-	27 929
Frais de vente, généraux et administratifs	11 720	8 124	6 442	26 286	7 932	-	-	7 932
Bénéfice avant les éléments suivants :	17 980	11 250	20 200	49 430	16 652	-	-	16 652
Amortissement				37 229				14 178
Intérêts sur la dette à long terme				7 709				1 910
Gain net à la cession d'immobilisations				(97)				(166)
Perte sur les instruments dérivés				362				-
Gain de change				(1 092)				-
Autres charges				450				-
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices				4 869				730
(Économie) charge d'impôts				(1 617)				(4 903)
Part des actionnaires sans contrôle				1 433				-
Bénéfice net				5 053 \$				5 633 \$

## Revue de l'exploitation – Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2005

### Produits

L'augmentation affichée par le secteur canadien, y compris les surcharges liées au carburant, est principalement attribuable aux acquisitions au Canada atteignant environ 5 300 \$. Le reste de l'augmentation affichée par le secteur canadien est lié aux hausses de prix, à la croissance interne et à l'augmentation des surcharges liées au carburant. Le reste de l'augmentation s'élevant à un total d'environ 115 900 \$ est attribuable à l'acquisition et à la consolidation d'IESI.

### Charges d'exploitation

Les acquisitions au Canada ont représenté une tranche d'environ 1 700 \$ de l'augmentation affichée par le secteur canadien, alors que le reste de l'augmentation s'explique par la hausse des charges d'exploitation liées à la collecte de déchets et par la hausse des frais engagés pour servir de nouveaux clients et la clientèle actuelle. Le reste de l'augmentation, qui a totalisé environ 69 900 \$, est imputable à l'acquisition et à la consolidation d'IESI.

### Frais de vente, généraux et administratifs

L'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs du secteur canadien découle essentiellement des acquisitions au Canada, de la hausse des honoraires, y compris les frais de restructuration visant à faire bénéficier les porteurs de parts de crédits d'impôts étrangers, de la hausse des frais engagés à titre de société ouverte, de la hausse des frais liés au régime d'intéressement à long terme résultant de l'accroissement du nombre de participants et d'une charge de rémunération qui, de l'avis de la direction, est ponctuelle. Le reste de l'augmentation, qui a totalisé environ 14 600 \$, est imputable à l'acquisition et à la consolidation d'IESI.

### Amortissement

La hausse de l'amortissement s'explique principalement par l'acquisition et la consolidation d'IESI et de la décharge Ridge, partiellement contrebalancées par la diminution de l'amortissement à l'égard de la décharge de Lachenaie.

### Intérêts sur la dette à long terme

Les prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable du Fonds, effectués aux fins de financement des acquisitions au Canada au cours de l'exercice, combinés à une hausse des taux d'intérêt variables calculés sur sa facilité de crédit renouvelable canadienne ainsi qu'à l'acquisition et à la consolidation d'IESI, ont été contrebalancés en partie par les remboursements des avances sur la facilité de crédit renouvelable canadienne provenant de l'excédent des soldes en espèces et en quasi-espèces.

### Gain net à la cession d'immobilisations

Les cessions de divers véhicules, équipements et conteneurs, généralement destinés au rebut, se sont traduites par un gain net à la cession.

### Perte sur les instruments dérivés

La perte sur les instruments dérivés a trait aux pertes non réalisées sur les ententes relatives aux taux de change qui sont utilisées afin de diminuer l'incidence de la variation du taux de change des dollars canadien et américain sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup>, sur les swaps de taux d'intérêt utilisés pour fixer une tranche de l'élément variable de la facilité de crédit d'IESI d'un montant de 385 000 \$ US, et sur une couverture des prix des marchandises relative au vieux carton ondulé. Le Fonds n'a pas désigné ces instruments dérivés comme couvertures et, par conséquent, la variation de la juste valeur de ces instruments dérivés est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

### Gain de change

Le Fonds détient pour 160 000 \$ US d'effets à recevoir d'IESI, lesquels ne sont pas compris dans l'investissement net d'IESI et sont, par conséquent, convertis comme s'ils étaient des soldes commerciaux en devises à l'égard de tiers à chaque date de bilan. Le gain de change non réalisé qui résulte de la conversion des effets américains d'IESI à recevoir du Fonds atteint un total d'environ 770 \$. Le reste du gain de change a trait aux variations du taux de change entre la date à laquelle les intérêts sur les effets d'IESI sont exigibles et la date à laquelle les intérêts sont perçus par le Fonds.

### Autres charges

Les autres charges comprennent principalement divers frais liés au versement de primes à des cadres relativement à la clôture de l'acquisition d'IESI.

### Économie d'impôts

La baisse de l'économie d'impôts est imputable en grande partie aux impôts d'États liés aux activités américaines du Fonds, aux retenues d'impôts et à la révision du solde des pertes fiscales non utilisées pouvant faire l'objet d'un report prospectif.

### Part des actionnaires sans contrôle

La part des actionnaires sans contrôle représente la quote-part du bénéfice net des actionnaires sans contrôle.

## FONDS DE REVENU BFI CANADA

### Autres mesures de rendement – Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie et par action privilégiée de participation.)

#### Dépenses en immobilisations et en actifs liés aux décharges

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005 (non vérifié)	2004 (non vérifié)	Variation en \$
Total	107 964 \$	22 821 \$	85 143 \$
Investissements de maintien :			
Canada	16 441 \$	11 935 \$	4 506 \$
É.-U.	29 099 \$	- \$	29 099 \$
Investissements de croissance :			
Canada	17 714 \$	10 886 \$	6 828 \$
É.-U.	44 710 \$	- \$	44 710 \$

#### Investissements de maintien

L'augmentation des investissements de maintien pour le secteur canadien du Fonds résulte principalement des dépenses engagées relativement aux acquisitions au Canada, à l'aménagement de cellules, ainsi qu'aux véhicules et au matériel. Le reste de l'augmentation, d'un montant total d'environ 29 100 \$, est imputable à l'acquisition et à la consolidation d'IESI au cours de la période tampon liée à IESI. Les investissements de maintien d'IESI sont principalement constitués de véhicules, de matériel, de conteneurs et de l'aménagement de cellules.

#### Investissements de croissance

L'augmentation des investissements de croissance pour le secteur canadien du Fonds résulte principalement des véhicules, du matériel et des conteneurs acquis dans le but de soutenir la croissance des produits, du matériel de décharge visant à gérer des volumes plus importants de déchets reçus par les décharges de BFI, et de l'aménagement de cellules à la décharge de Lachenaie, dépenses qui entraîneront des retombées positives au cours d'une ou de plusieurs périodes futures. Le reste de l'augmentation, totalisant environ 44 700 \$, est imputable à l'acquisition et à la consolidation d'IESI au cours de la période tampon liée à IESI. Les investissements de croissance d'IESI sont principalement constitués de véhicules, de matériel, de conteneurs et de l'aménagement de cellules, dépenses qui entraîneront des retombées positives au cours d'une ou de plusieurs périodes futures.

#### Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup>

Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup> ont totalisé 120 879 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, comparativement à 41 438 \$ pour l'exercice correspondant terminé le 31 décembre 2004. La hausse de 79 441 \$ est essentiellement attribuable à l'apport du BAIIA<sup>A)</sup> découlant des acquisitions du Fonds, partiellement contrebalancée par un accroissement des intérêts sur la dette à long terme en raison d'une dette plus élevée, par des investissements de maintien supérieurs afin de soutenir une plus grande clientèle, ainsi que par les impôts d'États et les retenues d'impôts aux États-Unis.

Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup> par part de fiducie moyenne pondérée et par action privilégiée de participation moyenne pondérée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 ont atteint 1,91 \$, soit une hausse de 0,35 \$ par rapport à l'exercice correspondant terminé le 31 décembre 2004. Les apports aux flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup> provenant des acquisitions et de la croissance interne des activités sont les facteurs ayant le plus contribué à l'augmentation par rapport à l'exercice correspondant terminé le 31 décembre 2004.

Les fiduciaires et la direction du Fonds ont choisi de définir et de calculer les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup> au moyen d'une méthode fondée sur l'exploitation, comme suit :

(en milliers)	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005	2004	2003 <sup>7)</sup>
BAIIA <sup>A)</sup>	<b>206 017 \$</b>	64 566 \$	57 282 \$
Amortissement des coûts capitalisés liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, avant l'incidence de la révision des flux de trésorerie estimatifs	<b>(6 315)</b>	(4 627)	(3 430)
Intérêts sur la dette à long terme	<b>(27 219)</b>	(6 138)	(5 137)
Primes à des cadres (autres charges)	<b>(2 522)</b>	-	-
Impôts exigibles	<b>(4 002)</b>	(540)	(450)
Investissements de maintien	<b>(45 540)</b>	(11 935)	(11 586)
Incidence de la couverture de change pour soutenir les distributions en dollars canadiens	<b>236</b>	-	-
Amortissement du gain au règlement de contrats à terme de gré à gré sur obligations	<b>224</b>	112	-
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution <sup>B)</sup>	<b>120 879 \$</b>	41 438 \$	36 679 \$

Notes :

<sup>7)</sup> Le BAIIA<sup>A)</sup> a été retraité afin de refléter l'adoption de la nouvelle norme comptable concernant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. L'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme comptable sur les résultats comparatifs est présentée en détail dans le rapport du premier trimestre et dans le rapport annuel du Fonds de revenu BFI Canada pour la période et l'exercice terminés le 31 mars et le 31 décembre 2004, respectivement.

Le montant en espèces reçu au règlement des contrats à terme de gré à gré sur obligations en 2004 sera imputé aux flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup> à partir du mois de juillet 2004, et jusqu'à l'échéance sous-jacente des débiteures garanties de premier rang, comme suit :

(en milliers)	Amortissement annuel	Amortissement total
Exercice		
2004	112 \$	112 \$
2005 à 2008	224 \$	896
2009	155 \$	155
2010 à 2013	86 \$	344
2014	43 \$	43
		<u>1 550 \$</u>

Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup>, calculés selon la méthode fondée sur les flux de trésorerie, comme le recommande l'avis 52-306 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur les mesures financières non définies par les PCGR, sont présentés à la note c).

## Principales données annuelles

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie.)

	Fonds	Fonds	Fonds	3743276 Canada Inc. et le Fonds
	Exercice terminé le 31 décembre 2005	Exercice terminé le 31 décembre 2004 <sup>8)</sup>	Exercice terminé le 31 décembre 2003 <sup>8)9)</sup>	Exercice terminé le 31 décembre 2002 <sup>8)9)10)11)</sup>
Produits	677 424 \$	193 389 \$	168 219 \$	150 675 \$
Bénéfice net	10 643 \$	19 962 \$	13 137 \$	4 670 \$
Bénéfice net par part de fiducie, de base et dilué	0.22 \$	0.75 \$	0.50 \$	0.18 \$
Total de l'actif	1 717 742 \$	397 670 \$	356 962 \$	379 441 \$
Total des passifs à long terme	514 059 \$	125 290 \$	105 101 \$	105 755 \$
Distributions par part de fiducie moyenne pondérée, par action privilégiée de participation moyenne pondérée et par reçu de souscription moyen pondéré	1.64 \$	1.33 \$	1.23 \$	0.82 \$

### Notes :

<sup>8)</sup> Les produits ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

<sup>9)</sup> Les résultats d'exploitation et les passifs à long terme ont été retraités de manière à refléter l'adoption de la nouvelle norme comptable visant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. L'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme comptable sur les résultats comparatifs est présentée en détail dans le rapport du premier trimestre et dans le rapport annuel du Fonds de revenu BFI Canada pour la période et l'exercice terminés le 31 mars et le 31 décembre 2004, respectivement.

<sup>10)</sup> Les résultats d'exploitation de l'exercice terminé le 31 décembre 2002 sont les résultats de 3743276 Canada Inc. pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et le 24 avril 2002, et ceux du Fonds pour la période comprise entre le 25 avril 2002 et le 31 décembre 2002.

<sup>11)</sup> Le bénéfice net par part de fiducie, de base et dilué, ainsi que les distributions par part de fiducie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 sont ceux de la période comprise entre le 25 avril 2002 et le 31 décembre 2002.

Les principales données annuelles comparatives pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et le 24 avril 2002 comprennent les résultats de 3743276 Canada Inc., l'une des sociétés ayant précédé BFI Canada Holdings Inc. Le Fonds a acquis indirectement la totalité des actions émises et en circulation de 3743276 Canada Inc. le 25 avril 2002 dans le cadre de la clôture de son premier appel public à l'épargne visant le placement de parts de fiducie. Le Fonds ne consolide les résultats de BFI Canada Holdings Inc. avec les siens que depuis le 25 avril 2002. Pour obtenir la description complète des opérations effectuées concurremment avec la clôture du placement en question, se reporter au prospectus du Fonds daté du 16 avril 2002 se rapportant au premier appel public à l'épargne.

### Produits

L'augmentation des produits enregistrée en 2002 et en 2003 totalise environ 17 500 \$ est elle est attribuable aux produits supplémentaires relatifs à l'acquisition d'Entreprise Sanitaire F.A. Ltée. (« F.A. ») conclue en février 2002, à deux acquisitions stratégiques et à de nouveaux contrats, de même qu'à la hausse nette des prix et à une croissance interne. Le reste de l'augmentation des produits est attribuable à l'augmentation des volumes des décharges et des suppléments liés au carburant.

L'augmentation d'environ 25 200 \$ observée entre 2003 et 2004 est principalement attribuable à l'acquisition de Twin Oaks et de CDS et à deux acquisitions stratégiques. Le reste de l'augmentation est le fruit de l'effet conjugué des volumes de déchets supplémentaires, des hausses de prix, de la croissance interne, des suppléments liés au carburant et des prix avantageux des marchandises.

Se reporter à la section « Revue de l'exploitation - Produits » pour obtenir une présentation détaillée de la hausse des produits entre 2004 et 2005.

### Bénéfice net

Une partie ou la totalité des éléments suivants sont inclus dans le bénéfice net : amortissement, intérêts sur la dette à long terme, frais de financement, (gain net) perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, (gain) perte sur les instruments dérivés, (gain) perte de change, radiation des frais de financement reportés, autres charges, impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle.

Le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 décembre 2002 n'est pas comparable à celui des exercices terminés les 31 décembre 2003, 2004 et 2005 pour les raisons suivantes. L'amortissement n'est pas comparable essentiellement en raison de la variation des valeurs comptables de l'actif du Fonds par rapport à celles de l'actif de la société l'ayant précédé, 3743276 Canada Inc. L'amortissement du Fonds comprend l'amortissement des ajustements à la juste valeur ayant eu lieu à la clôture de son premier appel public à l'épargne à l'égard du contrat de collecte conclu avec des clients, des immobilisations et des actifs liés aux décharges. Les intérêts sur la dette à long terme ne sont pas comparables en raison de la modification de la structure du capital du Fonds par rapport à celle de la société l'ayant précédé, 3743276 Canada Inc. Les intérêts débiteurs de 3743276 Canada Inc. incluaient les intérêts théoriques sur une débenture subordonnée ainsi que les intérêts sur son crédit-relais à terme, son emprunt renouvelable et sur ses autres emprunts pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et le 24 avril 2002. À la clôture du premier appel public à l'épargne et du regroupement simultané de 3743276 Canada Inc. avec BFI Canada Holdings Inc., la totalité du capital et des intérêts exigibles sur l'emprunt non renouvelable ont été payés, le capital ainsi que la totalité des intérêts exigibles sur l'emprunt à terme et le crédit-relais ont été réglés en partie et la totalité des montants payables à l'égard de la débenture subordonnée ont été réglés. Tous les paiements ont été effectués pour acquitter les obligations de la société ayant précédé Holdings.

L'augmentation affichée entre 2003 et 2004 d'environ 6 800 \$ est due en partie à l'augmentation de l'économie d'impôts futurs. L'augmentation du BAIIA<sup>A</sup>) a été en partie contrebalancée par une hausse de l'amortissement et par la croissance des intérêts sur la dette à long terme. L'augmentation en 2004 par rapport à 2003 résulte principalement des acquisitions.

Se reporter à la section « Revue de l'exploitation » pour obtenir une présentation détaillée de la baisse d'environ 9 300 \$ enregistrée entre 2004 et 2005.

#### **Total de l'actif**

La baisse du total de l'actif d'environ 22 500 \$ enregistrée entre 2002 et 2003 découle principalement de l'amortissement des actifs incorporels, des immobilisations et des actifs liés aux décharges, lequel a été supérieur aux acquisitions d'actifs incorporels, d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges. Le reste de la baisse est imputable à de légères variations de certains actifs à court terme et à long terme.

L'augmentation du total de l'actif d'environ 40 700 \$ enregistrée entre 2003 et 2004 est principalement attribuable aux actifs acquis et comptabilisés lors des acquisitions de Twin Oaks et de CDS, combinés à une augmentation des frais reportés relativement à une opération, à l'émission de parts de fiducie et aux frais de financement reportés engagés relativement aux acquisitions de la décharge Ridge et d'IESI conclues par le Fonds en janvier 2005 et à une augmentation au titre des espèces et quasi-espèces essentiellement liée aux liquidités excédentaires générées lors de l'émission par le Fonds de débentures garanties de premier rang en juin 2004. Les augmentations suivantes ont été en partie contrebalancées par l'amortissement sur les actifs incorporels.

L'augmentation du total de l'actif d'environ 1 320 100 \$ enregistrée entre 2004 et 2005 est principalement attribuable aux actifs acquis et comptabilisés lors des acquisitions d'IESI et de la décharge Ridge, s'élevant à un montant total d'environ 1 384 000 \$.

#### **Total du passif à long terme**

La baisse du total du passif à long terme d'environ 700 \$ observée entre 2002 et 2003 est principalement attribuable à une diminution des passifs d'impôts futurs en raison d'économies d'impôts futurs enregistrées en 2003, en partie contrebalancées par une augmentation de la dette à long terme en raison d'avances sur la facilité de crédit renouvelable visant à financer une partie des dépenses en immobilisations liées à la croissance et les coûts liés aux activités d'après-fermeture de 2003 et les acquisitions de 2003. Le reste de la baisse est lié à l'augmentation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges.

L'augmentation du total du passif à long terme d'environ 20 200 \$ entre 2003 et 2004 est attribuable à une augmentation de la dette à long terme, découlant de la clôture d'un placement privé du Fonds en juin 2004. Les coûts à payer relativement aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges ont enregistré une croissance, alors que le reste de l'augmentation entre 2003 et 2004 découle des économies d'impôts futurs.

L'augmentation du passif à long terme s'élevant approximativement à 388 800 \$ enregistrée entre 2004 et 2005 est principalement imputable à l'acquisition par le Fonds de la décharge Ridge et d'IESI en janvier 2005. Se reporter à la section « Situation de trésorerie et sources de financement » pour obtenir une présentation plus détaillée des obligations liées à la dette à long terme du Fonds.

## Sommaire des résultats trimestriels

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie.)

(en milliers, sauf les montants par part de fiducie)

	<b>2005</b>				
(non vérifié)	T4	T3	T2 <sup>12)</sup>	T1 <sup>12)</sup>	Total
Produits					
Canada	61 948 \$	65 573 \$	65 073 \$	55 000 \$	247 594 \$
É.-U. - sud	63 196	62 710	62 760	45 079	233 745
É.-U. - nord-est	52 743	54 433	53 933	34 976	196 085
	177 887 \$	182 716 \$	181 766 \$	135 055 \$	677 424 \$
Bénéfice net (perte nette)	5 053 \$	6 296 \$	7 756 \$	(8 462) \$	10 643 \$
Bénéfice net (perte nette) par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué <sup>13)</sup>	0.10 \$	0.13 \$	0.16 \$	(0.21) \$	0.22 \$
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution <sup>B)</sup>	30 569 \$	32 951 \$	33 176 \$	24 183 \$	120 879 \$
Distributions déclarées sur les parts de fiducie moyennes pondérées	21 595 \$	20 672 \$	18 739 \$	15 624 \$	76 630 \$
Distributions déclarées sur les reçus de souscription moyens pondérés	-	-	-	1 175	1 175
Part des distributions déclarées revenant aux porteurs d'actions privilégiées de participation	6 130	6 429	6 963	6 374	25 896
Total des distributions déclarées	27 725 \$	27 101 \$	25 702 \$	23 173 \$	103 701 \$

(en milliers, sauf les montants par part de fiducie)

	2004 <sup>12)14)</sup>				
(non vérifié)	T4	T3	T2	T1	Total
Produits					
Canada	52 513 \$	48 913 \$	49 762 \$	42 201 \$	193 389 \$
É.-U. - sud	-	-	-	-	-
É.-U. - nord-est	-	-	-	-	-
	52 513 \$	48 913 \$	49 762 \$	42 201 \$	193 389 \$
Bénéfice net	5 633 \$	5 159 \$	5 808 \$	3 362 \$	19 962 \$
Bénéfice net par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué <sup>13)</sup>	0.21 \$	0.19 \$	0.22 \$	0.13 \$	0.75 \$
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution <sup>B)</sup>	10 307 \$	11 681 \$	8 537 \$	10 913 \$	41 438 \$
Distributions déclarées	9 292 \$	9 011 \$	8 446 \$	8 446 \$	35 195 \$

(en milliers, sauf les montants par part de fiducie)

	2003 <sup>12)14)15)</sup>				
(non vérifié)	T4	T3	T2	T1	Total
Produits					
Canada	43 370 \$	43 163 \$	43 161 \$	38 525 \$	168 219 \$
É.-U. - sud	-	-	-	-	-
É.-U. - nord-est	-	-	-	-	-
	43 370 \$	43 163 \$	43 161 \$	38 525 \$	168 219 \$
Bénéfice net	3 681 \$	3 323 \$	3 571 \$	2 562 \$	13 137 \$
Bénéfice net par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué <sup>13)</sup>	0.14 \$	0.13 \$	0.13 \$	0.10 \$	0.50 \$
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution <sup>B)</sup>	7 806 \$	9 151 \$	10 170 \$	9 552 \$	36 679 \$
Distributions déclarées	8 446 \$	8 281 \$	7 950 \$	7 950 \$	32 627 \$

Notes :

<sup>12)</sup> Les produits ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de la période ou de l'exercice considéré.

- <sup>13)</sup> Le nombre moyen pondéré de parts de fiducie en circulation pour les trimestres terminés le 31 décembre, le 30 septembre, le 30 juin et le 31 mars 2005 totalisaient 50 940, 49 879, 47 675 et 41 139, respectivement (26 500 en 2004 et en 2003) et 47 433 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005. Le calcul du bénéfice net (de la perte nette) par part de fiducie moyenne pondérée de base inclut la quote-part du bénéfice net (de la perte nette) des actionnaires sans contrôle, et s'élève à 0,10 \$, à 0,13 \$, à 0,16 \$ et à (0,21) \$ pour les trimestres terminés le 31 décembre, le 30 septembre, le 30 juin et le 31 mars 2005, respectivement, et à 0,22 \$ (0,75 \$ en 2004) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005. Le nombre moyen pondéré de parts de fiducie diluées pour les trimestres terminés le 31 décembre, le 30 septembre, le 30 juin et le 31 mars 2005 comprend l'échange de la totalité des actions privilégiées de participation, soit 14 451, 15 512, 17 716 et 15 609, respectivement, (néant en 2004), contre des parts de fiducie du Fonds et il totalise 65 391, 65 391, 65 391 et 56 748, respectivement, (26 500 en 2003 et en 2004). Le nombre moyen pondéré de parts de fiducie diluées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 comprend l'échange de la totalité des actions privilégiées de participation en 15 827 parts de fiducie du Fonds et il totalise 63 260 (26 500 en 2004). Le calcul du bénéfice net (de la perte nette) par part de fiducie moyenne pondérée, dilué, exclut la quote-part du bénéfice net (de la perte nette) des actionnaires sans contrôle, et s'élève à 0,10 \$, à 0,13 \$, à 0,16 \$ et à (0,21) \$, pour les trimestres terminés le 31 décembre, le 30 septembre, le 30 juin et le 31 mars 2005, respectivement, et à 0,22 \$ (0,75 \$ en 2004) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.
- <sup>14)</sup> Le sommaire des résultats trimestriels pour les périodes et les exercices terminés en 2004 et en 2003 a été retraité afin que sa présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Les retraitements sont conformes à la présentation et à la caractérisation de l'information sectorielle du Fonds. Avec prise d'effet le 21 janvier 2005, le Fonds a acquis IESI et, par conséquent, les résultats d'IESI ne sont pas inclus dans le sommaire des résultats trimestriels de 2004 et de 2003.
- <sup>15)</sup> Les résultats d'exploitation ont été retraités afin de refléter l'adoption de la nouvelle norme comptable concernant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. L'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme comptable sur les résultats comparatifs est présentée en détail dans le rapport du premier trimestre et dans le rapport annuel du Fonds de revenu BFI Canada pour la période et l'exercice terminés le 31 mars et le 31 décembre 2004, respectivement.

Montant total approximatif de la croissance des produits entre le premier trimestre de 2003 et le quatrième trimestre de 2005 :

Produits du premier trimestre de 2003	38 500 \$
Apports à la croissance des produits :	
Acquisition d'IESI en janvier 2005	115 900
Acquisitions conclues de 2003 à 2005	10 800
Hausse nette des prix, croissance des volumes et augmentation du supplément lié au carburant	12 700
<b>Produits du quatrième trimestre de 2005</b>	<b>177 900 \$</b>

## Situation financière

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

### Principales données du bilan consolidé

	Canada	É.-U.	Données consolidées	Au 31 décembre
	Au 31 décembre 2005	Au 31 décembre 2005	Au 31 décembre 2005	2004 <sup>16)</sup>
Débiteurs	36 483 \$	45 372 \$	81 855 \$	33 348 \$
Actifs incorporels	58 443 \$	26 060 \$	84 503 \$	72 856 \$
Écart d'acquisition	50 889 \$	415 739 \$	466 628 \$	50 889 \$
Frais reportés	- \$	13 478 \$	13 478 \$	12 159 \$
Immobilisations	103 124 \$	189 371 \$	292 495 \$	95 325 \$
Actifs liés aux décharges	211 457 \$	527 769 \$	739 226 \$	110 382 \$
Fonds de roulement déficitaire (actif à court terme moins passif à court terme)	(29 147) \$	(7 971) \$	(37 118) \$	(12 686) \$

Notes :

<sup>16)</sup> Le Fonds a acquis IESI le 21 janvier 2005. Par conséquent, la situation financière du Fonds au 31 décembre 2004 n'inclut pas la situation financière d'IESI.

### Débiteurs

Variation en \$ - Données consolidées au 31 décembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004 <sup>16)</sup>	48 507 \$
Variation en \$ - Canada - 31 décembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004	3 135 \$
Variation en \$ - États-Unis	45 372 \$

La hausse affichée par les débiteurs consolidés s'explique surtout par les acquisitions d'IESI et de la décharge Ridge en janvier 2005.

La hausse des débiteurs du secteur canadien du Fonds est en grande partie imputable aux débiteurs liés à la décharge Ridge et à la croissance interne des produits.

La hausse d'environ 6 500 \$ des débiteurs des secteurs américains du Fonds entre la date d'acquisition et le 31 décembre 2005, est imputable à l'effet combiné des acquisitions complémentaires conclues par IESI au cours de la période tampon liée à IESI et de la croissance interne. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par les fluctuations des taux de change.

Le taux de recouvrement des débiteurs reste élevé : moins de cinq pour cent du total des comptes clients sont en souffrance depuis plus de 90 jours. Le total des créances irrécouvrables représente moins de un pour cent des produits.

### **Actifs incorporels**

Variation en \$ - Données consolidées au 31 décembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004 <sup>16)</sup>	<b>11 647 \$</b>
Variation en \$ - Canada - 31 décembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004	<b>(14 413) \$</b>
Variation en \$ - États-Unis	<b>26 060 \$</b>

L'augmentation des actifs incorporels consolidés est attribuable aux actifs incorporels constatés à l'acquisition d'IESI et aux acquisitions conclues par cette dernière au cours de la période tampon liée à IESI. Les acquisitions d'actifs incorporels, qui ont totalisé environ 32 000 \$, compte tenu des fluctuations des taux de change enregistrées à leur égard entre le 21 janvier 2005 et les dates d'acquisition, respectivement, et le 31 décembre 2005, ont été partiellement contrebalancées par l'amortissement s'élevant à environ 20 400 \$.

La diminution des actifs incorporels du secteur canadien du Fonds comparativement aux actifs incorporels au 31 décembre 2004 est attribuable à l'amortissement, qui totalise environ 14 400 \$.

La diminution des actifs incorporels des secteurs américains du Fonds, de la date d'acquisition au 31 décembre 2005, est imputable à un amortissement totalisant environ 6 000 \$ et aux fluctuations des taux de change pour cette même période, contrebalancées en partie par les actifs incorporels acquis par l'intermédiaire des acquisitions, d'un montant d'environ 2 300 \$.

### **Écart d'acquisition**

Variation en \$ - Données consolidées au 31 décembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004 <sup>16)</sup>	<b>415 739 \$</b>
Variation en \$ - Canada - 31 décembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004	<b>- \$</b>
Variation en \$ - États-Unis	<b>415 739 \$</b>

L'accroissement de l'écart d'acquisition consolidé est essentiellement dû à l'écart d'acquisition constaté à l'acquisition d'IESI, aux acquisitions conclues par cette dernière, à des paiements conditionnels à l'égard d'une acquisition effectués au cours de la période tampon liée à IESI et aux fluctuations des taux de change.

### **Frais reportés**

Variation en \$ - Données consolidées au 31 décembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004 <sup>16)</sup>	<b>1 319 \$</b>
Variation en \$ - Canada - 31 décembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004	<b>(12 159) \$</b>
Variation en \$ - États-Unis	<b>13 478 \$</b>

La hausse des frais reportés consolidés par rapport au 31 décembre 2004 est essentiellement imputable aux gains non réalisés sur les instruments dérivés d'environ 10 400 \$, et aux frais reportés concernant les acquisitions qui n'ont pas été réalisées, à des projets d'aménagement de décharges et à des sommes à payer à la direction du Fonds constatées à la clôture de l'acquisition d'IESI. Cette hausse des frais reportés a été contrebalancée en partie par la capitalisation des coûts liés aux opérations et des frais connexes au titre de l'écart d'acquisition et des actifs liés aux décharges, qui s'élèvent à environ 11 400 \$, en ce qui a trait aux acquisitions d'IESI et de la décharge Ridge, alors que le solde représente la radiation des frais de financement provisoire reportés.

### **Immobilisations**

Variation en \$ - Données consolidées au 31 décembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004 <sup>16)</sup>	<b>197 170 \$</b>
Variation en \$ - Canada - 31 décembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004	<b>7 799 \$</b>
Variation en \$ - États-Unis	<b>189 371 \$</b>

L'augmentation des immobilisations consolidées est attribuable en grande partie aux immobilisations acquises lors de l'acquisition d'IESI et aux acquisitions conclues au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2005. Les immobilisations acquises, compte tenu des fluctuations des taux de change, qui ont totalisé environ 193 700 \$, et des ajouts d'immobilisations et autres variations sans incidence sur la trésorerie, qui ont totalisé environ 55 300 \$ et 2 200 \$, respectivement, ont été partiellement contrebalancées par un amortissement totalisant environ 56 200 \$.

L'augmentation des immobilisations du secteur canadien du Fonds est attribuable à l'acquisition de la décharge Ridge ainsi qu'aux ajouts totalisant environ 26 000 \$, ce qui excède le montant de l'amortissement d'environ 18 500 \$ et le montant des cessions d'environ 300 \$.

La diminution des immobilisations des secteurs américains du Fonds, de la date d'acquisition au 31 décembre 2005, est imputable à un amortissement d'un montant total d'environ 37 700 \$, conjugué aux fluctuations des taux de change, et a été partiellement contrebalancée par des actifs acquis d'environ 6 300 \$, des ajouts d'immobilisations et d'autres variations sans incidence sur la trésorerie totalisant environ 31 400 \$ et 2 200 \$, respectivement.

### **Actifs liés aux décharges**

Variation en \$ - Données consolidées au 31 décembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004 <sup>16)</sup>	<b>628 844 \$</b>
Variation en \$ - Canada - 31 décembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004	<b>101 075 \$</b>
Variation en \$ - États-Unis.	<b>527 769 \$</b>

L'augmentation des actifs liés aux décharges consolidés est attribuable aux actifs liés aux décharges acquis lors de l'acquisition d'IESI, d'un montant d'environ 527 300 \$, compte tenu des fluctuations des taux de change et de l'acquisition de la décharge Ridge, d'un montant d'environ 110 400 \$, de même qu'aux ajouts d'actifs liés aux décharges et aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture capitalisés totalisant environ 59 000 \$, partiellement contrebalancée par un amortissement d'un montant total d'environ 67 900 \$.

L'augmentation des actifs liés aux décharges du secteur canadien du Fonds est attribuable aux actifs liés aux décharges acquis, aux ajouts d'actifs liés aux décharges effectués essentiellement à la décharge de Lachenaie et à des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture capitalisés totalisant environ 121 800 \$, ce qui excède l'amortissement d'environ 20 700 \$.

La diminution des actifs liés aux décharges des secteurs américains du Fonds, de la date d'acquisition au 31 décembre 2005, est imputable à un amortissement d'un montant total d'environ 47 300 \$, conjugué à des fluctuations des taux de change, et a été partiellement contrebalancée par des ajouts d'actifs liés aux décharges effectués principalement à la décharge Seneca Meadows et par des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture capitalisés totalisant environ 47 200 \$.

### **Fonds de roulement déficitaire**

Variation en \$ - Données consolidées au 31 décembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004 <sup>16)</sup>	<b>(24 432) \$</b>
Variation en \$ - Canada - 31 décembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004	<b>(16 461) \$</b>
Variation en \$ - États-Unis	<b>(7 971) \$</b>

Le fonds de roulement déficitaire consolidé du Fonds totalise environ 37 100 \$, compte tenu des avances sur la facilité de crédit renouvelable de 29 500 \$ sur la facilité de crédit canadienne du Fonds d'une durée de 364 jours. Se reporter à la rubrique « Perspectives - *Situation de trésorerie* » pour obtenir une analyse plus détaillée des modifications apportées à la facilité de crédit canadienne.

L'augmentation du fonds de roulement déficitaire du secteur canadien du Fonds est imputable en grande partie aux prélèvements, déduction faite des remboursements, effectués sur la facilité de crédit à la clôture de l'acquisition de la décharge Ridge en janvier 2005, pour un montant de 13 500 \$.

Le fonds de roulement déficitaire des secteurs américains du Fonds a baissé d'environ 11 900 \$ depuis la date d'acquisition. Cette baisse découle essentiellement d'une hausse des espèces et quasi-espèces et des débiteurs, en partie contrebalancée par une augmentation des créditeurs et des distributions à verser aux détenteurs d'actions privilégiées de participation. Les secteurs américains du Fonds gèrent activement leurs soldes quotidiens en espèces et en quasi-espèces au moyen de leur facilité de crédit renouvelable.

L'excédent des espèces et quasi-espèces est entièrement affecté au remboursement des avances sur la facilité de crédit renouvelable, qui est un élément de passif à long terme, ce qui représente le facteur principal du fonds de roulement déficitaire.

**Présentation des données par part de fiducie en circulation**

(en milliers)

31 décembre 2005

	Parts	\$
Parts de fiducie, à la fin	52 922	891 070
Parts de catégorie A, à la fin	-	-
Total de l'apport en capital, à la fin	52 922	891 070

**Parts de fiducie**

Un nombre illimité de parts de fiducie peut être émis. Chaque part de fiducie peut être cédée, comporte un droit de vote et représente un droit de bénéficiaire égal et indivis à l'égard de toute distribution versée par le Fonds, que ce soit sous forme de revenu, de gains nets en capital réalisés ou d'autres montants, et à l'égard de tout actif net du Fonds dans le cas de sa dissolution ou de la liquidation.

Le 21 janvier 2005, le Fonds a émis 15 583 parts de fiducie pour une contrepartie totale en espèces de 374 000 \$. Les frais liés au placement se sont élevés à 14 728 \$, déduction faite de l'incidence fiscale connexe qui s'est élevée à 7 554 \$. Relativement à la clôture de l'acquisition d'IESI, le Fonds a émis 1 042 parts de fiducie additionnelles en règlement de la conversion d'options sur actions et de bons de souscription d'IESI, d'un montant de 23 223 \$, et de montants à payer à la direction d'IESI de 3 224 \$. Des frais supplémentaires d'émission de parts s'élevant à 46 \$ ont été engagés au moment de l'échange des actions privilégiées de participation contre des parts de fiducie du Fonds.

**Parts de catégorie A**

À l'assemblée extraordinaire des porteurs de parts tenue le 20 janvier 2005 (l'« assemblée extraordinaire des porteurs de parts »), le Fonds a reçu l'approbation de créer et d'émettre une part de catégorie A. Conformément à une deuxième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour, qui a été approuvée à l'assemblée extraordinaire des porteurs de parts, une part de catégorie A a été émise en faveur d'IESI. Le porteur de la part de catégorie A a le droit de voter avec les parts de fiducie du Fonds sur toutes les questions sur la base de un vote pour chaque part de fiducie recevable à l'exercice des droits d'échange pour chaque action privilégiée de participation. La part de catégorie A donnera habituellement un droit de vote avec les parts de fiducie du Fonds à toutes les assemblées des porteurs de parts ou relativement à toute résolution écrite des porteurs de parts. Le porteur de la part de catégorie A a le droit de désigner jusqu'à deux fiduciaires du Fonds. Le droit de désigner des fiduciaires est tributaire de la participation des détenteurs d'actions privilégiées de participation et le droit de désigner deux fiduciaires est conditionnel à ce que les détenteurs d'actions privilégiées de participation détiennent une participation dans le Fonds, sur une base diluée, excédant 20 %. Si la participation des détenteurs d'actions privilégiées de participation est inférieure à 20 %, mais est supérieure à 10 %, le porteur de la part de catégorie A a le droit de désigner un fiduciaire du Fonds. Si la participation des détenteurs d'actions privilégiées de participation est inférieure à 10 %, le porteur de la part de catégorie A n'a pas le droit de désigner un fiduciaire du Fonds. La deuxième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour approuvée à l'assemblée extraordinaire des porteurs de parts prévoit que, tant que des actions privilégiées de participation sont en circulation, les fiduciaires ne doivent pas déclarer, verser ni effectuer une distribution de flux de trésorerie distribuables ni une autre distribution d'encaisse ni de biens à l'égard de une part de fiducie du Fonds, à moins qu'IESI ne déclare une distribution aux détenteurs d'actions privilégiées de participation d'un montant correspondant à la distribution par part payable aux porteurs de parts du Fonds. La part de catégorie A sera remboursable au gré du détenteur en tout temps ou au gré du Fonds en tout temps après la date où aucune action privilégiée de participation n'est en circulation et que les droits relatifs à la part de catégorie A sur le Fonds ont cessé d'être en vigueur. Le prix de rachat de la part de catégorie A sera d'un montant nominal. Au 31 décembre 2005, la participation indirecte des détenteurs d'actions privilégiées de participation était de 19,1 %.

**Part des actionnaires sans contrôle – Actions privilégiées de participation**

Le Fonds, certaines de ses filiales et IESI ont conclu une convention visant l'acquisition d'IESI. Cette acquisition a été financée à même le produit du placement de reçus de souscription du Fonds, l'émission d'actions privilégiées de participation aux actionnaires cédants et des retraits en vertu de la facilité de crédit d'IESI. La clôture de l'acquisition a eu lieu le 21 janvier 2005 et, par conséquent, le Fonds est l'unique actionnaire de 4264126 Canada Limitée, société constituée en vertu des lois du Canada, qui détient les actions ordinaires de Holdings et d'IESI. IESI a émis 22 266 actions privilégiées de participation qui peuvent être échangées, sous réserve de diverses conditions, en parts de fiducie du Fonds, à raison de une action contre une part. Au 2 mars 2006, 10 220 actions privilégiées de participation avaient été converties en parts de fiducie du Fonds. Chaque détenteur d'actions privilégiées de participation reçoit des dividendes comme si le détenteur était un porteur de parts de fiducie. En présumant l'échange de la totalité de la part des actionnaires sans contrôle des détenteurs d'actions privilégiées de participation, le Fonds aurait l'équivalent de 65 391 parts de fiducie en circulation au moment de la clôture de l'acquisition d'IESI et au 2 mars 2006.

## Situation de trésorerie et sources de financement

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par tonne, à moins d'indication contraire.)

Obligations contractuelles	31 décembre 2005				
	Total	Paiements exigibles (en milliers)			
		À moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette à long terme	450 116 \$	29 718 \$	22 \$	123 366 \$	297 010 \$
Contrats de location-exploitation	24 591	4 258	7 304	4 660	8 369
Autres obligations à long terme <sup>17)</sup>	25 500	1 500	3 000	-	21 000
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>500 207 \$</b>	<b>35 476 \$</b>	<b>10 326 \$</b>	<b>128 026 \$</b>	<b>326 379 \$</b>

Notes :

<sup>17)</sup> Les autres obligations à long terme se composent des éléments suivants : une redevance de 1,50 \$ la tonne à la décharge de Lachenaie, estimée selon un paiement maximal annuel de 1 500 \$ et un paiement cumulatif de 3 000 \$ sur le reste de la durée initiale de trois ans restants de la convention, ainsi que des paiements au titre d'un contrat de licence visant l'utilisation de la marque de commerce « BFI » et du logo s'y rapportant durant la période comprise entre le 30 juin 2015 et le 30 juin 2034. La contrepartie conditionnelle liée à certaines acquisitions n'est pas présentée dans le tableau ci-dessus.

### Dette à long terme

Le tableau ci-dessous présente les détails des facilités de crédit à long terme du Fonds :

	Emprunt disponible	Prélèvements effectués sur la facilité au 31 décembre 2005 (y compris les lettres de crédit)	Capacité disponible	Échéance
<b>Facilités de crédit à long terme au Canada – présentées en dollars canadiens</b>				
Débiteures garanties de premier rang, série A	47 000 \$	47 000 \$	- \$	26-06-2009
Débiteures garanties de premier rang, série B	58 000 \$	58 000 \$	- \$	26-06-2014
Facilité de crédit renouvelable	80 000 \$	50 010 \$	29 990 \$	30-06-2009
<b>Facilités de crédit à long terme aux États-Unis – présentées en dollars américains</b>				
Emprunt à terme	185 000 \$	185 000 \$	- \$	21-01-2012
Facilité de crédit renouvelable	200 000 \$	138 059 \$	61 941 \$	21-01-2010
Obligations industrielles	45 000 \$	20 000 \$	25 000 \$	01-10-2035

Les facilités de crédit à long terme du Fonds au Canada et aux États-Unis sont assorties d'une option d'extension permettant d'accroître, de 80 000 \$ à 120 000 \$, la capacité d'emprunt disponible de la facilité de crédit canadienne renouvelable et d'augmenter, de 350 000 \$ US à 500 000 \$ US, la capacité disponible de l'emprunt à terme et de la facilité de crédit renouvelable aux États-Unis.

Au 31 décembre 2005, le Fonds était en conformité avec toutes les conditions de ses facilités de crédit renouvelables à long terme. La direction du Fonds est convaincue que les facilités de crédit à long terme et les capacités d'emprunt disponibles du Fonds seront suffisantes pour mener à bien les activités de croissance et d'aménagement planifiées à court terme. La direction a l'intention d'émettre des parts de fiducie du Fonds à mesure que ses capacités d'emprunt disponibles en vertu des facilités de crédit à long terme diminueront en raison des activités de croissance et d'aménagement du Fonds planifiées à court terme ou en raison de la disponibilité d'acquisitions stratégiques.

Une tranche de l'emprunt à terme, de deux facilités de crédit renouvelables et des obligations industrielles du Fonds est assortie de taux d'intérêt assujettis aux fluctuations du taux préférentiel, du taux des acceptations bancaires sur 30 jours ou du TIOL. Le Fonds a couvert un montant de 115 000 \$ US en vertu du taux variable sur son emprunt à terme de 185 000 \$ US. Le solde de l'emprunt à terme aux États-Unis, de 70 000 \$ US, et les montants tirés sur les facilités renouvelables du Fonds au Canada et aux États-Unis, qui totalisent 29 500 \$ et 65 500 \$ US, respectivement, et les montants prélevés sur les obligations industrielles, sont assujettis au risque de taux d'intérêt. Une hausse ou une baisse de 1,0 % des taux d'intérêt variables se traduit par une variation des intérêts de 700 \$ US, de 295 \$, de 655 \$ US et de 200 \$ US sur l'emprunt à terme aux États-Unis, sur les facilités renouvelables au Canada et aux États-Unis du Fonds et sur les obligations industrielles, respectivement.

En vertu des conditions liées aux débetures, à l'emprunt à terme, aux facilités de crédit renouvelables et aux obligations industrielles (collectivement les « facilités »), le Fonds est tenu de rembourser en totalité le capital de chaque facilité à sa date d'échéance respective. Tout cas de défaut exigerait le remboursement avant la date d'échéance. Tout manquement aux conditions des facilités pourrait donner lieu à un cas de défaut qui, si l'on n'y a pas remédié ou s'il n'a pas fait l'objet d'une dispense, pourrait donner lieu à un devancement du remboursement de la dette visée. Si le remboursement des facilités devait être devancé, rien ne garantit que les actifs du Fonds suffiraient à rembourser la totalité des facilités.

Les conditions rattachées aux facilités comportent de nombreuses clauses restrictives qui limitent la latitude dont dispose la direction du Fonds à l'égard de certaines décisions commerciales. Ces clauses limitent, entre autres, la capacité du Fonds à contracter des dettes supplémentaires, à grever ses biens d'un privilège ou de toute autre charge, à verser des distributions sur les parts de fiducie et les actions privilégiées de participation au-delà de certains niveaux ou à effectuer d'autres paiements et placements et à contracter d'autres prêts ou à donner d'autres garanties et à vendre ou à céder autrement des actifs, ou encore à fusionner avec une autre entité ou à se regrouper avec elle. En outre, les débetures et les facilités de crédit renouvelables comportent un certain nombre de clauses financières qui requièrent du Fonds qu'il respecte certains ratios financiers et qu'il se soumette à certains tests visant à évaluer sa situation financière. Tout manquement aux conditions prévues par les débetures ou les facilités de crédit pourrait donner lieu à un cas de défaut qui, si l'on n'y a pas remédié ou s'il n'a pas fait l'objet d'une dispense, pourrait donner lieu à un devancement du remboursement. Si le remboursement des facilités devait être devancé, rien ne garantit que les actifs du Fonds suffiraient à rembourser la totalité de ces facilités.

La facilité de crédit renouvelable du Fonds aux États-Unis limite les dépenses totales annualisées en immobilisations et en actifs liés aux décharges, moins les dépenses liées aux nouveaux contrats municipaux, à 1,2 fois l'amortissement annuel des immobilisations et des actifs liés aux décharges. Si des occasions se présentent qui nécessitent une augmentation des investissements de croissance supérieurs à ceux prévus par la clause restrictive, le Fonds tentera d'être dispensé de cette dernière. L'incapacité à obtenir une dispense pourrait faire en sorte que le remboursement de la dette soit devancé, ou se traduise par le report des achats d'immobilisations liées à la croissance. Si le moment du remboursement de la facilité devait être devancé, rien ne garantit que les actifs du Fonds suffiraient à rembourser la totalité de cette facilité.

La direction du Fonds poursuit son étude active des différentes possibilités lui permettant potentiellement d'échanger son taux d'intérêt fixe sur ses débetures à cinq ans contre un taux d'intérêt variable.

## Flux de trésorerie

	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005	2004	Variation en \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités suivantes :			
Activités d'exploitation	127 679 \$	58 642 \$	69 037 \$
Activités d'investissement	(248 665) \$	(60 195) \$	(188 470) \$
Activités de financement	122 102 \$	8 131 \$	113 971 \$

L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est essentiellement attribuable aux apports découlant des acquisitions du Fonds. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation d'IESI ont été en partie contrebalancés par les dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture de décharges principalement attribuables aux dépenses de remise en état de Tantalo, une décharge inactive. L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'explique essentiellement par les acquisitions, lesquelles incluent la décharge Ridge, IESI, sept acquisitions complémentaires et des paiements conditionnels à l'égard d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, déduction faite des acquisitions par le Fonds de Twin Oaks et de CDS en 2004, totalisant environ 106 800 \$. Le reste de l'augmentation est dû en grande partie à une augmentation d'environ 85 100 \$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges. L'augmentation des dépenses en immobilisations et en actifs liés aux décharges est expliquée plus en détails à la rubrique « Autres mesures de rendement » du présent rapport de gestion. L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités de financement est en partie attribuable au produit reçu à l'égard de la facilité de crédit renouvelable d'IESI et des prélèvements sur les obligations industrielles, lesquels ont été utilisés pour financer les investissements de croissance et les dépenses en actifs liés aux décharges, les acquisitions, ainsi que la construction de Seneca Meadows et les dépenses liées au matériel. De plus, le produit reçu à l'égard du placement des reçus de souscription du Fonds, d'un montant de 374 000 \$, a été utilisé pour acquérir IESI et la décharge Ridge, le solde ayant servi à rembourser une partie des facilités de crédit existantes d'IESI et pour couvrir les frais relatifs à l'émission des parts de fiducie et à l'acquisition. Ces augmentations des flux de trésorerie provenant des activités de financement ont été en partie contrebalancées par une hausse d'environ 62 600 \$ des distributions versées aux porteurs de parts de fiducie et aux détenteurs d'actions privilégiées de participation.

En 2006, le Fonds prévoit affecter son excédent de trésorerie et le produit de ses facilités de crédit renouvelables au financement de ses besoins en fonds de roulement, à l'acquisition d'actifs contribuant à la croissance, à l'aménagement d'aires d'enfouissement des décharges, à l'amorce de projets d'infrastructure dans ses décharges, ainsi qu'au financement d'acquisitions complémentaires stratégiques et d'acquisitions sur de nouveaux marchés.

## Instruments dérivés

*(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)*

Le Fonds a conclu les instruments dérivés suivants : des swaps de taux d'intérêt variable sur une tranche de sa facilité d'emprunt aux États-Unis, des ententes pour couvrir son risque de change, et un swap sur marchandises relativement au vieux carton ondulé. Le Fonds a conclu des swaps de taux d'intérêt variable et des ententes pour couvrir son risque de change aux termes de sa facilité de crédit aux États-Unis et pour couvrir son risque de change en ce qui a trait à des sommes reçues d'IESI afin de financer les obligations de distribution en dollars canadiens aux porteurs de parts et aux détenteurs d'actions privilégiées de participation. Le Fonds n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de négociation ou de spéculation. Dans le but de réduire son risque de crédit, il ne conclut des instruments dérivés qu'avec des contreparties dont les ressources financières sont considérées comme suffisantes.

Le Fonds, par l'intermédiaire d'IESI, a conclu trois conventions de trois ans à taux unique visant à couvrir son risque de change. Les conventions de vente de dollars américains et d'achat de 4 500 \$ CA tous les mois prévoient un taux de change moyen d'environ un dollar et vingt-deux cents, de mars 2005 à février 2008. La direction a l'intention de proroger périodiquement la durée des conventions à mesure qu'elles échoient. Si, après février 2008, le Fonds n'est pas en mesure de remplacer sa couverture visant 4 500 \$ CA tous les mois à un taux de change d'environ un dollar et vingt-deux cents pour atténuer son risque de change, toute variation d'un point de base à la hausse ou à la baisse du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain se traduira par une incidence annuelle d'environ 440 \$ sur les flux de trésorerie libellés en dollars canadiens.

La juste valeur des instruments dérivés du Fonds totalisant 10 361 \$ est comptabilisée au bilan consolidé dans les frais reportés, la variation résultante de la juste valeur étant comptabilisée à l'état des résultats à titre de gain sur les instruments dérivés.

## Distributions

*(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part de fiducie et les montants par action privilégiée de participation.)*

En prévision du rendement financier post-acquisition d'IESI, le Fonds a augmenté de 12,0 % son taux de distribution annuel par part de fiducie en janvier 2005, qui est passé de 1,4025 \$ à 1,5708 \$ avec prise d'effet en février 2005. En août 2005, le Fonds a augmenté son taux de distribution de 8,1 %, ce qui a porté le taux annualisé à 1,698 \$ par part de fiducie et par action privilégiée de participation à compter de la distribution payable le 15 septembre 2005 aux porteurs de parts de fiducie et aux détenteurs d'actions privilégiées de participation inscrits le 31 août 2005.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, le Fonds a déclaré des distributions en espèces aux porteurs de parts de fiducie et aux détenteurs d'actions privilégiées de participation et de reçus de souscription totalisant 1,64 \$, par part de fiducie moyenne pondérée, par action privilégiée de participation moyenne pondérée et par reçu de souscription moyen pondéré. Le Fonds a déclaré une distribution de 0,1415 \$ par part de fiducie et par action privilégiée de participation, payable le 16 janvier 2006 aux porteurs de parts inscrits le 31 décembre 2005.

Le tableau suivant présente les ratios de distribution du Fonds par trimestre et exercice, sur une base cumulative :

	<b>2005</b>				
	T4	T3	T2	T1 <sup>(18)</sup>	Total <sup>(18)</sup>
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution <sup>B)</sup>	<b>30 569 \$</b>	<b>32 951 \$</b>	<b>33 176 \$</b>	<b>24 183 \$</b>	<b>120 879 \$</b>
Distributions déclarées sur les parts de fiducie moyennes pondérés	<b>21 595 \$</b>	<b>20 672 \$</b>	<b>18 739 \$</b>	<b>15 624 \$</b>	<b>76 630 \$</b>
Distributions déclarées sur les reçus de souscription moyens pondérés	-	-	-	<b>1 175</b>	<b>1 175</b>
Détenteurs d'actions privilégiées de participation, part des distributions déclarées	<b>6 130</b>	<b>6 429</b>	<b>6 963</b>	<b>6 374</b>	<b>25 896</b>
Total des distributions déclarées	<b>27 725 \$</b>	<b>27 101 \$</b>	<b>25 702 \$</b>	<b>23 173 \$</b>	<b>103 701 \$</b>
Ratio de distribution	<b>90.7 %</b>	<b>82.2 %</b>	<b>77.5 %</b>	<b>95.8 %</b>	<b>85.8 %</b>
Ratio de distribution excluant les distributions déclarées sur les reçus de souscription moyens pondérés	<b>90.7 %</b>	<b>82.2 %</b>	<b>77.5 %</b>	<b>91.0 %</b>	<b>84.8 %</b>
Ratio de distribution cumulé incluant les distributions déclarées sur les reçus de souscription moyens pondérés	<b>86.6 %</b>	<b>85.9 %</b>	<b>86.7 %</b>	<b>89.1 %</b>	<b>86.6 %</b>

	<b>2004</b>				
	T4	T3	T2	T1	Total
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution <sup>B)</sup>	10 307 \$	11 681 \$	8 537 \$	10 913 \$	41 438 \$
Distributions déclarées	9 292 \$	9 011 \$	8 446 \$	8 446 \$	35 195 \$
Ratio de distribution	90.2 %	77.1 %	98.9 %	77.4 %	84.9 %
Ratio de distribution cumulé	87.5 %	87.2 %	88.7 %	87.5 %	87.5 %

	<b>2003<sup>(19)</sup></b>				
	T4	T3	T2	T1	Total
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution <sup>B)</sup>	7 806 \$	9 151 \$	10 170 \$	9 552 \$	36 679 \$
Distributions déclarées	8 447 \$	8 281 \$	7 950 \$	7 950 \$	32 628 \$
Ratio de distribution	108.2 %	90.5 %	78.2 %	83.2 %	89.0 %
Ratio de distribution cumulé	89.3 %	86.5 %	85.7 %	87.9 %	89.3 %

## Notes :

<sup>18)</sup> Les distributions déclarées du trimestre terminé le 31 mars 2005 incluent les distributions versées aux détenteurs de reçus de souscription avant la clôture de l'acquisition d'IESI. Par conséquent, le ratio de distribution de 85,8 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 inclut des distributions versées aux détenteurs de reçus de souscription qui s'élèvent à 1 175 \$. Compte non tenu des distributions déclarées et versées aux détenteurs de reçus de souscription, le ratio de distribution ajusté était de 84,8 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004.

<sup>19)</sup> Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup> ont été retraités afin de refléter l'adoption de la nouvelle norme comptable concernant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. L'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme comptable sur les résultats annuels comparatifs est présentée en détail dans le rapport du premier trimestre et dans le rapport annuel du Fonds de revenu BFI Canada pour la période et l'exercice terminés le 31 mars et le 31 décembre 2004, respectivement.

## Nature saisonnière des activités

Les produits sont généralement plus élevés durant le printemps, l'été et l'automne, en raison du volume plus important de la collecte et de la mise en décharge des déchets. L'accroissement des produits liés à la collecte et à la mise en décharge est partiellement neutralisé par une augmentation des charges d'exploitation pour gérer et mettre en décharge les volumes de déchets additionnels et par une hausse de l'amortissement des actifs liés aux décharges.

## Risques et incertitudes

Le Fonds doit faire face à divers risques et incertitudes liés à ses activités. Un sommaire de ces risques est présenté plus bas. Des détails additionnels sont présentés dans la notice annuelle 2005 du Fonds et dans son prospectus simplifié daté du 20 décembre 2004 déposés sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

- renouvellement ou maintien des permis d'exploitation des décharges
- modifications des permis d'exploitation des décharges
- perte de contrats au moment d'appels d'offres ou résiliation anticipée
- dépendance envers les clients qui sont des entreprises de services d'élimination
- concentration géographique des activités
- concentration de la clientèle
- conditions météorologiques et saisonnalité
- conventions collectives
- transfert des surcharges liées au carburant
- confiance accordée aux membres clés de la haute direction
- prise de décision au niveau local
- exécution des dédommagements à l'égard d'IESI
- cautionnements, lettres de crédit et assurance
- endettement, clauses restrictives et besoins en capitaux
- pertes non assurées et sous-assurées
- législation et réglementation gouvernementales
- réglementation et litiges environnementaux
- contamination de l'environnement
- concurrence
- gestion continue de la croissance des activités
- accent continu mis sur la croissance au moyen d'acquisitions
- initiatives gouvernementales visant à réduire la mise en décharge de déchets par la promotion de solutions de rechange
- contrôle de 4264126 Canada Limitée
- risque de change
- estimations comptables
- contrôle interne à l'égard de l'information financière et procédures de contrôle en matière de communication de l'information
- distributions non garanties
- nature des parts de fiducie
- distribution des titres au moment du rachat ou de la cessation des activités du Fonds
- obligations liées aux porteurs de parts
- admissibilité aux fins de placements et réglementation relative aux biens étrangers
- restrictions imposées à certains porteurs de parts et liquidité des parts de fiducie
- questions fiscales au Canada, y compris l'imposition des fiducies de revenu, et aux États-Unis
- échanges futurs d'actions privilégiées de participation

## Perspectives

*(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)*

### Aperçu

La direction s'est engagée à mettre en œuvre ses stratégies d'amélioration et celles axées sur le marché ainsi qu'à accroître la valeur de manière continue et audacieuse au sein de ses plateformes d'exploitation. L'objectif de la direction est l'amélioration continue, synonyme de croissance soutenue des produits et d'efficacité de la gestion des activités de l'entreprise. Le développement de nouveaux marchés et l'aménagement des décharges seront au cœur des préoccupations du Fonds; pour ce faire, celui-ci cherchera des moyens d'élargir les activités de l'entreprise, d'accroître sa clientèle sur les marchés stratégiques et de pousser davantage l'internalisation. Le Fonds, en tant que fonds de revenu, tire sa force des éléments suivants : une croissance historique soutenue de ses parts de marché, une forte position concurrentielle, une solide clientèle liée par des contrats à long terme, des exigences prévisibles en matière d'investissements de maintien et de dépenses en actifs liés aux décharges, et la génération active de flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup>. La direction du Fonds est déterminée à continuer de gérer activement ces forces.

### **Investissements de maintien**

Pour l'exercice 2006, les investissements de maintien, représentant le réinvestissement de capital afin de soutenir les activités d'exploitation à court terme, devraient se situer entre 19 000 \$ et 21 000 \$ pour les activités canadiennes, et entre 27 000 \$ US et 29 000 \$ US pour les activités américaines. Les investissements de maintien devraient être concentrés au cours des trois premiers trimestres de chaque exercice, ce qui pourrait entraîner la déclaration et le versement de distributions supérieures aux flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup> pour ces trimestres. Pour l'exercice 2006, le Fonds a encore pour objectif un ratio de distribution de moins de 90,0 %, ce qui est conforme au ratio de distribution cumulatif historique du Fonds de 86,6 %, affiché de l'établissement du Fonds au 31 décembre 2005.

### **Investissements de croissance**

Les investissements de croissance représentent le capital nécessaire pour répondre à la demande en matière de croissance interne ou par acquisition, ou le capital qui profitera exclusivement à des périodes futures. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006, la direction prévoit engager des dépenses relatives aux investissements de croissance dans le cadre de l'aménagement de la capacité d'enfouissement de déchets supplémentaire, qui profiteront à une ou plusieurs périodes futures, et aux initiatives de croissance au sein des activités de transport du Fonds.

### **Situation de trésorerie**

La direction du Fonds poursuit son étude des différentes possibilités lui permettant d'échanger son taux d'intérêt fixe sur ses débetures à cinq ans contre un taux d'intérêt variable, et elle a l'intention de proroger la durée de ses instruments dérivés de change à mesure qu'ils échoient.

Avec prise d'effet le 10 février 2006, Holdings a conclu une quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour. À l'exception de modifications apportées à différents seuils, taux d'emprunt, capacités d'emprunt et échéances, les modalités de la facilité restent en grande partie inchangées. La facilité met à la disposition de Holdings un montant pouvant atteindre 120 000 \$, sous réserve de l'approbation du prêteur, arrive à échéance le 30 juin 2010 et est assortie de prorogations optionnelles de 364 jours, sous réserve du consentement du prêteur.

La direction du Fonds prévoit modifier et mettre à jour sa facilité de crédit aux États-Unis au premier trimestre de 2006.

### **Activités**

Le Fonds est tenu de déposer trimestriellement dans une fiducie d'utilité sociale un montant établi par le gouvernement du Québec pour chaque mètre cube de déchets acceptés et déposés dans la zone d'agrandissement autorisée de la décharge de Lachenaie. Le Fonds évalue la possibilité d'établir une fiducie d'utilité sociale pour certaines des autres décharges de son secteur canadien.

Les décharges du Fonds ont accepté des volumes importants de déchets; il se pourrait qu'à l'avenir, de tels volumes de déchets ne puissent plus être acceptés. Le Fonds étudie activement les différentes possibilités pour remplacer la décharge de Calgary. À ce jour, le Fonds a passé en charges la totalité des coûts engagés aux fins de l'aménagement d'une nouvelle décharge, à l'exception de ceux liés aux terrains acquis.

Le Fonds soumissionne de façon continue à l'égard de contrats résidentiels et d'autres contrats gouvernementaux pouvant prévoir des revenus fixes sur la durée du contrat, ou prévoir une certaine indexation des prix sur la durée du contrat. Dans chaque cas, l'obtention de tels contrats peut exiger des investissements de croissance.

Le Fonds continuera à transférer les suppléments liés au carburant à ses clients en vue d'éliminer les variations du coût du carburant dans ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup>. Il est rappelé aux lecteurs que la hausse du prix du carburant devrait entraîner une croissance des suppléments liés au carburant et, par conséquent, une augmentation des produits. L'augmentation des suppléments liés au carburant donne lieu à une hausse des produits et, toutes choses étant égales par ailleurs, entraîne une diminution de la marge brute d'exploitation du Fonds (définie comme les produits moins les charges d'exploitation, divisés par les produits).

### **Acquisitions stratégiques**

Le Fonds analyse et saisit de façon active les occasions d'acquisitions stratégiques, qu'il s'agisse de nouveaux marchés ou d'acquisitions stratégiques complémentaires.

### **Autres**

Les retenues d'impôts sur les intérêts et les dividendes payés au Fonds dont la provenance est étrangère augmenteront étant donné que des actions privilégiées de participation sont converties en parts de fiducie du Fonds, et ces impôts seront déduits lors du calcul du bénéfice net futur et des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup>.

En ce qui concerne l'avenir, le principal objectif de la direction consiste à accroître les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup> en continuant d'améliorer les services offerts par le Fonds, en améliorant l'efficacité en matière d'exploitation et en assurant la croissance de l'entreprise par l'intermédiaire d'acquisitions stratégiques. À cette fin, la direction du Fonds étudie et évalue continuellement de nouvelles acquisitions stratégiques potentielles, en particulier celles susceptibles d'accroître les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup> et, de ce fait, les distributions. Les futures initiatives peuvent être financées par emprunt, par l'émission de parts de fiducie supplémentaires ou par l'intermédiaire du fonds de roulement ou des liquidités provenant des activités d'exploitation.

Avec prise d'effet le 15 février 2006, les fiduciaires du Fonds ont approuvé un régime d'options sur parts de fiducie visant certains membres de la haute direction. Des options sur parts de fiducie sont octroyées à certains membres de la haute direction du Fonds sur une base régulière au gré des fiduciaires du Fonds, et elles confèrent à leurs détenteurs le droit d'acheter des parts de fiducie du Fonds. Le 15 février 2006, les fiduciaires du Fonds ont attribué à certains membres de la haute direction du Fonds 1 000 options sur parts de fiducie dont les droits seront acquis en tranches égales sur trois ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

La direction du Fonds étudie activement sa structure organisationnelle actuelle en vue d'optimiser l'utilisation des pertes fiscales pouvant être reportées prospectivement au sein de la structure, ainsi que l'efficacité fiscale de sa structure organisationnelle actuelle. Le Fonds est d'avis qu'il engagera des frais de restructuration supplémentaires.

Les distributions dépendent des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup>, et le montant des distributions est examiné périodiquement par les fiduciaires.

## **Estimations comptables critiques**

### ***Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture de décharges***

Le Fonds effectue ses propres estimations des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges avec l'aide de ses ingénieurs et des membres de son personnel comptable, en s'appuyant sur les réglementations relatives aux décharges applicables à chaque installation, et revoit ces estimations au moins une fois par année.

Les hypothèses utilisées pour estimer les coûts de fermeture et d'après-fermeture sont importantes. Toute modification apportée aux estimations de coûts, de taux d'escompte et de capacité peut avoir une incidence importante sur les obligations futures au titre des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture, sur les actifs liés aux décharges s'y rapportant et sur les résultats d'exploitation.

### **Autres**

Les autres estimations comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : estimation de la provision pour créances douteuses; réalisation d'actifs d'impôts futurs; bénéfices futurs; impôts sur les bénéfices et autres estimations utilisées pour l'établissement de la juste valeur de l'écart d'acquisition pour le test de dépréciation annuel du Fonds; hypothèses relatives à la possibilité de recouvrement des frais reportés; durée de vie utile des immobilisations; estimations et hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des paiements conditionnels à l'égard des acquisitions; réserves à l'égard des réclamations en cas d'accident, coûts prévus pour la construction et la mise en valeur de décharges et estimation de la capacité d'enfouissement permise pour l'établissement de l'amortissement des actifs liés aux décharges; coûts estimatifs de remise en état des décharges; diverses estimations économiques utilisées pour l'établissement d'estimations de la juste valeur; actifs et passifs d'impôts futurs.

## Nouvelles conventions comptables

### Part des actionnaires sans contrôle – Actions privilégiées de participation

À la clôture de l'acquisition d'IESI, le Fonds, par l'intermédiaire d'IESI, a émis des actions privilégiées de participation aux actionnaires cédants comme contrepartie partielle de l'acquisition. Le CPN-151, Titres échangeables émis par des filiales de fiducies de revenu, fournit des directives dans le cas où les actionnaires cédants conservent une participation directe ou indirecte sans contrôle (« droits conservés ») dans la filiale acquise par la fiducie de revenu. Le CPN-151 exige que les actions privilégiées de participation soient présentées au bilan consolidé de la fiducie de revenu lorsque les détenteurs d'actions privilégiées de participation ont droit à des distributions équivalentes, sur le plan économique, aux distributions effectuées au profit des porteurs de parts de fiducie, et les porteurs de titres échangeables ne peuvent céder les titres échangeables qu'en les échangeant contre des parts de fiducie de la fiducie de revenu. Le Fonds a comptabilisé les actions privilégiées de participation à leur montant d'échange, lequel est mesuré au prix de négociation moyen pondéré des parts de fiducie du Fonds à la date de l'émission, et les a présentées à titre de part des actionnaires sans contrôle au bilan consolidé du Fonds conformément aux dispositions du CPN-151, car les porteurs d'actions privilégiées de participation peuvent s'échanger celles-ci entre eux. Le prix de négociation moyen pondéré représente le prix moyen des parts de fiducie du Fonds sur une durée raisonnable avant et après la date à laquelle sont convenues et annoncées les conditions de l'acquisition d'IESI. Les échanges d'actions privilégiées de participation contre des parts de fiducie du Fonds sont comptabilisés à la valeur comptable des actions privilégiées de participation lors de l'émission, déduction faite du bénéfice net (de la perte nette) et des distributions attribuables aux actions privilégiées de participation à la date de l'échange.

### Rémunération à base d'actions

À la clôture de l'acquisition d'IESI, le Fonds a émis des parts de fiducie en échange d'une contrepartie en espèces à divers membres de la direction du Fonds. Le Fonds a adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la rémunération à base d'actions, tel que l'exigent les dispositions du chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé Rémunérations et autres paiements à base d'actions. Conformément à cette méthode, la charge de rémunération est évaluée à la juste valeur des parts de fiducie à la date de l'émission.

### Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Le Fonds a conclu les instruments dérivés suivants : des swaps de taux d'intérêt variable sur une tranche de sa facilité d'emprunt aux États-Unis, des ententes pour couvrir son risque de change, et un swap sur marchandises relativement à du carton ondulé. Le Fonds a conclu des swaps de taux d'intérêt variable et des ententes pour couvrir son risque de change aux termes de sa facilité d'emprunt aux États-Unis et pour couvrir son risque de change en ce qui a trait à des sommes à recevoir par le Fonds d'IESI afin de financer les obligations de distribution en dollars canadiens aux porteurs de parts de fiducie et aux détenteurs d'actions privilégiées de participation, respectivement. La juste valeur des instruments dérivés du Fonds est déterminée par les contreparties en fonction du cours du marché et incluse dans les frais reportés ou autres passifs au bilan consolidé, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats de la période considérée. Le Fonds n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de négociation ou de spéculation. Dans le but de réduire son risque de crédit, il ne conclut des instruments dérivés qu'avec des contreparties dont les ressources financières sont considérées comme suffisantes.

### Conversion des devises

À la clôture de l'acquisition d'IESI, le Fonds a adopté les dispositions du chapitre 1651 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé Conversion des devises. Le chapitre 1651 établit des normes pour la conversion des opérations d'une entité publiante libellées dans une monnaie étrangère et pour la conversion des états financiers d'un établissement étranger qu'une entité publiante incorpore dans ses propres états financiers. En vertu de ce chapitre, les états financiers d'établissements étrangers autonomes sont convertis selon la méthode du taux courant. De plus, les actifs et les passifs sont convertis de leur monnaie fonctionnelle en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens mensuels. L'écart de conversion découlant de cette conversion est reporté et comptabilisé à titre d'écart de conversion dans l'avoir des porteurs de parts et n'est inclus dans l'état consolidé des résultats que lorsqu'une diminution de l'investissement dans ces établissements étrangers est réalisée.

### Information sectorielle

Par suite de l'acquisition d'IESI par le Fonds, le Fonds a adopté formellement les modifications à sa structure d'information interne, ce qui s'est traduit par le regroupement du secteur des décharges et de l'énergie et du secteur de collecte des déchets solides en un même secteur géographique, soit le secteur canadien. Le regroupement aligne les exigences d'information interne du principal responsable de l'exploitation sur les secteurs isolables du Fonds. Par conséquent, le Fonds poursuit ses activités par le biais de trois secteurs géographiques distincts : le Canada, le sud des États-Unis et le nord-est des États-Unis. Les secteurs sont entièrement intégrés et comprennent des décharges ainsi qu'une centrale de transformation des gaz d'enfouissement en électricité, la collecte et la mise en décharge de déchets et de produits recyclables, des stations de transfert, des installations de récupération de matières et la location de compacteurs.

### **Entités à détenteurs de droits variables**

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2005, le Fonds a adopté les dispositions de la NOC-15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables. En vertu de la NOC-15, le principal bénéficiaire d'une entité à détenteurs de droits variables doit consolider celle-ci lorsque l'entreprise qui détient la participation majoritaire dans l'entité n'a pas fourni à celle-ci un investissement en instruments de capitaux propres suffisant pour lui permettre de financer ses activités sans devoir recourir au soutien financier d'autres parties qui détiennent une participation dans l'entité à détenteur de droits variables. Le principal bénéficiaire s'entend de l'entreprise qui assumera la majorité des pertes prévues, qui recevra la majorité du rendement résiduel prévu, ou les deux. L'adoption des dispositions de la NOC-15 n'a aucune incidence sur les états financiers consolidés du Fonds.

### **Contrôles et procédures à l'égard de l'information financière**

L'adoption en 2004 par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières de règlements, principalement le règlement 52-109 portant sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, dans le but de renforcer la confiance des investisseurs dans les marchés financiers, a obligé le Fonds à revoir son processus de présentation de l'information financière.

Pour assurer que les états financiers consolidés et le rapport de gestion présentent avec exactitude la situation financière du Fonds et ses résultats d'exploitation, les contrôles et procédures à l'égard de l'information financière sont examinés et modifiés sur une base continue.

Le Fonds a notamment établi un comité de divulgation dont le rôle est d'examiner les documents les plus importants déposés auprès d'organismes de réglementation et de s'assurer que toutes les informations importantes relatives aux activités du Fonds ont été présentées.

La direction du Fonds travaille activement à l'étape suivante, soit l'attestation des contrôles internes à l'égard de l'information financière, tel qu'il est exigé par le projet de règlement 52-111. Une équipe de projet en matière de processus d'attestation financière a été formée pour s'assurer que le Fonds répond à ces nouvelles exigences.

Au 31 décembre 2005, le président et chef de la direction et le chef du service des finances du Fonds ont évalué, en collaboration avec la direction, les contrôles et procédures du Fonds à l'égard de la présentation de l'information, et ils ont conclu que les contrôles et procédures du Fonds à l'égard de la présentation de l'information sont efficaces et permettent de s'assurer que l'information importante relative au Fonds est présentée en conformité avec les exigences réglementaires.

### **Avertissement à l'égard des énoncés prospectifs**

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs relatifs aux activités du Fonds ou à son milieu d'exploitation, lesquels s'appuient sur les estimations, les prévisions et les projections du Fonds. Ces énoncés ne garantissent pas le rendement futur, et ils comportent des risques et des incertitudes qu'il est difficile de prédire ou qui échappent au contrôle du Fonds. Un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent ceux présentés dans la notice annuelle du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005. Par conséquent, les lecteurs sont priés de ne pas se fier à ces énoncés prospectifs. De plus, ces énoncés prospectifs sont valides uniquement à la date à laquelle ils sont rédigés. Bien que, de l'avis de la direction, les énoncés prospectifs compris dans les présentes soient fondés sur des hypothèses raisonnables, le Fonds ne peut garantir aux porteurs de parts que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. En outre, le Fonds n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ni de réviser les énoncés prospectifs à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou d'autres développements.

## Définitions du BAIIA, du BAIIA aux États-Unis et des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution

<sup>A)</sup> Tout renvoi à l'expression « BAIIA » dans le rapport de gestion désigne le « bénéfice avant les éléments suivants » de l'état consolidé des résultats. Le « bénéfice avant les éléments suivants » exclut certains ou l'ensemble des éléments suivants : l'« amortissement », les « intérêts sur la dette à long terme », les « frais de financement », (le) la « (gain net) perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges », la (le) « perte (gain) sur les instruments dérivés », (le) la « (gain) perte de change », la « radiation des frais de financement reportés », le « gain au règlement des contrats à terme de gré à gré sur obligations », les « autres charges », les « impôts sur les bénéfices » et la « part des actionnaires sans contrôle ». Le BAIIA est une expression utilisée par le Fonds qui n'a pas de signification normalisée établie en vertu des principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Il est donc peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures analogues utilisées par d'autres émetteurs. Le BAIIA est une mesure de la rentabilité du Fonds et, par définition, exclut certains éléments, comme il est mentionné ci-dessus. La direction considère ces éléments soit comme des charges sans incidence sur la trésorerie [dans le cas de l'amortissement, de certains frais de financement, de la radiation des frais de financement reportés, de la perte (du gain) sur les instruments dérivés, (du gain) de la perte de change et des impôts futurs], soit comme des charges hors exploitation [dans le cas des intérêts sur la dette à long terme, (du gain net) de la perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, de certains frais de financement, d'autres charges, du gain au règlement des contrats à terme de gré à gré sur obligations, des impôts exigibles et de la part des actionnaires sans contrôle]. Pour un investisseur, le BAIIA est une mesure financière et d'exploitation pratique servant de support pour calculer les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup>. Les raisons sous-jacentes à l'exclusion de chacun des postes sont les suivantes :

*Amortissement* – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, l'amortissement n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup>.

*Intérêts sur la dette à long terme* – Les intérêts sur la dette à long terme sont fonction de la combinaison des titres de créance et des capitaux propres du Fonds, ainsi que des taux d'intérêt applicables à ce dernier; à ce titre, ils reflètent les activités de trésorerie et de financement du Fonds et représentent une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA.

*Frais de financement* – Les frais de financement sont fonction de la combinaison des activités de trésorerie et de financement du Fonds et ils représentent une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA.

*(Gain net) perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges* – Le gain net (la perte nette) à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup>, car le produit de la cession a été soit réinvesti dans d'autres immobilisations, soit utilisé pour rembourser la facilité de crédit renouvelable du Fonds.

*Perte (gain) sur les instruments dérivés* – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, les pertes ou les gains sur les instruments dérivés n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup>.

*(Gain) perte de change* – À titre de postes sans incidence sur la trésorerie, les gains ou les pertes de change n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup>.

*Radiation des frais de financement reportés* – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, la radiation des frais de financement reportés n'a aucune incidence sur la détermination des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup>.

*Gain au règlement des contrats à terme de gré à gré sur obligations* – Le gain au règlement des contrats à terme de gré à gré sur obligations constitue une activité de trésorerie et de financement et représente une catégorie de produits différente de celle des éléments du BAIIA.

*Autres charges* – Les autres charges représentent les sommes versées à la direction du Fonds à la clôture de l'acquisition d'IESI et ne sont pas considérées comme une charge indicative de la continuité de l'exploitation. En conséquence, les autres charges représentent une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA.

*Impôts sur les bénéfices* – Les impôts sur les bénéfices sont fonction des lois fiscales et des taux d'imposition, et ils sont touchés par des questions qui ne sont pas liées aux activités quotidiennes du Fonds.

*Part des actionnaires sans contrôle* – La part des actionnaires sans contrôle représente une participation sans contrôle directe dans IESI par l'intermédiaire d'actions privilégiées de participation. Par conséquent, la part des actionnaires sans contrôle représente une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA.

Tout renvoi à l'expression « BAIIA aux États-Unis » dans le rapport de gestion désigne le « bénéfice avant les éléments suivants » de l'état consolidé des résultats d'IESI. Le « bénéfice avant les éléments suivants » exclut les éléments suivants : l'« amortissement », les « intérêts sur la dette à long terme », les « frais de financement », « (le gain) la perte sur les instruments dérivés », les « coûts liés à l'opération », les « autres charges » et les « impôts sur les bénéfices ». Le BAIIA aux États-Unis est une expression qui n'a pas de signification normalisée établie en vertu des principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Il est donc peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures analogues utilisées par d'autres émetteurs. Le BAIIA aux États-Unis est une mesure de la rentabilité et, par définition, exclut certains éléments, comme il est mentionné ci-dessus. La direction considère ces éléments soit comme des charges sans incidence sur la trésorerie [dans le cas de l'amortissement, de certains frais de financement, (du gain) de la perte sur les instruments dérivés et des impôts futurs], soit comme des charges hors exploitation (dans le cas des intérêts sur la dette à long terme, de certains frais de financement, des coûts liés à l'opération, d'autres charges et des impôts exigibles). Pour un investisseur, le BAIIA aux États-Unis est une mesure financière et d'exploitation pratique étant donné qu'il lui permet de comparer la rentabilité de tous les exercices. Les raisons sous-jacentes à l'exclusion de chacun des postes sont les suivantes :

*Amortissement* – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, l'amortissement n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup>.

*Intérêts sur la dette à long terme* – Les intérêts sur la dette à long terme sont fonction de la combinaison des titres de créance et des capitaux propres d'IESI, ainsi que des taux d'intérêt applicables à ce dernier; à ce titre, ils reflètent les activités de trésorerie et de financement d'IESI et représentent une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA.

*Frais de financement* – Les frais de financement sont fonction de la combinaison des activités de trésorerie et de financement d'IESI et représentent une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA.

*Perte (gain) sur les instruments dérivés* – Les pertes ou les gains sur les instruments dérivés sont fonction de la combinaison des activités de trésorerie et de financement. À la clôture de l'acquisition d'IESI par le Fonds, IESI a conclu divers instruments dérivés de change pour couvrir ses obligations en dollars canadiens et ces (gains) pertes sur les instruments dérivés ne sont pas fonction de l'exploitation.

*Coûts liés à l'opération* – Les coûts liés à l'opération représentent les sommes versées à divers conseillers relativement à l'acquisition d'IESI par le Fonds et ne sont pas considérés en tant que coût indicatif de la continuité de l'exploitation. En conséquence, les coûts liés à l'opération représentent une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA aux États-Unis.

*Autres charges* – Les autres charges représentent les sommes versées à la direction à la clôture de l'acquisition d'IESI et ne sont pas considérées en tant que charge indicative de la continuité de l'exploitation. En conséquence, les autres charges représentent une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA aux États-Unis.

*Impôts sur les bénéfices* – Les impôts sur les bénéfices sont fonction des lois fiscales et des taux d'imposition, et ils sont touchés par des questions qui ne sont pas liées aux activités quotidiennes du Fonds.

Le BAIIA et le BAIIA aux États-Unis ne devraient pas être interprétés comme une mesure du bénéfice ou des flux de trésorerie. Les éléments de rapprochement entre le BAIIA/BAIIA aux États-Unis et le bénéfice net (la perte nette) sont détaillés dans l'état consolidé des résultats du Fonds et d'IESI, respectivement, du poste « Bénéfice avant les éléments suivants » jusqu'au poste « Bénéfice net (perte nette) ». Le BAIIA aux États-Unis est présenté aux présentes uniquement à des fins d'information et n'est pas présenté dans l'état consolidé des résultats.

<sup>B)</sup> Le Fonds a adopté une mesure appelée « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution », en supplément du bénéfice net, comme mesure du rendement d'exploitation. Le terme « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution » n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et il est donc peu probable qu'il puisse se comparer à des mesures semblables établies par d'autres émetteurs. Cette mesure non définie par les PCGR est présentée dans le but de calculer le montant disponible aux fins de distribution aux porteurs de parts de fiducie et aux détenteurs d'actions privilégiées de participation. Les actions privilégiées de participation sont présentées à titre de part des actionnaires sans contrôle aux états financiers consolidés du Fonds. Toutefois, la direction du Fonds a choisi d'inclure les participations des détenteurs d'actions privilégiées de participation dans le calcul des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution étant donné que les détenteurs d'actions privilégiées de participation reçoivent des distributions équivalentes sur le plan économique à celles que reçoivent les porteurs de parts de fiducie, et chaque action privilégiée de participation est échangeable contre une part de fiducie du Fonds. Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution sont calculés comme suit : le BAIIA<sup>A)</sup> moins l'amortissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges capitalisés, déduction faite des révisions des flux de trésorerie estimatifs, les intérêts sur la dette à long terme, les autres charges, les impôts exigibles, y compris les retenues d'impôts sur les intérêts et les dividendes aux États-Unis, les investissements de maintien et l'incidence de la couverture de change pour soutenir cette période de distributions en dollars canadiens. De plus, le gain obtenu par le Fonds au règlement de deux contrats à terme de gré à gré sur obligations le 25 juin 2004 sera amorti au titre des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution sur la durée restante jusqu'à l'échéance des débentures garanties de premier rang (pour obtenir des détails supplémentaires, se reporter à la rubrique « Autres mesures de rendement – Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup> »). Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ne sont pas nécessairement représentatifs des flux de trésorerie disponibles pour combler les besoins de liquidités, et ne devraient donc pas être substitués aux flux de trésorerie comme mesure d'évaluation de la situation de trésorerie. Toute référence à l'expression « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution » dans ce rapport de gestion porte le sens donné dans cette note.

c) Comme le recommande l'avis 52-306 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières portant sur les mesures financières non définies par les PCGR, les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup> sont calculés comme suit, selon la méthode fondée sur les flux de trésorerie :

(en milliers)	Exercices terminés les 31 décembre		
	2005	2004	2003 <sup>21)</sup>
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (d'après les états des flux de trésorerie)	<b>127 679 \$</b>	58 642 \$	47 383 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	<b>(1 590)</b>	(330)	2 226
Variation nette des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges <sup>20)</sup>	<b>5 127</b>	(3 501)	(1 344)
Amortissement du gain ou gain au règlement de contrats à terme de gré à gré sur obligations	<b>224</b>	(1 438)	-
Frais de financement (déduction faite de la tranche hors trésorerie)	<b>34 979</b>	-	-
Investissements de maintien	<b>(45 540)</b>	(11 935)	(11 586)
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution <sup>B)</sup>	<b>120 879 \$</b>	41 438 \$	36 679 \$

## Notes :

<sup>20)</sup> La variation nette des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges excluent les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture liés aux décharges acquises et l'écart de conversion.

<sup>21)</sup> Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution<sup>B)</sup> ont été retraités pour refléter l'adoption de la nouvelle norme comptable concernant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. L'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme comptable sur les résultats comparatifs est présentée en détails dans le rapport du premier trimestre et dans le rapport annuel du Fonds de revenu BFI Canada pour la période et l'exercice terminés le 31 mars et le 31 décembre 2004, respectivement.

## Responsabilité à l'égard des états financiers

Les états financiers consolidés du Fonds de revenu BFI Canada ainsi que la totalité de l'information contenue dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par les fiduciaires.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ils comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction a établi ces montants selon des hypothèses raisonnables pour s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle, à tous les égards importants. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel a été préparée conformément à celle des états financiers consolidés.

Le Fonds de revenu BFI Canada maintient des systèmes de contrôles comptables internes et de contrôles administratifs qui ont été conçus afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est appropriée, fiable et exacte et que l'actif du Fonds est comptabilisé et protégé de façon appropriée.

Les fiduciaires sont chargés de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et, finalement, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés. Les fiduciaires assument ces responsabilités principalement par l'intermédiaire de leur comité de vérification.

Les membres du comité de vérification, qui se compose entièrement de fiduciaires qui ne sont pas membres de la direction, sont nommés par les fiduciaires. Le comité de vérification rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs externes afin de discuter de questions relatives à la vérification, aux contrôles internes, aux conventions comptables et aux informations financières à fournir. Le comité de vérification examine, avec la direction et les vérificateurs externes, les états financiers consolidés et fait état de ses constatations aux fiduciaires avant que ces états financiers ne soient approuvés par les fiduciaires.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par Deloitte & Touche s.r.l., vérificateurs externes, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada.



**Keith Carrigan**

Vice-président du conseil et chef de la direction



**Thomas Cowee**

Chef du service des finances

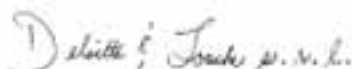
## Rapport des vérificateurs

Aux porteurs de parts  
du Fonds de revenu BFI Canada

Nous avons vérifié les bilans consolidés du Fonds de revenu BFI Canada aux 31 décembre 2005 et 2004 et les états consolidés des résultats, de l'avoir des porteurs de parts et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2005 et 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Deloitte & Touche s.r.l.  
**Comptables agréés**  
Toronto (Ontario)  
Le 24 février 2006

**FONDS DE REVENU BFI CANADA****Bilans consolidés**

Aux 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars)

	<b>Aux 31 décembre</b>	
	<b>2005</b>	2004
<b>ACTIF</b>		
À COURT TERME		
Espèces et quasi-espèces (note 7)	<b>14 142 \$</b>	13 282 \$
Débiteurs	<b>81 855</b>	33 348
Autres débiteurs	<b>1 464</b>	1 403
Charges payées d'avance	<b>10 953</b>	2 568
	<b>108 414</b>	50 601
AUTRES DÉBITEURS	<b>1 518</b>	3 028
COÛTS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CAPITALISÉS (note 8)	<b>2 468</b>	570
ACTIFS INCORPORELS (note 4)	<b>84 503</b>	72 856
ÉCART D'ACQUISITION (note 3)	<b>466 628</b>	50 889
FRAIS REPORTÉS	<b>13 478</b>	12 159
FRAIS DE FINANCEMENT REPORTÉS	<b>6 577</b>	1 860
IMMOBILISATIONS (note 5)	<b>292 495</b>	95 325
ACTIFS LIÉS AUX DÉCHARGES (note 6)	<b>739 226</b>	110 382
ACTIFS D'IMPÔTS FUTURS (note 9)	<b>2 435</b>	-
	<b>1 717 742 \$</b>	397 670 \$
<b>PASSIF</b>		
À COURT TERME		
Créditeurs	<b>50 949 \$</b>	23 206 \$
Charges à payer	<b>45 172</b>	7 501
Distribution à payer	<b>9 253</b>	3 097
Impôts à payer	<b>1 243</b>	636
Produits reportés	<b>9 197</b>	6 623
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 7)	<b>29 718</b>	22 224
	<b>145 532</b>	63 287
DETTE À LONG TERME (note 7)	<b>420 398</b>	105 240
COÛTS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES (note 8)	<b>66 405</b>	6 143
AUTRES PASSIFS	<b>515</b>	-
PASSIFS D'IMPÔTS FUTURS (note 9)	<b>26 741</b>	13 907
	<b>659 591</b>	188 577
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE (note 10)	<b>312 614</b>	-
<b>AVOIR DES PORTEURS DE PARTS (note 11)</b>	<b>745 537</b>	209 093
	<b>1 717 742 \$</b>	397 670 \$



**Keith Carrigan**  
Vice-président du conseil et chef de la direction



**Thomas Cowee**  
Chef du service des finances

**FONDS DE REVENU BFI CANADA****États consolidés des résultats**

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars, sauf le bénéfice net par part de fiducie)

	2005	2004
PRODUITS	<b>677 424 \$</b>	193 389 \$
CHARGES		
CHARGES D'EXPLOITATION	<b>383 197</b>	100 811
FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS	<b>88 210</b>	28 012
BÉNÉFICE AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS	<b>206 017</b>	64 566
AMORTISSEMENT	<b>145 974</b>	47 467
INTÉRÊTS SUR LA DETTE À LONG TERME	<b>27 219</b>	6 138
FRAIS DE FINANCEMENT (note 12)	<b>36 710</b>	748
GAIN NET À LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	<b>(127)</b>	(192)
GAIN SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS (note 13)	<b>(10 361)</b>	(1 550)
PERTE DE CHANGE (note 14)	<b>10 081</b>	-
AUTRES CHARGES (note 15)	<b>2 522</b>	-
(PERTE) BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	<b>(6 001)</b>	11 955
CHARGE (ÉCONOMIE) D'IMPÔTS (note 9)		
Impôts exigibles	<b>4 002</b>	540
Impôts futurs	<b>(23 708)</b>	(8 547)
	<b>(19 706)</b>	(8 007)
BÉNÉFICE AVANT PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	<b>13 705</b>	19 962
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE (note 10)	<b>3 062</b>	-
<b>BÉNÉFICE NET</b>	<b>10 643 \$</b>	19 962 \$
Bénéfice net par part de fiducie, de base et dilué	<b>0.22</b>	0.75
Nombre moyen pondéré de parts de fiducie en circulation (en milliers), de base (note 11)	<b>47 433</b>	26 500
Nombre moyen pondéré de parts de fiducie en circulation (en milliers), dilué (note 11)	<b>63 260</b>	26 500

**FONDS DE REVENU BFI CANADA****États consolidés des flux de trésorerie**

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars)

	2005	2004
<b>RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES</b>		
<b>EXPLOITATION</b>		
Bénéfice net	10 643 \$	19 962 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des actifs incorporels	20 384	12 972
Amortissement des frais de financement reportés	1 487	918
Amortissement des immobilisations	56 185	15 960
Amortissement des actifs liés aux décharges	67 918	17 617
Gain net à la cession d'immobilisations	(127)	(192)
Frais reportés	1 364	-
Radiation de frais de financement reportés	367	748
Désactualisation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	2 908	202
Perte de change non réalisée	10 317	-
Impôts futurs	(23 708)	(8 547)
Gain net sur les instruments dérivés	(10 361)	-
Part des actionnaires sans contrôle	3 062	-
Dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	(14 350)	(1 328)
	126 089	58 312
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	1 590	330
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	127 679	58 642
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions (note 3)	(139 796)	(32 951)
Placement lié aux autres débiteurs	-	(1 138)
Produit lié aux autres débiteurs	1 225	924
Coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés	(916)	(354)
Achat d'immobilisations	(55 297)	(15 462)
Achat d'actifs liés aux décharges	(52 667)	(7 359)
Produit de la cession d'immobilisations	556	222
Frais reportés	(1 770)	(4 077)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(248 665)	(60 195)
<b>FINANCEMENT</b>		
Paiement des frais de financement reportés	(5 514)	(2 261)
Produit d'un emprunt à terme et renouvelable	517 286	27 800
Produit des débetures garanties de premier rang	-	105 000
Remboursement sur l'emprunt renouvelable et la dette à long terme prise en charge	(643 797)	(87 494)
Émission de parts de fiducie, déduction faite des frais d'émission	351 672	-
Distributions payées aux porteurs de parts et aux détenteurs d'actions privilégiées de participation	(97 545)	(34 914)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	122 102	8 131
Effet des variations de change sur les espèces et quasi-espèces d'établissements étrangers	(256)	-
<b>RENTRÉES NETTES</b>	860	6 578
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT</b>	13 282	6 704
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN</b>	14 142 \$	13 282 \$
<b>DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE :</b>		
Les espèces et quasi-espèces comprennent les éléments suivants :		
Espèces	11 631 \$	8 609 \$
Quasi-espèces	2 511	4 673
	14 142 \$	13 282 \$
Liquidités versées au cours de l'exercice pour les éléments suivants :		
Impôts sur les bénéfices	2 816 \$	909 \$
Intérêts	26 510 \$	5 460 \$

**FONDS DE REVENU BFI CANADA****États consolidés de l'avoir des porteurs de parts**

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars)

	<b>2005</b>	2004
SOLDE AU DÉBUT	<b>209 093 \$</b>	224 326 \$
Bénéfice net	<b>10 643</b>	19 962
Émission de parts de fiducie, déduction faite des frais d'émission et de l'incidence fiscale connexe	<b>385 673</b>	-
Émission de parts de fiducie en échange d'actions privilégiées de participation	<b>250 400</b>	-
Distributions	<b>(77 805)</b>	(35 195)
Écart de conversion	<b>(32 467)</b>	-
SOLDE À LA FIN	<b>745 537 \$</b>	209 093 \$

## Notes complémentaires BFI CANADA

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

### 1. Structure du fonds

Le Fonds de revenu BFI Canada (le « Fonds ») est une fiducie à vocation restreinte et à capital variable constituée en vertu des lois de la province d'Ontario et régie par une deuxième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour le 21 janvier 2005, telle qu'elle est complétée à l'occasion. Par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation, le Fonds fournit des services intégrés liés aux déchets solides non dangereux (les « déchets ») à des clients des domaines commercial, industriel et résidentiel du Canada ainsi que du sud et du nord-est des États-Unis (les « É.-U. »). Le Fonds verse des distributions en espèces aux porteurs de parts de fiducie, sur la base de tous les montants reçus par le Fonds et sa filiale indirecte, IESI Corporation (« IESI »), ainsi qu'aux détenteurs d'actions privilégiées de participation (part des actionnaires sans contrôle), comme il est déterminé par les fiduciaires. La déclaration de fiducie précise que les distributions mensuelles en espèces doivent être versées le 15<sup>e</sup> jour du mois suivant ou vers cette date.

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») et reflètent les principales conventions comptables suivantes :

#### Mode de présentation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes du Fonds et de ses filiales en propriété exclusive. Les opérations et les comptes intersociétés ont tous été éliminés au moment de la consolidation.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que le Fonds effectue des estimations et pose des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pour la période visée. Les estimations et les hypothèses comprennent les éléments suivants : l'estimation de la provision pour créances douteuses; la réalisation des actifs d'impôts futurs; les bénéfices futurs, les impôts sur les bénéfices et autres estimations utilisées pour l'établissement de la juste valeur de l'écart d'acquisition pour le test de dépréciation annuel du Fonds; les hypothèses relatives à la recouvrabilité des frais reportés; la durée de vie utile des immobilisations, les estimations et les hypothèses utilisées pour l'établissement de la juste valeur des paiements conditionnels liés à une acquisition, les provisions pour indemnisation des victimes d'accident constituées, les coûts prévus pour la construction et la mise en valeur de décharges et l'estimation de la capacité d'enfouissement permise utilisée pour l'établissement de l'amortissement de l'actif lié aux décharges; l'estimation des coûts liés à la restauration des décharges; l'estimation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture et diverses estimations économiques utilisées pour l'établissement d'estimations de la juste valeur.

Avec prise d'effet le 10 février 2004, le Fonds a obtenu l'autorisation d'augmenter la capacité de la décharge de BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée (la « décharge de Lachenaie »), une filiale du Fonds, de 6,5 millions de mètres cubes supplémentaires, ce qui équivaut, selon le volume annuel de déchets accepté à la décharge, à une période de 5,0 à 6,5 années d'exploitation. Dans l'éventualité où le Fonds n'obtiendrait pas les permis futurs nécessaires à l'agrandissement de la décharge de Lachenaie, les actifs suivants au 31 décembre 2005 feraient l'objet d'un ajustement important : écart d'acquisition, 19 859 \$ (19 859 \$ au 31 décembre 2004) et actifs liés aux décharges (note 6), 86 201 \$ (85 224 \$ au 31 décembre 2004). La direction estime qu'elle obtiendra l'autorisation d'effectuer un agrandissement avant l'expiration du permis actuel du Fonds. Par conséquent, aucune provision pour baisse de valeur n'a été comptabilisée.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

À la date d'acquisition d'IESI par le Fonds, la capacité résiduelle de la décharge Seneca Meadows était d'environ 4,1 ans, selon le volume annuel de déchets que le site reçoit actuellement. Le Fonds, par l'entremise d'IESI, a entamé le processus d'obtention des autorisations d'agrandissement liées à son permis actuel. Dans l'éventualité où le Fonds n'obtiendrait pas les permis futurs nécessaires à l'agrandissement de la décharge Seneca Meadows, les actifs suivants, au 31 décembre 2005, feraient l'objet d'un ajustement important : 4 190 \$ aux actifs incorporels, 158 491 \$ à l'écart d'acquisition, et 269 371 \$ aux actifs liés aux décharges (note 6). La direction estime qu'elle obtiendra l'autorisation d'effectuer l'agrandissement avant l'expiration du permis actuel du Fonds. Par conséquent, aucune provision pour baisse de valeur n'a été comptabilisée.

Le Fonds fait diverses estimations liées à l'établissement de la capacité d'enfouissement autorisée prévue. Ces estimations, si elles ne sont pas réalisées, pourraient se traduire par des ajustements importants apportés aux actifs liés aux décharges, à l'écart d'acquisition et aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges.

### Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent l'encaisse et les placements du marché monétaire à court terme hautement liquides assortis d'une échéance initiale d'au plus trois mois.

### Autres débiteurs

Les autres débiteurs comprennent une créance liée à un contrat de location-financement ainsi que des créances de financement à long terme.

Les actifs loués selon des modalités prévoyant le transfert aux clients de presque tous les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisés à titre de créances liées à des contrats de location-financement. Ces créances sont inscrites au coût et actualisées selon leur taux sous-jacent implicite.

Les créances de financement à long terme sont comptabilisées au coût majoré des revenus de financement non gagnés.

La juste valeur des autres débiteurs est évaluée au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés appliquant des taux d'intérêt que la direction considère comme conformes à la qualité du crédit de l'emprunteur. Les autres débiteurs font périodiquement l'objet d'un test de dépréciation, et toute réduction de valeur au montant recouvrable net en résultant est constatée dans la période au cours de laquelle la dépréciation est subie.

### Actifs incorporels

Les actifs incorporels incluent les contrats de collecte avec des clients, les listes de clients, les ententes de non-concurrence, les licences relatives aux stations de transfert et les marques de commerce, et ils sont réputés avoir une durée de vie limitée. Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Contrats de collecte avec des clients	Durée prévue du contrat, déduction faite de l'attrition
Listes de clients	De 2 à 7 ans
Ententes de non-concurrence	De 2 à 5 ans
Licences relatives aux stations de transfert	De 10 à 25 ans
Marques de commerce	De 10 à 13 ans

### Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition n'est pas amorti et il est soumis à un test de dépréciation au moins annuellement, ou plus fréquemment lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'il survienne un événement ou une situation ayant pour effet de faire baisser la juste valeur de l'unité d'exploitation au-dessous de sa valeur comptable. Toute réduction de valeur représentant l'écart entre la juste valeur et la valeur comptable est constatée dans la période au cours de laquelle la dépréciation est subie. Le test de dépréciation annuel a été effectué le 30 avril 2005 et n'a pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

### Frais reportés

Les frais reportés sont liés à l'aménagement des décharges, y compris le coût des licences relatives aux décharges, les projets d'immobilisations, dont les frais de financement, pour lesquels l'amortissement n'a pas commencé, les coûts d'acquisition et d'opération pour les acquisitions qui n'ont pas encore été finalisées, les gains ou les pertes non réalisés sur les instruments dérivés et d'autres frais reportés à un exercice futur. La direction examine périodiquement les valeurs comptables des frais reportés afin de cerner toute perte de valeur éventuelle, et toute réduction de valeur connexe au montant recouvrable net est constatée dans la période au cours de laquelle la dépréciation est subie.

### Frais de financement reportés

Les frais de financement reportés représentent les honoraires et les coûts liés à l'obtention de la dette à long terme. Le Fonds amortit ces coûts sur la durée de la dette.

### Immobilisations

Les immobilisations sont constatées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Immeubles et améliorations	10 à 40 ans
Véhicules et matériel	3 à 10 ans
Conteneurs et compacteurs	5 à 10 ans
Mobilier, agencements et matériel informatique	3 à 10 ans

### Actifs liés aux décharges

Les actifs liés aux décharges représentent le coût de la capacité d'enfouissement des décharges, y compris les coûts d'acquisition initiaux, les coûts engagés relativement à la construction et à l'aménagement des décharges, dont les systèmes de collecte du gaz installés pendant la durée d'exploitation du site, et les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture capitalisés.

Le coût des actifs liés aux décharges ainsi que les coûts de construction et d'expansion des décharges prévus sont amortis proportionnellement à l'utilisation, à mesure que la capacité d'enfouissement des décharges est utilisée.

La direction met à jour annuellement l'estimation de la capacité d'enfouissement des décharges en fonction de renseignements obtenus par levé et fournis par des ingénieurs indépendants ainsi que les coûts prévus pour la construction et la mise en valeur de décharges. L'incidence des modifications de la capacité et des coûts de construction estimatifs sur la charge d'amortissement annuel est comptabilisée prospectivement.

La capacité de décharge disponible totale aux fins de l'amortissement des actifs liés aux décharges représente la somme de la capacité d'enfouissement autorisée estimative (après l'obtention du permis final auprès des organismes de réglementation) et de la capacité d'enfouissement autorisée future potentielle, ce qui représente une estimation de la capacité d'enfouissement qui, selon la direction, est généralement susceptible d'être finalement autorisée en fonction des hypothèses suivantes :

- des employés travaillent activement pour obtenir le permis ou les modifications du permis nécessaires en vue d'agrandir une décharge existante, et le projet est bien engagé;
- il est probable que les approbations nécessaires seront obtenues dans un délai normal en ce qui a trait à la demande et au traitement des approbations pour le territoire dans lequel la décharge est située;
- le Fonds a le droit légal d'utiliser ou d'obtenir un terrain à l'égard du projet d'agrandissement;
- il n'existe aucune restriction ni question importante connue sur le plan politique, technique, juridique ou commercial pouvant entraver la réussite de l'agrandissement;
- la direction est déterminée à poursuivre l'agrandissement;
- une capacité d'enfouissement des décharges additionnelle et les coûts connexes ont été estimés en fonction de l'étude de définition du projet d'agrandissement prévu.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

En général, le Fonds et ses prédécesseurs ont réussi à obtenir les approbations nécessaires en vue des agrandissements projetés. Toutefois, il n'y a aucune garantie que le Fonds réussira à l'avenir à obtenir les approbations nécessaires pour agrandir les décharges.

### **Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges**

Les coûts associés au recouvrement, à la fermeture et à la surveillance des décharges après qu'elles aient cessé d'accepter des déchets sont constatés à la juste valeur sur la durée de l'exploitation des décharges, soit la période durant laquelle celles-ci acceptent des déchets.

Le Fonds établit ses estimations des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture en fonction des données que lui fournit son personnel technique, comptable et des décharges, fondées sur les règlements en matière de décharges régissant chaque installation, et les examine au moins une fois l'an. Les produits prévus devant être tirés des centrales de transformation des gaz d'enfouissement en électricité ne réduisent pas les estimations des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture. Ces estimations sont élaborées de manière à ce qu'elles se rapprochent de la juste valeur, car les valeurs à la cote ne sont habituellement pas disponibles. Dans le processus d'élaboration de ces estimations, le Fonds a recours à la méthode des flux de trésorerie estimatifs pour déterminer la juste valeur. Le Fonds étudie également les hypothèses que des parties prenantes du marché utiliseraient dans la détermination des justes valeurs estimatives, et il les intègre à ses calculs, notamment l'inflation, les majorations de prix, les incertitudes inhérentes au moment de l'exécution des travaux, l'information obtenue auprès de tiers, les prix du marché et les prix réels payés pour des travaux analogues ainsi que les estimations techniques. Une fois les justes valeurs estimatives établies, celles-ci sont ramenées à leur valeur actualisée au moyen du taux sans risque, lequel s'entend du taux d'intérêt sur les actifs qui sont essentiellement exempts de risque de défaut, ajusté en fonction de la qualité du crédit du Fonds. Aucune estimation fiable des primes liées aux risques de marché n'est disponible, car il n'existe aucun marché pour la vente de la responsabilité à l'égard des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. Par conséquent, le Fonds a exclu les estimations de primes liées aux risques de marché dans la détermination de la juste valeur pour les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges.

Les hypothèses posées à l'égard de l'inflation sont établies en fonction de l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et prévue, et du moment prévu du décaissement des dépenses. Ainsi, pour ses décharges canadiennes et américaines, le Fonds a utilisé respectivement des taux d'inflation de 3,0 % et de 2,5 %. L'incertitude inhérente à l'établissement de telles estimations fait en sorte que les résultats réels peuvent différer des montants estimés.

Le taux d'intérêt sans risque et le taux d'ajustement en fonction de la qualité de crédit sont établis selon l'interprétation que fait la direction de la conjoncture économique actuelle et prévue, et du moment prévu du décaissement des dépenses. Ainsi, pour ses décharges canadiennes et américaines, le Fonds a actualisé les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges en utilisant

respectivement des taux sans risque ajustés en fonction de la qualité du crédit de 6,4 % et de 6,2 %. L'incertitude inhérente à l'établissement de telles estimations fait en sorte que les résultats réels peuvent différer des montants estimés. L'évolution future de la qualité du crédit du Fonds ne vient pas modifier le montant des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture déjà comptabilisés; toutefois, elle aura une incidence sur les prochains calculs de la juste valeur.

Les révisions à la hausse des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture estimatifs sont actualisées par l'application du taux d'intérêt courant sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit. Les révisions à la baisse de ces mêmes coûts sont actualisées par l'application du taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit utilisé au moment de l'établissement initial des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture estimatifs, ou encore à l'aide du taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit moyen pondéré s'il est impossible de connaître la période de constatation initiale.

Le Fonds comptabilise la juste valeur estimative des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges à mesure que la capacité d'enfouissement est utilisée. Le total de l'obligation sera entièrement constaté au moment où ces installations cesseront d'accepter des déchets et qu'elles seront fermées.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Les activités de maintenance, notamment la surveillance environnementale, le fauchage et la fertilisation, la gestion du lixiviat, la surveillance des puits, l'entretien des matériaux tampons, les systèmes de torchage et de collecte pour la transformation des gaz d'enfouissement en électricité et les autres activités, sont imputées aux charges d'exploitation sur la durée d'exploitation des décharges. Ces coûts sont estimés et inclus dans le total des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges pour toutes les activités qui se déroulent après la durée d'exploitation d'une décharge donnée. Des travaux de maintenance sont habituellement nécessaires durant un minimum de 30 années suivant la fermeture d'une décharge.

La désactualisation, qui s'entend de l'augmentation de la valeur comptable des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges à payer imputable à l'écoulement du temps, est constatée à titre de charge d'exploitation à l'état consolidé des résultats et reste en vigueur même après que la décharge ait cessé d'accepter des déchets.

### Impôts sur les bénéfiques

Les impôts futurs sont calculés au moyen de la méthode du passif fiscal. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis selon les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et selon les taux d'imposition pratiquement en vigueur et les lois fiscales qui seront en vigueur au moment où les écarts sont censés se résorber. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est comptabilisée dans les résultats dans la période au cours de laquelle la modification a lieu.

Conformément aux modalités de la deuxième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour, le Fonds verse des distributions en espèces aux porteurs de parts de fiducie, telles qu'elles sont établies par ses fiduciaires, en fonction de tous les montants reçus par le Fonds. Par conséquent, tous les bénéfiques imposables que le Fonds a réalisés au moyen de ses entités intermédiaires ne sont pas compris dans le calcul de la charge d'impôts du Fonds, puisque les obligations fiscales liées aux distributions versées par le Fonds grâce aux bénéfiques reçus de ses entités intermédiaires sont des obligations attribuables aux porteurs de parts du Fonds.

### Produits

Les produits sont principalement composés des frais de collecte de déchets payés par les clients des domaines commercial, industriel et résidentiel ainsi que des frais de transfert et de mise en décharge imputés à des tiers. En ce qui a trait aux activités de collecte et de mise en décharge, les produits sont constatés lorsque les services sont fournis, soit au moment de la mise en décharge des déchets recueillis.

Les produits reportés ont trait aux contrats de collecte à long terme, en vertu desquels une facturation anticipée est effectuée avant que les services soient fournis.

### Acquisitions

Le Fonds comptabilise ses acquisitions selon la méthode de l'acquisition et répartit le prix d'achat selon les justes valeurs des actifs et passifs acquis. Les actifs acquis sont amortis sur leur durée de vie utile restante respective. La répartition du prix d'achat peut exiger des ajustements lorsque de l'information est absente, et les répartitions à la juste valeur sont présentées sur une base estimative ou préliminaire. Des ajustements subséquents aux estimations préliminaires de la juste valeur des actifs ou des passifs sont apportés dans la répartition du prix d'achat.

Certaines des conventions d'achat et de vente du Fonds comprennent des dispositions prévoyant des contreparties conditionnelles. Une contrepartie conditionnelle qui peut être raisonnablement estimée à la date d'acquisition et dont la probabilité peut être établie hors de tout doute raisonnable, est constatée à la juste valeur dans la répartition du prix d'achat. Une contrepartie qui est conditionnelle au maintien ou à l'atteinte de niveaux de bénéfiques précis, à l'atteinte de seuils de tonnage précis, dans le cas de décharges acquises, ou à l'autorisation par les organismes de réglementation d'agrandir la décharge, est constatée comme un ajustement à la répartition du prix d'achat lorsque la condition est remplie et que la contrepartie supplémentaire est payée ou devient payable. La contrepartie supplémentaire à l'égard de la rémunération d'une prestation de services, de l'utilisation de biens ou du partage de bénéfiques est passée en charges à l'état consolidé des résultats.

### Redevances

Certaines des conventions d'achat et de vente du Fonds comprennent des dispositions prévoyant des versements de redevances. Les versements de redevances sont comptabilisés dans les charges d'exploitation à l'état consolidé des résultats à mesure que les montants sont payés ou deviennent payables.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

---

### Dépréciation d'actifs à long terme

Une perte de valeur est constatée lorsqu'un événement ou une situation indique que la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et excède sa juste valeur. Toute perte de valeur qui en résulte est constatée dans la période où la dépréciation est subie.

### Part des actionnaires sans contrôle

La part des actionnaires sans contrôle constitue une participation directe sans contrôle dans le Fonds par le biais d'actions privilégiées de participation d'IESI. Les détenteurs d'actions privilégiées de participation ont droit à des bénéfices qui sont économiquement équivalents à toute distribution versée par le Fonds. Les actions privilégiées de participation sont comptabilisées à leur valeur d'échange, laquelle est calculée en fonction du cours moyen pondéré des parts de fiducie du Fonds à la date d'émission. Le cours moyen pondéré représente le cours moyen des parts de fiducie du Fonds pour une période raisonnable débutant avant et se terminant après le moment auquel les conditions de l'acquisition d'IESI ont été annoncées et acceptées. Les échanges d'actions privilégiées de participation contre des parts de fiducie du Fonds sont comptabilisés à la valeur comptable des actions à l'émission, déduction faite du bénéfice net (de la perte nette) et des distributions attribuables aux actions privilégiées de participation à la date d'échange.

### Rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions est constatée comme charge de rémunération et calculée selon la juste valeur des parts de fiducie émises à la date d'octroi.

### Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Une partie importante des activités du Fonds est effectuée aux É.-U. Le Fonds utilise des instruments dérivés afin de réduire son exposition aux fluctuations du taux de change.

Le Fonds utilise aussi des instruments dérivés pour réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt variables sur ses facilités de crédit américaines à long terme. Il a également conclu un swap sur marchandises relatif à du carton ondulé.

Les justes valeurs des instruments dérivés du Fonds sont déterminées par les parties contractantes en fonction du cours du marché, et tout instrument dérivé qui n'est pas admissible à la comptabilité de couverture ou qui n'est pas désigné comme une couverture est comptabilisé à la juste valeur et est inclus dans les frais reportés ou dans les autres passifs au bilan consolidé, les variations de la juste valeur étant inscrites dans les résultats.

Le Fonds n'utilise pas les instruments dérivés à des fins spéculatives ou de négociation. Pour réduire son exposition au risque de crédit, le Fonds ne conclut des ententes relatives à des instruments dérivés qu'avec des parties contractantes dont elle considère les ressources financières suffisantes.

### Conversion des devises

Les établissements étrangers autonomes sont convertis selon la méthode du taux courant. Conformément à cette méthode, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens à partir de leur monnaie fonctionnelle selon le cours du change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens mensuels. Les écarts de conversion inhérents à cette conversion sont reportés et comptabilisés comme écart de conversion dans l'avoir des porteurs de parts et ne sont inclus dans les états consolidés des résultats que lorsqu'il y a réduction de l'investissement net dans ces établissements étrangers. Les gains et les pertes sur les soldes ou les opérations en monnaie étrangère qui sont désignés comme couvertures d'un investissement net dans des établissements étrangers autonomes sont portés en réduction des gains ou pertes de change inclus dans une rubrique distincte de l'avoir des porteurs de parts.

### Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités

Un actif à long terme destiné à être sorti autrement que par la vente, comme par l'abandon ou l'échange contre un actif à long terme productif de nature similaire, doit être classé comme un actif détenu et utilisé jusqu'à ce que l'opération de sortie ait lieu. Un actif à long terme destiné à la vente doit être comptabilisé selon le moindre de sa valeur comptable ou de sa juste valeur diminuée des frais de vente.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

### Avantages sociaux futurs

Les coûts des avantages complémentaires de retraite et de certains avantages postérieurs à l'emploi sont constatés sur la période au cours de laquelle le salarié a rendu les services en retour de ces avantages. D'autres avantages postérieurs à l'emploi sont constatés au moment où l'événement donnant lieu à l'obligation survient.

Le Fonds offre à la fois un régime de retraite à cotisations déterminées et un régime de retraite à prestations déterminées; il comptabilise ses obligations en vertu de régimes d'avantages sociaux et les coûts qui y sont associés, déduction faite des actifs du régime. Le Fonds a adopté les conventions suivantes :

- Le coût des prestations de retraite gagnées par les salariés est établi par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes capitalisés, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.
- L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime, selon le montant le plus élevé, est amorti sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés actifs. La durée d'activité résiduelle moyenne des salariés actifs couverts par le régime de retraite à prestations déterminées est de 13,3 ans.
- L'actif transitoire initial est amorti sur une période de 11,9 ans.

### Entités à détenteurs de droits variables

Une entité à détenteurs de droits variables (« EDDV ») est consolidée lorsque le Fonds est réputé être le principal bénéficiaire de l'EDDV. Le principal bénéficiaire est la partie qui est exposée à une majorité des pertes attendues des activités des EDDV ou a le droit de recevoir la majorité du rendement résiduel, ou les deux. Le Fonds a déterminé qu'il n'est le principal bénéficiaire d'aucune EDDV.

## 3. Acquisitions

Le Fonds, certaines de ses filiales et IESI ont conclu une convention selon laquelle le Fonds s'est porté acquéreur d'IESI. IESI est une société de services complets de gestion des déchets en exploitation dans le sud et le nord-est des É.-U. La contrepartie totale, y compris les coûts liés à l'opération et les coûts connexes, s'élève à 622 350 \$. L'acquisition a été financée par le produit du placement de reçus de souscription du Fonds (note 11), par l'émission d'actions privilégiées de participation en faveur des actionnaires vendeurs (note 10) et par des retraits en vertu de la nouvelle facilité de crédit d'IESI (note 7). La clôture de l'acquisition a eu lieu le 21 janvier 2005.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Le prix d'achat est réparti comme suit :

Actif à court terme (y compris des espèces et quasi-espèces de 581 \$)	49 196 \$
Actifs incorporels	31 140
Écart d'acquisition	427 513
Frais de financement reportés	1 280
Immobilisations	197 801
Actifs liés aux décharges	557 015
Autres actifs à long terme	5 703
Passif à court terme	(69 099)
Dette à long terme	(466 337)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	(66 278)
Passifs d'impôts futurs	(43 792)
Autres passifs à long terme	(1 792)
	<b>622 350 \$</b>
Contrepartie	
Actions privilégiées de participation émises	585 848 \$
Parts de fiducie émises	23 223
Coûts d'acquisition et connexes	13 279
	<b>622 350 \$</b>

À l'acquisition d'IESI, le Fonds a pris en charge diverses obligations qui le contraignent à verser des montants supplémentaires à certains vendeurs initiaux à la condition que certains événements convenus surviennent ou que certains objectifs de rendement convenus soient atteints, y compris l'autorisation d'agrandissement de décharges ou les volumes d'élimination ciblés. Après avoir reçu l'autorisation d'agrandir la décharge Seneca Meadows, le Fonds sera tenu de verser 15 000 \$ US au vendeur initial. Bien que la direction estime que l'agrandissement de la décharge Seneca Meadows sera autorisé, la certitude de l'agrandissement ne peut être établie hors de tout doute raisonnable. Par conséquent, le Fonds comptabilisera un ajustement à la répartition du prix d'achat lorsque la condition sera remplie et que la contrepartie sera payée ou deviendra payable. Au 31 décembre 2005, le Fonds est aussi tenu de verser à certains vendeurs des montants pouvant aller jusqu'à environ 16 700 \$ US en raison de l'atteinte de certains volumes d'élimination convenus. Les montants sont constatés mensuellement et versés périodiquement conformément aux conventions sous-jacentes, jusqu'à ce que certains objectifs convenus liés au volume d'élimination soient atteints et que l'obligation maximale soit remplie. Les montants constatés mensuellement, qui sont versés jusqu'à la date à laquelle les objectifs liés au volume d'élimination sont atteints, diminuent le versement pour seuil atteint du même montant. Le Fonds comptabilisera un ajustement à la répartition du prix d'acquisition lorsque la condition sera remplie et que la contrepartie sera payée ou deviendra payable. Au 31 décembre 2005, le Fonds avait versé une contrepartie en espèces totalisant 5 811 \$ aux vendeurs initiaux relativement à l'atteinte des objectifs convenus liés au volume d'élimination dans des décharges du sud des É.-U. Les permis relatifs aux décharges acquis avec l'acquisition d'IESI ont été comptabilisés à leur juste valeur. Par conséquent, tous les versements conditionnels effectués et tous les versements conditionnels futurs effectués, à l'égard de la réception de l'autorisation d'agrandissement de décharges ou de l'atteinte des objectifs de volume d'enfouissement, sont imputés à l'écart d'acquisition.

Le Fonds a conclu une convention de rachat d'actions dans le but d'acquérir la décharge Ridge au Canada pour une contrepartie en espèces totale de 109 100 \$, sous réserve de certains ajustements. La clôture de l'acquisition a eu lieu le 4 janvier 2005. Le total de la contrepartie en espèces s'est établi à 111 205 \$, y compris les coûts liés à l'opération et les coûts connexes de 1 668 \$ ainsi que la contrepartie relative au fonds de roulement totalisant 437 \$. Le prix d'achat est réparti comme suit :

Actif à court terme	1 068 \$
Immobilisations	2 714
Actifs liés aux décharges	110 433
Passif à court terme	(575)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	(2 435)
	<b>111 205 \$</b>

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

En 2005, le Fonds a acquis des actifs liés à la collecte de déchets solides ainsi que divers actifs à court terme. Il a également pris en charge diverses dettes de sept sociétés américaines de gestion des déchets. La contrepartie totale, incluant la contrepartie liée aux dettes prises en charge, s'élève à 12 275 \$ et est répartie respectivement dans les secteurs du sud et du nord-est des É.-U. comme suit : 11 852 \$ et 423 \$. Par suite de la répartition des prix d'achat, le Fonds a comptabilisé des actifs incorporels, un écart d'acquisition, des immobilisations et d'autres passifs nets pour un total s'élevant respectivement à 2 289 \$, à 5 152 \$, à 6 116 \$ et à (1 282) \$. Le total de la contrepartie en espèces s'établit à 10 082 \$. La répartition des divers prix d'achat reste à finaliser puisque certaines répartitions de prix d'achat ne tiennent pas compte de l'ajustement de la juste valeur de certaines immobilisations et sont assujetties à une contrepartie conditionnelle à l'atteinte de divers objectifs de rendement des affaires. Les ajustements de la juste valeur qui augmentent ou diminuent la juste valeur de certaines immobilisations et actifs incorporels seront imputés à la répartition du prix d'achat.

Avec prise d'effet le 18 novembre 2004, le Fonds a conclu une convention d'achat visant l'acquisition des actifs liés à la collecte de déchets solides, d'une station de transfert et de divers actifs à court terme d'une entreprise du Canada. Parallèlement, le Fonds a conclu une convention d'achat de terrains et d'immeubles auprès des propriétaires de l'entreprise. Le total de la contrepartie en espèces s'est établi à 28 324 \$, y compris les coûts liés à l'opération et les coûts connexes de 926 \$ ainsi que la contrepartie relative aux actifs à court terme totalisant 3 618 \$. Le prix d'achat est réparti comme suit :

Actif à court terme	3 618 \$
Actifs incorporels – contrats de collecte avec des clients	6 141
Actifs incorporels – listes de clients	4 479
Actifs incorporels – licences relatives aux stations de transfert	4 680
Immobilisations	9 640
Passif à court terme	(234)
	<hr/>
	28 324 \$

Avec prise d'effet le 6 avril 2004, le Fonds a acquis la totalité des actions en circulation d'une société de gestion de déchets solides en exploitation au Canada, pour une contrepartie nette en espèces s'élevant à 4 627 \$. Par suite de la répartition du prix d'achat, le Fonds a comptabilisé des actifs incorporels, un écart d'acquisition, des immobilisations et d'autres passifs nets pour un total s'élevant respectivement à 3 535 \$, à 1 718 \$, à 1 854 \$ et à (2 480) \$.

Les résultats de ces acquisitions ont été inclus dans les états financiers consolidés à compter de leurs dates de clôture respectives.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

### 4. Actifs incorporels

Au 31 décembre 2005				
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Ajouts
Contrats de collecte avec des clients	109 508 \$	47 809 \$	61 699 \$	5 483 \$
Listes de clients	17 446	3 616	13 830	25 047
Ententes de non-concurrence	2 762	894	1 868	2 899
Licences relatives aux stations de transfert	6 272	797	5 475	-
Marques de commerce	2 300	669	1 631	-
	<b>138 288 \$</b>	<b>53 785 \$</b>	<b>84 503 \$</b>	<b>33 429 \$</b>

Au 31 décembre 2004				
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Ajouts
Contrats de collecte avec des clients	92 537 \$	32 415 \$	60 122 \$	9 676 \$
Listes de clients	5 422	326	5 096	4 479
Licences relatives aux stations de transfert	6 272	448	5 824	4 680
Marques de commerce	2 300	486	1 814	-
	<b>106 531 \$</b>	<b>33 675 \$</b>	<b>72 856 \$</b>	<b>18 835 \$</b>

### 5. Immobilisations

Au 31 décembre 2005			
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains et améliorations	31 316 \$	- \$	31 316 \$
Immeubles et améliorations	58 977	6 868	52 109
Véhicules et matériel	195 676	55 632	140 044
Conteneurs et compacteurs	91 279	27 094	64 185
Mobilier, agencements et matériel informatique	10 531	5 690	4 841

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

	Au 31 décembre 2004		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains et améliorations	13 275 \$	-	13 275 \$
Immeubles et améliorations	34 375	3 412	30 963
Véhicules et matériel	57 408	25 033	32 375
Conteneurs et compacteurs	30 113	13 207	16 906
Mobilier, agencements et matériel informatique	4 668	2 862	1 806
	<b>139 839 \$</b>	<b>44 514 \$</b>	<b>95 325 \$</b>

### 6. Actifs liés aux décharges

	Au 31 décembre 2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Actifs liés aux décharges	<b>842 454 \$</b>	<b>103 228 \$</b>	<b>739 226 \$</b>

	Au 31 décembre 2004		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Actifs liés aux décharges	154 290 \$	43 908 \$	110 382 \$

Avec prise d'effet le 10 février 2004, le Fonds a reçu l'autorisation d'augmenter la capacité de la décharge de Lachenaie de 6,5 millions de mètres cubes supplémentaires, ce qui équivaut à une période de 5,0 à 6,5 années d'exploitation, selon le volume annuel de déchets solides non dangereux accepté à la décharge. Une approbation future visant la poursuite de l'exploitation de la décharge de Lachenaie devrait accroître sa capacité, et donc sa durée d'exploitation, de 26,7 millions de mètres cubes. La direction prévoit recevoir les permis nécessaires avant l'échéance du permis en vigueur. Par conséquent, les coûts relatifs à la décharge de Lachenaie sont amortis sur la capacité totale prévue d'environ 33,2 millions de mètres cubes, ce qui aligne l'estimation de la capacité d'enfouissement des décharges associée à l'amortissement de l'actif lié aux décharges sur la capacité d'enfouissement des décharges estimative utilisée dans l'établissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture. La valeur comptable nette de la décharge de Lachenaie au 31 décembre 2005 était de 86 201 \$ (85 224 \$ au 31 décembre 2004).

À la date d'acquisition d'IESI par le Fonds, la capacité résiduelle de la décharge Seneca Meadows était d'environ 4,1 ans, selon le volume annuel de déchets que le site reçoit actuellement. Les approbations futures visant la poursuite de l'exploitation de la décharge Seneca Meadows devraient accroître sa capacité, et donc sa durée d'exploitation, de 34,7 millions de mètres cubes. La direction prévoit recevoir les permis nécessaires avant l'échéance du permis en vigueur. Par conséquent, les coûts relatifs à la décharge Seneca Meadows sont amortis sur la capacité totale prévue d'environ 41,4 millions de mètres cubes, ce qui aligne l'estimation de la capacité d'enfouissement associée à l'amortissement de l'actif lié aux décharges sur la capacité d'enfouissement estimative utilisée dans l'établissement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. La valeur comptable nette de la décharge Seneca Meadows au 31 décembre 2005 était de 269 371 \$ (néant au 31 décembre 2004).

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

### 7. Dette à long terme

	Aux 31 décembre	
	2005	2004
Débiteures garanties de premier rang, série A	47 000 \$	47 000 \$
Débiteures garanties de premier rang, série B	58 000	58 000
Emprunt à terme	215 692	-
Facilités de crédit renouvelables	105 866	22 000
Autres	23 558	464
	<b>450 116</b>	127 464
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	29 718	22 224
	<b>420 398 \$</b>	105 240 \$

Le 25 juin 2004, BFI Canada Holdings Inc. (« Holdings »), une filiale du Fonds, a émis des débiteures garanties de premier rang, série A pour un montant de 47 000 \$, portant intérêt à 6,123 %, et des débiteures garanties de premier rang, série B pour un montant de 58 000 \$, portant intérêt à 7,015 %. Les intérêts sur chacune des séries de débiteures sont payables à terme échu trimestriellement à compter du 26 septembre 2004. Les débiteures de série A et de série B sont payables en entier les 26 juin 2009 et 2014, respectivement. Les débiteures sont remboursables par anticipation au gré de l'émetteur en partie ou en totalité de temps à autre à un prix équivalant à la valeur nominale ou à la valeur actualisée nette, selon la plus élevée des deux, des paiements d'intérêt et de capital prévus selon un taux d'actualisation équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada majoré d'une marge sur les deux séries de débiteures. Les débiteures de série A et de série B sont garanties par une charge sur la totalité des biens meubles et des biens immobiliers de Holdings et de Ridge Landfill Trust, une filiale en propriété exclusive du Fonds, et ses filiales, sur les actions et sur la dette intersociété détenues respectivement par 4264126 Canada Limitée, une filiale en propriété exclusive du Fonds, et le Fonds. Les débiteures garanties de premier rang sont de même rang que la facilité de crédit renouvelable de Holdings.

Le 21 janvier 2005, IESI a contracté un nouvel emprunt à terme de 185 000 \$ US et une facilité de crédit renouvelable de 200 000 \$ US, laquelle sert à financer les exigences du fonds de roulement, les dépenses en immobilisations admissibles et les acquisitions. Elle sert également pour les besoins généraux du Fonds. Au 31 décembre 2005, la facilité de crédit renouvelable était utilisée à raison de 65 500 \$ US. L'emprunt à terme et la facilité de crédit renouvelable portent intérêt à divers taux d'intérêt majorés d'une marge applicable, les intérêts sont payables à terme échu trimestriellement et les tranches inutilisées de la facilité sont assujetties à une commission d'engagement. L'emprunt à terme et la facilité de crédit renouvelable viennent à échéance respectivement le 21 janvier 2012 et le 21 janvier 2010. Afin de respecter une condition de prêt, IESI devait, dans les 90 jours suivant le 21 janvier 2005, conclure et maintenir des swaps de taux d'intérêt d'au moins 60 % du solde à taux d'intérêt variable payable sur son emprunt à terme, mais d'au plus 50 % du total tiré sur la facilité. En janvier 2005, IESI a conclu trois swaps de taux d'intérêt, en vigueur jusqu'en janvier 2009, avec trois établissements financiers. Une tranche de 75 000 \$ US du nouvel emprunt à terme a vu son taux d'intérêt variable converti en taux fixes de 3,47 %, de 3,57 % et de 3,60 %, majorés d'une marge bancaire allant de 1,75 % à 3,50 %. En avril 2005, IESI a conclu quatre swaps de taux d'intérêt, en vigueur jusqu'en avril 2009, avec quatre institutions financières. Une tranche de 40 000 \$ US du nouvel emprunt à terme a vu son taux d'intérêt variable converti en taux fixes de 4,22 %, de 4,24 %, de 4,25 % et de 4,29 %, majorés d'une marge bancaire allant de 1,75 % à 3,50 %. L'emprunt à terme et la facilité de crédit renouvelable sont garantis par une sûreté parfaite de premier rang sur l'ensemble des actifs d'IESI et de ses filiales, y compris tous les titres de capitaux propres des filiales directes et indirectes d'IESI et toutes les actions ordinaires d'IESI.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Holdings a conclu une facilité de crédit renouvelable (la « facilité ») qui, à la clôture de la transaction liée à IESI, mettait à la disposition de Holdings un montant maximal de 80 000 \$. La facilité sert principalement à financer les exigences du fonds de roulement, les dépenses en immobilisations admissibles et les acquisitions. La facilité porte intérêt à divers taux majorés d'une marge applicable, les intérêts sont payables à terme échu mensuellement et les tranches inutilisées de la facilité sont assujetties à une commission d'engagement. La facilité vient à échéance le 31 mai 2006 et, par conséquent, est incluse dans la tranche à court terme de la dette à long terme au bilan consolidé, au montant de 29 500 \$. Des périodes de prorogation de 364 jours peuvent être accordées au gré des prêteurs, et la direction croit que ces périodes de prorogation seront obtenues. La facilité est garantie par une sûreté parfaite de premier rang sur l'ensemble des biens meubles et des biens immobiliers de Holdings et de ses filiales, sur les actions et sur la dette intersociété détenues respectivement par 4264126 Canada Limitée et par le Fonds. La facilité est de même rang que les débentures garanties de premier rang de série A et de série B de Holdings. Avec prise d'effet le 10 février 2006, Holdings a modifié les modalités liées à sa facilité (note 23).

En octobre 2005, IESI a conclu une convention d'une durée de 30 ans lui donnant accès à des obligations-recettes liées à l'évacuation de déchets solides, à vue et assorties de taux d'intérêt variables (les « obligations industrielles »). Les obligations industrielles sont disponibles pour un montant maximal de 45 000 \$ US dans le but de financer une partie de la construction de la décharge Seneca Meadows et les dépenses liées au matériel. Les obligations industrielles portent intérêt au TIOL diminué d'un escompte pertinent. Les intérêts sont payables à terme échu mensuellement, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2005. Les obligations industrielles viennent à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2035 et elles sont garanties par une lettre de crédit couvrant le montant tiré sur la facilité. Le 20 octobre 2005, IESI a prélevé une tranche de 20 000 \$ US des obligations industrielles, dont environ 16 100 \$ US ont été affectés au remboursement de la facilité de crédit renouvelable d'IESI. Au 31 décembre 2005, un montant en espèces de 2 847 \$ US affecté au financement d'une partie de la construction de la décharge Seneca Meadows et des dépenses liées au matériel était inclus dans les espèces et quasi-espèces, un actif à court terme au bilan consolidé, qui correspond au moment où la direction a utilisé ce montant en espèces. Les obligations industrielles sont présentées à titre d'autre dette à long terme dans le tableau ci-dessus.

Le Fonds avait un emprunt bancaire de 240 \$ au 31 décembre 2005 (au 31 décembre 2004, deux emprunts bancaires, totalisant 464 \$, étaient impayés) qui vient à échéance le 12 mars 2007 et qui porte intérêt à 7,0 %. Une ville de la province de Québec garantit cet emprunt. Il a été contracté afin qu'Entreprise Sanitaire F.A. Ltée. (« F.A. »), une filiale du Fonds, puisse acquérir des conteneurs qui ont été fournis à la ville. L'emprunt est remboursé directement par la ville au prêteur en montants mensuels comprenant le capital et les intérêts et est présenté à titre d'autre dette à long terme dans le tableau ci-dessus. Les autres débiteurs à court terme et à long terme comprennent un effet à recevoir de cette ville, assorti des mêmes modalités que l'emprunt bancaire sous-jacent.

Les intérêts sur la dette à long terme ont totalisé 27 219 \$ (6 138 \$ au 31 décembre 2004).

Les remboursements de capital exigés pour chacun des cinq prochains exercices se terminant au 31 décembre, et par la suite, s'établissent comme suit :

2006	29 718 \$
2007	22
2008	-
2009	47 000
2010	76 366
Par la suite	297 010
	<b>450 116 \$</b>

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

### 8. Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges

Le Fonds est exploitant, ou est propriétaire et exploitant, de vingt-deux décharges, et il lui revient d'acquitter les coûts de surveillance et de maintenance liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture de vingt de ces décharges. Les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture découlent des obligations qu'a le Fonds de voir à la remise en état, à la surveillance et à l'entretien des actifs corporels à long terme, une fois leur durée de vie utile échu. Les tableaux suivants présentent les hypothèses clés utilisées dans la détermination de la juste valeur des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture ainsi que du moment prévu de l'engagement des dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, et ils font le rapprochement entre les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture au début et à la fin de la période indiquée :

	Au 31 décembre	
	2005	
Juste valeur des biens légalement affectés	2 468	\$
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, non actualisés	385 740	\$
Taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit - décharges canadiennes	6.4	%
Taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit - décharges américaines	6.2	%
Moment prévu de l'engagement des dépenses non actualisées liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges		
2006	15 798	\$
2007	9 543	
2008	8 629	
2009	8 492	
2010	8 360	
Par la suite	334 918	
	<b>385 740</b>	<b>\$</b>

	Aux 31 décembre	
	2005	2004
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au début de l'exercice	6 143	2 642
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges pris en charge à l'acquisition	68 713	-
Dotation à la provision pour coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de l'exercice	7 304	2 725
Charge de désactualisation, au cours de l'exercice	2 908	202
Dépenses liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, au cours de l'exercice	(14 350)	(1 328)
Révision des flux de trésorerie estimatifs, au cours de l'exercice	(989)	1 902
Écart de conversion, au cours de l'exercice	(3 324)	-
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, à la fin de l'exercice	<b>66 405</b>	<b>6 143</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>

Avec prise d'effet le 10 février 2004, le Fonds a reçu l'autorisation d'augmenter la capacité de la décharge de Lachenaie, à la condition de déposer dans une fiducie d'utilité sociale un montant payable trimestriellement fixé par le gouvernement du Québec pour chaque mètre cube de déchets accepté à la décharge de Lachenaie. Au 31 décembre 2005, le Fonds avait un montant de 2 468 \$ (570 \$ au 31 décembre 2004) de biens légalement affectés aux fins de règlement des coûts liés aux activités d'après-fermeture présentés dans le bilan consolidé à titre de coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés.

Le Fonds a un passif environnemental à payer de 21 910 \$ compris dans les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges au bilan consolidé. Ce passif est principalement lié à une décharge inactive acquise par le Fonds avec l'acquisition d'IESI. (note 17 vii). Ces coûts estimatifs ont une valeur non actualisée totalisant à 27 938 \$.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

### 9. Impôts sur les bénéfices

Le Fonds est considéré comme une fiducie de fonds communs de placement aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Conformément à la deuxième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour, les fiduciaires distribueront aux porteurs de parts tout le bénéfice imposable directement généré par le Fonds et déduiront ces distributions aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Le bénéfice imposable des filiales dont le siège social se trouve au Canada et aux États-Unis est assujéti respectivement à un taux d'imposition d'environ 34 % (34 % en 2004) et 38 %.

Le tableau suivant fait le rapprochement des écarts entre les impôts sur les bénéfices qui découleraient uniquement de l'application des taux prévus par la loi au bénéfice avant impôts du Fonds et l'économie d'impôts figurant dans l'état consolidé des résultats.

	Aux 31 décembre	
	2005	2004
(Perte) bénéfice avant impôts et part des actionnaires sans contrôle	<b>(6 001) \$</b>	11 955 \$
(Économie) charge d'impôts au taux de base combiné	<b>(3 427)</b>	4 065
Impôts sur le bénéfice attribuable aux porteurs de parts et aux détenteurs d'actions privilégiées de participation	<b>(14 189)</b>	(10 443)
Impôts des grandes sociétés et des États	<b>915</b>	350
Retenues d'impôts à la source sur les dividendes et intérêts étrangers	<b>2 395</b>	-
Impôts sur d'autres charges non déductibles	<b>556</b>	70
Déductions fiscales sur les acquisitions et les coûts connexes	<b>(4 433)</b>	-
Révision des reports prospectifs de pertes fiscales inutilisées et de la valeur fiscale des immobilisations	<b>(647)</b>	-
Autres	<b>(876)</b>	(2 049)
Économie d'impôts	<b>(19 706) \$</b>	(8 007) \$

	Aux 31 décembre	
	2005	2004
<b>Actifs d'impôts futurs</b>		
Reports prospectifs de pertes fiscales inutilisées	<b>52 032 \$</b>	11 899 \$
Frais de financement et d'émission reportés	<b>9 176</b>	3 162
Excédent de la valeur fiscale des immobilisations sur la valeur comptable	<b>100</b>	533
Provisions comptables actuellement non déductibles aux fins de l'impôt	<b>25 614</b>	2 078
Pertes comptables actuellement non déductibles aux fins de l'impôt	<b>4 839</b>	-
	<b>91 761</b>	17 672
<b>Passifs d'impôts futurs</b>		
Excédent de la valeur comptable des actifs incorporels sur la valeur fiscale	<b>17 887</b>	19 234
Excédent de la valeur comptable des immobilisations sur la valeur fiscale	<b>28 054</b>	-
Excédent de la valeur comptable des actifs liés aux décharges sur la valeur fiscale	<b>65 934</b>	12 345
Excédent de la valeur comptable des frais reportés sur la valeur fiscale	<b>3 831</b>	-
Autres	<b>361</b>	-
	<b>116 067</b>	31 579
Passifs d'impôts futurs, montant net	<b>24 306 \$</b>	13 907 \$

Les passifs d'impôts futurs nets, qui s'élèvent à 24 306 \$, sont composés des actifs d'impôts futurs nets du Canada de 2 435 \$ et des passifs d'impôts futurs nets des États-Unis de 26 741 \$.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Les filiales du Fonds ont des pertes fiscales totalisant environ 140 918 \$ (35 169 \$ au 31 décembre 2004) qui viennent à échéance entre 2006 et 2019. La réalisation des actifs d'impôts futurs connexes totalisant 52 032 \$ (11 899 \$ au 31 décembre 2004) est tributaire de la génération de bénéfices imposables futurs au cours des années durant lesquelles ces écarts temporaires deviendront déductibles. Selon l'estimation de la direction relative aux bénéfices imposables futurs prévus et aux stratégies de planification fiscale, la direction prévoit réaliser ces actifs d'impôts futurs avant leur échéance.

La valeur comptable de l'actif net du Fonds dans ses entités intermédiaires au 31 décembre 2005 excédait sa valeur fiscale de 3 478 \$ (néant en 2004).

À l'acquisition d'IESI par le Fonds, IESI a émis des effets à payer pour un montant de 160 000 \$ US qui étaient détenus directement par le Fonds au 31 décembre 2005. Aux fins de la détermination de son bénéfice imposable, IESI déduit les intérêts versés sur ses effets à payer car elle considère que ces effets sont commercialement raisonnables. Le Fonds a pris des mesures pour s'assurer que les effets à payer d'IESI sont commercialement raisonnables, mais on ne peut être assuré que les autorités fiscales américaines ne contesteront pas le traitement des effets à payer d'IESI à titre de dette ou le montant d'intérêts débiteurs déduit, ce qui pourrait augmenter le bénéfice imposable d'IESI et, par conséquent, son passif d'impôts fédéraux américains. Si les autorités fiscales américaines contestent avec succès ces éléments, le bénéfice après impôts d'IESI pouvant être distribué serait diminué, ce qui aurait une incidence sur la capacité du Fonds d'effectuer des distributions à ses porteurs de parts et à ses détenteurs d'actions privilégiées de participation.

### 10. Part des actionnaires sans contrôle

À la clôture de l'acquisition d'IESI, le Fonds, par l'intermédiaire d'IESI, a émis 22 266 actions privilégiées de participation qui constituent une participation directe sans contrôle dans le Fonds. Les actions privilégiées de participation sont échangeables, sous réserve de diverses conditions, contre des parts de fiducie du Fonds à raison de une action contre une part. Les détenteurs d'actions privilégiées de participation ont droit à des distributions qui sont économiquement équivalentes aux distributions du Fonds. Les actions privilégiées de participation ont au départ été comptabilisées à leur valeur d'échange, laquelle est calculée en fonction du cours moyen pondéré des parts de fiducie du Fonds. Le cours moyen pondéré représente le cours moyen des parts de fiducie du Fonds pour une période raisonnable débutant avant et se terminant après la date à laquelle les conditions de l'acquisition d'IESI ont été annoncées et acceptées. Les échanges d'actions privilégiées de participation sont comptabilisés à la valeur comptable des actions à l'émission, déduction faite du bénéfice net et des distributions attribuables aux actions privilégiées de participation jusqu'à la date d'échange. Pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2005, 9 797 actions privilégiées de participation ont été échangées contre des parts de fiducie du Fonds.

	Au 31 décembre 2005	
	Actions	\$
Part des actionnaires sans contrôle, au début de l'exercice	-	-
Actions privilégiées de participation émises, au cours de l'exercice	22 266	585 848
Actions privilégiées de participation échangées contre des parts de fiducie, au cours de l'exercice	(9 797)	(250 400)
Bénéfice net attribuable aux actions privilégiées de participation, au cours de l'exercice		3 062
Distributions attribuables aux actions privilégiées de participation, au cours de l'exercice		(25 896)
<b>Part des actionnaires sans contrôle, à la fin de l'exercice</b>	<b>12 469</b>	<b>312 614</b>

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

### 11. Avoir des porteurs de parts

#### Parts de fiducie

Un nombre illimité de parts de fiducie peuvent être émises. Chaque part est transférable, confère un droit de vote et représente un droit égal et indivis à toute distribution du Fonds, qu'il s'agisse de distributions de bénéfice, de gains en capital nets réalisés ou d'autres montants, ainsi qu'à tous les actifs nets du Fonds en cas de dissolution ou de liquidation de celui-ci.

Le 21 janvier 2005, dans le cadre de la clôture de l'acquisition d'IESI, le Fonds a émis 15 583 parts de fiducie pour une contrepartie en espèces totale de 374 000 \$. Les frais d'émission étaient de 14 728 \$, déduction faite de l'incidence fiscale connexe qui s'est élevée à 7 554 \$. De plus, le Fonds a émis 1 042 parts de fiducie supplémentaires en règlement des conversions liées aux options sur actions et aux bons de souscription d'actions d'IESI et des montants dus à la direction d'IESI, qui représentent respectivement un montant de 23 223 \$ et de 3 224 \$. Des coûts liés à l'émission de parts de fiducie supplémentaires s'élevant à 46 \$ ont été engagés lors de l'échange d'actions privilégiées de participation contre des parts de fiducie du Fonds.

#### Part de catégorie A

Lors de l'assemblée extraordinaire des porteurs de parts tenue le 20 janvier 2005 (l'« assemblée extraordinaire des porteurs de parts »), le Fonds a reçu l'approbation pour créer et émettre une part de catégorie A. Conformément à la deuxième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour qui a été approuvée à l'assemblée extraordinaire des porteurs de parts, une part de catégorie A a été émise en faveur d'IESI. Le porteur de la part de catégorie A a le droit de voter avec les parts de fiducie du Fonds sur toutes les questions sur la base de un vote pour chaque part recevable à l'exercice des droits d'échange pour chaque action privilégiée de participation. La part de catégorie A donnera habituellement droit de vote avec les parts de fiducie du Fonds à toutes les assemblées des porteurs de parts ou relativement à toute résolution écrite des porteurs de parts. Le porteur de la part de catégorie A a le droit de désigner jusqu'à deux fiduciaires du Fonds. Le droit de désigner des fiduciaires est tributaire de la participation des détenteurs d'actions privilégiées de participation, et le droit de désigner deux fiduciaires est conditionnel à ce que les détenteurs d'actions privilégiées de participation détiennent une participation dans le Fonds, sur une base diluée, excédant 20 %. Si la participation des détenteurs d'actions privilégiées de participation est inférieure à 20 %, mais est supérieure à 10 %, le porteur de la part de catégorie A a le droit de désigner un fiduciaire du Fonds. Si la participation des détenteurs d'actions privilégiées de participation est inférieure à 10 %, le porteur de la part de catégorie A n'a pas le droit de désigner de fiduciaire du Fonds. Au 31 décembre 2005, la participation indirecte des détenteurs d'actions privilégiées de participation est d'environ 19,1 %.

La deuxième déclaration de fiducie modifiée et mise à jour approuvée à l'assemblée extraordinaire des porteurs de parts prévoit que, tant que des actions privilégiées de participation sont en circulation, les fiduciaires ne doivent pas déclarer, verser ou effectuer une distribution de flux de trésorerie distribuables, au sens attribué à ce terme dans la déclaration de fiducie modifiée et mise à jour, ou une autre distribution d'encaisse ou de biens à l'égard d'une part de fiducie du Fonds, à moins qu'IESI déclare et effectue une distribution aux détenteurs d'actions privilégiées de participation d'un montant correspondant à la distribution payable par part aux porteurs de parts du Fonds. La part de catégorie A est remboursable au gré du détenteur en tout temps ou au gré du Fonds en tout temps après la date où aucune action privilégiée de participation n'est en circulation et que les droits relatifs à la part de catégorie A sur le Fonds ont cessé d'être en vigueur. Le prix de rachat de la part de catégorie A sera d'un montant nominal.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Les détails de l'apport de capital, du bénéfice net cumulé, des distributions cumulées et de l'écart de conversion sont les suivants :

	Au 31 décembre 2005	
	Parts	\$
<b>Apport de capital</b>		
Parts de fiducie, au début de l'exercice	26 500	254 997
Parts de fiducie émises, déduction faite des frais d'émission et de l'incidence fiscale connexe	16 625	385 673
Parts de fiducie émises lors de l'échange d'actions privilégiées de participation	9 797	250 400
<b>Parts de fiducie, à la fin de l'exercice</b>	<b>52 922</b>	<b>891 070</b>
Parts de catégorie A, au début de l'exercice	-	-
Parts de catégorie A émises	-	-
<b>Parts de catégorie A, à la fin de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Bénéfice net cumulé</b>		
Bénéfice net, au début de l'exercice		43 561
Bénéfice net, au cours de l'exercice		10 643
<b>Bénéfice net, à la fin de l'exercice</b>		<b>54 204</b>
<b>Distributions cumulées</b>		
Distributions, au début de l'exercice		(89 465)
Distributions au cours de l'exercice		(77 805)
<b>Distributions, à la fin de l'exercice</b>		<b>(167 270)</b>
<b>Écart de conversion cumulatif</b>		
Écart de conversion cumulatif, au début de l'exercice		-
Écart de conversion cumulatif, au cours de l'exercice		(32 467)
<b>Écart de conversion cumulatif, à la fin de l'exercice</b>		<b>(32 467)</b>
<b>Avoir des porteurs de parts, à la fin de l'exercice</b>		<b>745 537</b>

L'écart de conversion se compose principalement des pertes de change cumulées sur l'écart d'acquisition, les immobilisations et les actifs liés aux décharges, partiellement compensées par les gains de change cumulés sur la dette à long terme, les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges et les passifs d'impôts futurs.

Le nombre moyen pondéré de base de parts de fiducie en circulation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 s'élevait à 47 433 (26 500 en 2004). Le calcul du bénéfice net de base par part de fiducie est présenté déduction faite de la quote-part du bénéfice net attribuable à la part des actionnaires sans contrôle et s'élève à 0,22 \$ (0,75 \$ en 2004). Le nombre moyen pondéré dilué de parts de fiducie en circulation comprend l'échange de toutes les actions privilégiées de participation, au nombre de 15 827 (néant en 2004), contre des parts de fiducie du Fonds, et s'élève à 63 260 (26 500 en 2004). Le calcul du bénéfice net dilué par part de fiducie s'élève à 0,22 \$ (0,75 \$ en 2004).

## 12. Frais de financement

À la clôture de l'acquisition d'IESI, le Fonds a racheté pour 150 000 \$ US de billets garantis de premier rang à 10,25 % émis par IESI et a engagé 34 620 \$ de dépenses à l'extinction. Le Fonds a comptabilisé un actif d'impôts futurs s'élevant à 13 898 \$ qui a été inscrit à titre d'économie d'impôts futurs à l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Le Fonds, par l'intermédiaire de Holdings, a conclu une convention de crédit modifiée et mise à jour, pour finaliser l'acquisition de la décharge Ridge avant de recevoir le produit du placement de reçus de souscription du Fonds. À la clôture de l'acquisition d'IESI, une tranche de la facilité de crédit a été annulée et la disponibilité de la facilité de crédit renouvelable a été diminuée à 80 000 \$. La réduction de disponibilité de la facilité de crédit renouvelable est considérée comme un changement considérable aux modalités de la facilité de crédit modifiée. Par conséquent, des frais de financement s'élevant à 748 \$, inclus dans les frais reportés au 31 décembre 2004 et engagés aux fins de la finalisation de l'acquisition de la décharge Ridge, ont été passés en charges. Le Fonds a radié les frais de financement reportés associés à sa facilité de crédit originale, qui s'élèvent à 367 \$, et il a engagé des frais de financement et des frais directement avec des tierces parties dans le but de finaliser l'acquisition de la décharge Ridge qui totalisent 975 \$.

### 13. Gain sur les instruments dérivés

Le Fonds utilise des instruments dérivés pour réduire son exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt variables et de certains prix des marchandises. Le Fonds n'a désigné aucun de ces instruments dérivés comme couvertures et, par conséquent, les modifications à la juste valeur des instruments sont comptabilisées dans les résultats. Le gain non réalisé du Fonds sur les instruments dérivés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 totalise 10 361 \$. Le gain non réalisé sur les instruments dérivés est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats et dans les frais reportés au bilan consolidé au 31 décembre 2005.

En juin 2004, le Fonds a réalisé un gain au règlement de deux contrats à terme de gré à gré sur obligations. Les contrats à terme de gré à gré sur obligations ont été conclus afin de gérer le risque de taux d'intérêt du Fonds lié à la clôture de son placement privé de titres de créance. Le Fonds n'a pas désigné ces instruments dérivés comme couvertures et, par conséquent, le gain réalisé de 1 550 \$ a été comptabilisé dans l'état consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004.

### 14. Perte de change

Le Fonds détient pour 160 000 \$ US d'effets à recevoir d'IESI qui ont été éliminés du bilan consolidé au 31 décembre 2005. Les effets à recevoir d'IESI ne sont pas compris dans l'investissement net effectué dans IESI, un établissement étranger autonome, et sont, par conséquent, convertis comme s'ils étaient des soldes commerciaux en devises à l'égard de tiers. La perte de change qui résulte de la conversion de ces effets pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 s'est élevée à 10 317 \$. Le solde de la perte de change est principalement attribuable aux variations du taux de change entre la date à laquelle les intérêts sur ces effets à recevoir sont exigibles et la date à laquelle les intérêts sont reçus d'IESI.

### 15. Autres charges

Les autres charges comprennent divers frais liés au versement de primes à des cadres engagés dans le cadre de l'acquisition d'IESI.

### 16. Rémunération à base d'actions

Le 21 janvier 2005, le Fonds a émis à divers dirigeants d'IESI 23 parts de fiducie tenant lieu de rémunération en espèces qui totalisent 572 \$. Une tranche de la charge de rémunération à base d'actions a été comptabilisée dans les autres charges (note 15) avec le solde comptabilisé dans les charges payées d'avance. Le solde de la rémunération à base d'actions sera comptabilisé dans les autres charges avant le premier anniversaire de l'émission.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

### 17. Engagements et éventualités

- i) Le Fonds loue des immeubles et du matériel en vertu de divers contrats de location-exploitation. Les loyers futurs minimaux pour les cinq prochains exercices se terminant le 31 décembre et par la suite sont les suivants :

2006	4 258 \$
2007	3 806
2008	3 498
2009	3 138
2010	1 522
Par la suite	8 369
	24 591 \$

- ii) Le Fonds est la partie succédante à un contrat de licence visant l'utilisation de la marque de commerce « BFI » et du logo connexe relativement à ses activités de gestion des déchets solides, sous réserve de certaines restrictions. Le contrat a été modifié le 22 février 2002 et, en vertu de ce contrat, un paiement unique de 2 000 \$ a été effectué le 25 avril 2002 pour régler en totalité toutes les redevances découlant du contrat de licence pour le reste de la durée initiale de 15 ans. En vertu du contrat, le Fonds peut se prévaloir de deux prorogations de 10 ans après la durée initiale de 15 ans, en contrepartie de 600 \$ et de 1 500 \$ annuellement, respectivement.
- iii) Avec prise d'effet le 10 février 2004, le Fonds a obtenu l'autorisation d'augmenter la capacité de la décharge de Lachenaie de 6,5 millions de mètres cubes supplémentaires, ce qui équivaut à une période de 5,0 à 6,5 années d'exploitation, selon le volume annuel de déchets accepté à la décharge (voir la note 6). Par conséquent, pour chaque tonne de déchets, le Fonds doit verser des redevances de 1,50 \$ par tonne acceptée dans la zone d'agrandissement sous réserve d'un montant maximal de 1 500 \$ par année. Cet accord de redevances a une durée de quatre ans et prévoit un paiement cumulatif maximal de 6 000 \$. Au 31 décembre 2005, le Fonds avait payé et comptabilisé des redevances s'élevant à 2 500 \$.
- iv) Le Fonds conclut divers engagements dans le cours normal de ses activités. Au 31 décembre 2005, il avait émis des lettres de crédit pour un montant de 105 107 \$ (23 013 \$ au 31 décembre 2004) et consenti des garanties de bonne exécution pour un montant de 120 364 \$ (8 912 \$ au 31 décembre 2004).
- v) Pour certaines acquisitions, le Fonds accepte de payer des montants supplémentaires aux vendeurs à la condition d'atteindre certains objectifs de rendement opérationnels convenus, y compris des objectifs liés aux produits et aux volumes d'élimination, ou que le Fonds reçoive l'autorisation des organismes de réglementation d'agrandir la décharge Seneca Meadows. La contrepartie conditionnelle totale à verser pour l'atteinte des objectifs opérationnels convenus s'élève à environ 16 700 \$ US et la contrepartie totale à verser par suite de l'autorisation réglementaire d'agrandir la décharge Seneca Meadows totalise 15 000 \$ US.
- vi) Le Fonds a un contrat d'élimination l'obligeant à atteindre des objectifs précis relatifs au volume d'élimination. Les exigences liées au volume sont mesurées en fonction d'une moyenne annuelle. Dans le cas où le Fonds n'atteindrait pas les objectifs liés au volume, il devrait faire des paiements supplémentaires à l'égard du manque à gagner lié au volume d'élimination. Au 31 décembre 2005, le Fonds s'attend à atteindre son objectif lié au volume d'élimination et, par conséquent, ne comptabilise aucun manque à gagner. Le contrat d'élimination cessera d'être en vigueur en mars 2006 et le Fonds ne s'attend à aucun manque à gagner lié au volume d'élimination jusqu'à cette date.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

- vii) Le Fonds a un passif environnemental à payer de 21 910 \$ comptabilisé dans les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges figurant au bilan consolidé. Ce passif est lié principalement à une décharge inactive (ci-après appelée « Tantalo ») que le Fonds a prise en charge dans le cadre de l'acquisition d'IESI. Le passif est composé principalement d'environ 7 300 \$ liés à la restauration de Tantalo et d'environ 11 300 \$ liés à la surveillance des activités de post-fermeture de Tantalo pendant 30 ans. Les premiers travaux de restauration du site ont commencé au cours de l'année 2004 et on prévoit que la période de surveillance des activités d'après-fermeture débutera en 2007. Tantalo est une décharge de 26 acres qui a cessé d'accepter des déchets en 1976 et a été désignée par l'État de New York comme un « site inactif d'élimination de déchets dangereux ». Pendant sa période d'activité, Tantalo a reçu des déchets tant municipaux qu'industriels dont certains présentaient des caractéristiques « dangereuses », telles qu'elles sont définies dans la *Resource Conservation and Recovery Act* des États-Unis. Les activités antérieures à Tantalo ont entraîné le rejet de déchets dangereux dans la nappe phréatique. Un programme de restauration du site a été élaboré pour Tantalo avec le concours du Department of Environmental Conservation de l'État de New York. Le programme de restauration comprend les éléments suivants : l'installation de barrières dans la nappe phréatique, de revêtements protecteurs, de systèmes de collecte de gaz et du lixiviat, et de contrôles d'écoulement des eaux de ruissellement, de même que des méthodes d'accélération du processus de décontamination. De plus, IESI a contracté une police d'assurance d'une durée de dix ans couvrant les coûts de restauration, qui fournit une garantie supplémentaire de 25 000 \$ US en plus de la tranche du passif liée à la restauration. Les coûts futurs non actualisés liés à la restauration du site prévus s'élevant à 27 938 \$ sont inclus dans les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges au 31 décembre 2005.

Le coût de restauration ultime requiert un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui sont intrinsèquement difficiles à estimer et le résultat final peut différer considérablement des estimations actuelles. Cependant, le Fonds croit que son expérience dans l'industrie des services environnementaux de même que son recours à des services fournis par des ingénieurs consultants de tierce partie fournissent une base raisonnable pour estimer son passif global. Au fur et à mesure que des renseignements supplémentaires sont disponibles, les estimations sont rajustées en conséquence. Il est possible que des développements liés à la technologie, à la réglementation ou à l'application, des résultats d'études environnementales ou d'autres facteurs entraînent la comptabilisation de passifs supplémentaires, lesquels pourraient être importants. Les passifs estimatifs liés à la restauration environnementale n'ont pas été réduits en fonction de possibles récupérations d'autres tiers potentiellement responsables.

- viii) Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut être partie à différentes poursuites et autres réclamations. L'issue de ces questions est soumise à une résolution future. L'évaluation de la direction et l'analyse de ces questions indiquent que leur résolution n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés du Fonds.
- ix) En octobre 2004, le Fonds a reçu une déclaration sollicitant, notamment, un énoncé selon lequel le décret ainsi que le certificat d'autorisation délivré à l'égard de l'exploitation de la décharge de Lachenaie sont illégaux, nuls et non avens. Bien que la direction du Fonds ne soit pas d'avis que la poursuite sera accueillie, il n'existe aucune assurance qu'une décision à l'égard de cette poursuite, d'appels ultérieurs ou de procédures juridiques n'entraînera pas des modifications au permis d'exploitation actuel, et ces modifications pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie du Fonds.
- x) Le Fonds a certains engagements envers les communautés dans lesquelles il exerce ses activités et leurs résidents. Ces engagements sont généralement fondés sur les tonnes de déchets reçues dans certaines décharges du Fonds. Les paiements faits à l'égard de ces engagements ne sont pas compris dans le tableau des engagements et éventualités présenté ci-dessus.

### 18. Avantages sociaux futurs

Le montant net de la charge de retraite au titre des régimes à cotisations déterminées et à prestations déterminées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 s'est chiffré à 1 428 \$ (481 \$ en 2004).

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

### Régimes de retraite à cotisations déterminées

Le régime à cotisations déterminées du Fonds est non contributif et exige que tous les salariés admissibles adhèrent au régime suivant leur première année d'emploi.

### Régimes de retraite à prestations déterminées

Le régime à prestations déterminées du Fonds compte dix participants actifs. Les actifs du régime et l'obligation au titre des prestations constituées ont été mesurés au 31 décembre 2005. Les cotisations des membres du régime de retraite à prestations déterminées ne sont ni exigées ni permises, et le Fonds effectue des contributions au régime en fonction des conseils fournis par l'actuaire du régime. Sous réserve des lois provinciales applicables, les prestations sont acquises après deux ans d'emploi continu. Si un membre quitte son emploi pour des raisons autres que le décès ou la retraite, il recevra, à compter de la date normale de sa retraite, des prestations égales aux prestations gagnées à la date de fin d'emploi.

Une évaluation actuarielle est effectuée tous les trois ans. La dernière évaluation actuarielle remonte au 31 décembre 2003. L'information sur le régime à prestations déterminées se présente comme suit :

	<b>Aux 31 décembre</b>	
	<b>2005</b>	<b>2004</b>
<b>Actif du régime</b>		
Juste valeur au début	487 \$	336 \$
Rendement prévu de l'actif du régime	37	30
Cotisations patronales	45	120
Prestations versées	(46)	-
Gain actuariel au cours de l'exercice	16	1
Juste valeur à la fin	<b>539 \$</b>	<b>487 \$</b>
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>		
Au début	520 \$	443 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	58	48
Intérêts débiteurs	33	29
Prestations versées	(46)	-
Perte actuarielle	76	-
Obligation au titre des prestations constituées à la fin	<b>641 \$</b>	<b>520 \$</b>
<b>Charge au titre du régime d'avantages sociaux</b>		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	58 \$	48 \$
Rendement prévu de l'actif du régime	(37)	(30)
Intérêts débiteurs	33	29
Amortissement de l'actif transitoire	(3)	(3)
Amortissement des gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes)	7	8
Charge au titre du régime d'avantages sociaux, montant net	<b>58 \$</b>	<b>52 \$</b>
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>		
Situation de capitalisation – déficit du régime	(102) \$	(33) \$
Actif transitoire non amorti	(16)	(19)
Pertes actuarielles non amorties	138	85
Passif payé d'avance au titre des prestations à la fin	<b>20 \$</b>	<b>33 \$</b>

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées du Fonds sont les suivantes :

	Aux 31 décembre	
	2005	2004
Taux d'actualisation	5.3 %	6.0 %
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	7.5 %	7.5 %
Taux de croissance de la rémunération	4.5 %	4.5 %
Durée d'activité résiduelle moyenne des salariés actifs, en années	13.3	12.3

### 19. Instruments financiers

#### Juste valeur estimative

La valeur comptable des espèces et quasi-espèces, des débiteurs, des créditeurs, des charges à payer, de la distribution à payer, des produits reportés et de la tranche à court terme de la dette à long terme se rapproche de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Au 31 décembre 2005, la juste valeur estimative des créances liées à des contrats de location-financement, compte tenu d'un taux d'intérêt conforme à la qualité du crédit de l'emprunteur, s'établissait à 1 341 \$ (1 863 \$ en 2004), comparativement à la valeur comptable de 1 271 \$ (1 759 \$ en 2004).

Au 31 décembre 2005, la juste valeur estimative des créances de financement à long terme, compte tenu d'un taux d'intérêt conforme à la qualité de crédit de l'emprunteur, s'établissait à 1 384 \$ (2 018 \$ en 2004), comparativement à la valeur comptable de 1 471 \$ (2 208 \$ en 2004).

Au 31 décembre 2005, la juste valeur estimative d'un effet à recevoir d'une ville de la province de Québec, compte tenu d'un taux d'intérêt conforme à la qualité de crédit de l'emprunteur, se rapprochait de la juste valeur en raison de l'échéance relativement courte de l'effet.

Au 31 décembre 2005, la juste valeur estimative de la dette à long terme canadienne s'établissait à environ 119 000 \$ (109 000 \$ en 2004) comparativement à une valeur comptable de 105 000 \$ (105 000 \$ en 2004).

Au 31 décembre 2005, la juste valeur estimative de l'emprunt à terme américain s'établissait à environ 218 900 \$ (néant en 2004), comparativement à sa valeur comptable de 215 692 \$.

#### Risque de crédit

Le Fonds est assujéti au risque de crédit en raison de son exposition à un seul client aux États-Unis, qui compte pour environ 8,8 % des débiteurs au 31 décembre 2005 (néant au 31 décembre 2004).

#### Risque de taux d'intérêt

Le Fonds a deux facilités de crédit renouvelables dont le taux d'intérêt est assujéti aux fluctuations du taux préférentiel bancaire, du taux des acceptations bancaires de 30 jours ou du TIOL. Le Fonds a couvert une tranche de son taux d'intérêt variable sur son emprunt à terme américain et, par conséquent, la tranche non couverte de son emprunt à terme américain est assujéti au risque de taux d'intérêt.

Les taux d'intérêt sur les obligations industrielles du Fonds sont assujéti aux fluctuations du TIOL.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

### Risque de change

Une partie importante des activités commerciales du Fonds est effectuée aux États-Unis et expose par conséquent le Fonds à un risque de change. Le Fonds, par l'intermédiaire d'IESI, a conclu trois conventions de trois ans à taux unique visant à couvrir son exposition aux taux de change relativement aux sommes reçues d'IESI pour financer les obligations de distribution en dollars canadiens aux porteurs de parts de fiducie et aux détenteurs d'actions privilégiées de participation. Les conventions de vente de dollars américains et d'achat de 4 500 \$ CA à tous les mois prévoient un taux de change moyen d'environ un dollar et vingt-deux cents, de mars 2005 à février 2008. La direction a l'intention de renouveler périodiquement les conventions à mesure qu'elles échoient.

## 20. Information sectorielle

Résultat de l'acquisition par le Fonds d'IESI, le Fonds a regroupé le secteur des décharges et de l'énergie avec celui des entreprises de collecte des déchets solides en un seul secteur géographique, soit le secteur canadien, reflétant ainsi les changements apportés à sa structure interne de présentation de l'information. Le regroupement permet d'harmoniser les exigences en matière de rapports internes du principal responsable de l'exploitation avec celles des secteurs d'exploitation isolables du Fonds. Par conséquent, le Fonds exerce ses activités dans trois secteurs géographiques distincts : le Canada, le sud des É.-U. et le nord-est des É.-U. Les secteurs sont pleinement intégrés et comprennent les décharges et les centrales de transformation des gaz d'enfouissement en électricité, la collecte et l'élimination de déchets et de produits recyclables, les activités des stations de transfert, les installations de récupération des matières ainsi que les locations de compacteurs à déchets. L'emplacement géographique distinct de chaque secteur limite le volume et le nombre d'opérations entre les secteurs. Les chiffres correspondants fournis dans le tableau ci-dessous ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée par le Fonds pour la période considérée.

Les conventions comptables utilisées dans les secteurs d'activité sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le sommaire des principales conventions comptables. Les frais de vente, généraux et administratifs sont répartis entre ces secteurs en fonction de divers facteurs, dont le bénéfice avant les éléments suivants<sup>1)</sup>. Le Fonds évalue le rendement de chaque secteur en fonction des produits bruts, moins les charges d'exploitation et les frais de vente, généraux et administratifs.

Le Fonds a un client du secteur du nord-est des É.-U. qui représentait environ 5,0 % des produits consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

	<b>Aux 31 décembre</b>	
	<b>2005</b>	2004
<b>Produits</b>		
Canada	<b>247 594</b>	193 389
É.-U. - sud	<b>233 745</b>	-
É.-U. - nord-est	<b>196 085</b>	-
	<b>677 424 \$</b>	193 389 \$
<b>Bénéfice avant les éléments suivants<sup>1)</sup></b>		
Canada	<b>84 884 \$</b>	64 566 \$
É.-U. - sud	<b>42 560</b>	-
É.-U. - nord-est	<b>78 573</b>	-
	<b>206 017 \$</b>	64 566 \$
<b>Amortissement</b>		
Canada	<b>54 129</b>	47 467
É.-U. - sud	<b>45 504</b>	-
É.-U. - nord-est	<b>46 341</b>	-
	<b>145 974 \$</b>	47 467 \$

<sup>1)</sup> Le bénéfice avant les éléments suivants représente le bénéfice avant amortissement, les intérêts sur la dette à long terme, les frais de financement, le gain net à la cession d'immobilisations, le gain sur les instruments dérivés, la perte de change, les autres charges, les impôts sur les bénéfices et la part des actionnaires sans contrôle.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

	Au 31 décembre 2005			
	Canada	É.-U. – sud	É.-U. – nord-est	Total
Immobilisations	103 124 \$	138 011 \$	51 360 \$	292 495 \$
Écart d'acquisition	50 889 \$	157 230 \$	258 509 \$	466 628 \$
Total de l'actif	480 593 \$	479 907 \$	757 242 \$	1 717 742 \$

	Au 31 décembre 2004			
	Canada	É.-U. – sud	É.-U. – nord-est	Total
Immobilisations	95 325 \$	- \$	- \$	95 325 \$
Écart d'acquisition	50 889 \$	- \$	- \$	50 889 \$
Total de l'actif	397 670 \$	- \$	- \$	397 670 \$

### 21. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut des ententes qui satisfont à la définition de garantie. Les principales garanties du Fonds sont les suivantes :

Le Fonds a pris des engagements d'indemnisation en vertu de contrats de location visant l'utilisation de plusieurs installations d'exploitation. Aux termes de ces ententes, le Fonds accepte d'indemniser les contreparties contre plusieurs éléments, notamment, sans toutefois s'y limiter, toutes les obligations, pertes et poursuites et tous les dommages-intérêts ainsi que l'existence de substances dangereuses survenant pendant ou après la durée du contrat. Des changements aux lois sur l'environnement ou à leur interprétation pourraient faire en sorte que le Fonds doive dédommager les contreparties. Le montant maximal éventuellement payable ne peut être raisonnablement estimé.

Une indemnisation a été accordée à tous les fiduciaires et administrateurs ou dirigeants du Fonds et de ses filiales contre divers éléments, notamment, sans toutefois s'y limiter, tous les coûts de règlement de poursuites ou d'actions en justice occasionnés par leur association avec le Fonds et ses filiales, sous réserve de certaines restrictions. Le Fonds a souscrit une assurance de responsabilité civile pour les administrateurs et dirigeants, afin de réduire le coût de toute poursuite ou action en justice potentielle future. La durée de l'indemnisation n'est pas explicitement définie, mais est limitée à la période au cours de laquelle la partie indemnisée occupe un poste de fiduciaire, d'administrateur ou de dirigeant du Fonds. Le montant maximal éventuellement payable ne peut être raisonnablement estimé.

Le Fonds a reçu des indemnisations pour la réception de substances ou déchets dangereux, toxiques ou radioactifs, et a accordé des indemnisations à des tierces parties pour la mise en décharge connexe. Les lois et règlements fédéraux, provinciaux, d'État et locaux définissent ce qu'est une substance ou un déchet dangereux, toxique ou radioactif. Des changements aux lois sur l'environnement ou à leur interprétation pourraient faire en sorte que le Fonds doive dédommager les contreparties ou soit dédommagé par elles. Les modalités de l'entente ne sont pas explicitement définies et le montant maximal éventuellement payable ou remboursable ne peut être raisonnablement estimé.

Dans le cadre d'une entente avec la collectivité réceptrice entre le Fonds et la ville de Seneca Falls dans l'État de New York, où la décharge Seneca Meadows est située, le Fonds a accepté de garantir la valeur de marché de quelques propriétés dans une certaine périphérie de la décharge, en accord avec un programme de protection de la valeur des propriétés incorporé à l'entente. En vertu de ce programme, le Fonds devra assumer la différence entre le montant de la vente et la valeur de marché hypothétique des propriétés, en supposant qu'un agrandissement de la décharge autorisé dans le passé n'ait pas été approuvé, le cas échéant. Le Fonds estime qu'il n'est pas possible de déterminer l'engagement conditionnel découlant des garanties du programme, mais il ne croit pas que cela aura un effet important sur la situation financière ou les résultats consolidés. En date du 31 décembre 2005, ni le Fonds ni IESI n'a été tenu d'indemniser aucun propriétaire en vertu du programme de protection de la valeur des propriétés.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds a conclu des ententes qui prévoient entre autres l'indemnisation de tiers, notamment des conventions d'achat et de vente, des ententes de confidentialité, des lettres de mission qui l'engagent envers des conseillers et des consultants, des contrats d'impartition, des contrats de location, des conventions de prise ferme et des contrats d'agents, des contrats liés aux technologies de l'information et des contrats de services. En vertu de ces ententes, le Fonds peut être tenu d'indemniser les autres parties contre des pertes subies par ces dernières par suite de fausses déclarations ou d'infractions à la réglementation ou par suite de poursuites ou de sanctions légales dont l'autre partie peut faire l'objet en raison de l'opération. Les modalités de ces indemnisations ne sont pas expressément définies, et le montant maximal de tout remboursement potentiel ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

La nature de ces ententes d'indemnisation empêche le Fonds d'effectuer une estimation raisonnable du risque maximal, en raison de la difficulté d'évaluer le montant de l'obligation résultant de l'imprévisibilité des événements futurs et de la couverture illimitée offerte aux contreparties. Par le passé, le Fonds et son prédécesseur n'ont pas effectué de paiements considérables en vertu de ces ententes d'indemnisation ou d'ententes similaires et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les bilans consolidés relativement à ces ententes.

Le Fonds a été indemnisé à l'égard de diverses questions environnementales, immobilières et autres, y compris à l'égard de passifs d'impôts et d'autres éléments qui existaient le 30 juin 2000 ou auparavant. Les modalités et le montant des remboursements éventuels varient selon la question sur laquelle porte l'indemnisation.

### 22. Régime d'intéressement à long terme

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2003, Holdings a conclu un contrat de fiducie (la « fiducie ») afin d'établir un régime d'intéressement à long terme pour le compte de certains salariés, dirigeants ou administrateurs canadiens de Holdings et de ses filiales. Le but de la fiducie est de recevoir des sommes de Holdings et de ses filiales pour le compte de certains salariés, dirigeants ou administrateurs canadiens, d'acquérir des parts du Fonds sur le marché libre et de détenir les parts acquises pour le compte des participants du régime. Les parts demeureront inscrites au nom de Holdings, le fiduciaire, ou de ses mandataires, jusqu'à ce qu'elles soient rachetées ou vendues par le participant pour qui elles sont détenues ou qu'elles lui soient distribuées. Les distributions reçues par la fiducie doivent être distribuées aux participants proportionnellement à leur quote-part. Le risque de perte maximal encouru par le Fonds se limite à son obligation de financer l'administration de la fiducie et d'indemniser Holdings, ses dirigeants, ses administrateurs, ses salariés, ses mandataires ou ses porteurs de parts au titre de divers éléments, notamment, sans toutefois s'y limiter, tous les coûts de règlement de poursuites ou d'actions en justice occasionnés par leur association avec le Fonds et ses filiales, sous réserve de certaines restrictions. Les participants assument le risque de variation du prix des parts de fiducie du Fonds. Les frais de vente, généraux et administratifs incluent un montant cumulé de 2 738 \$ (1 000 \$ en 2004) payable à la fiducie pour le compte de certains salariés, dirigeants et administrateurs canadiens et américains au 31 décembre 2005. Le Fonds a modifié et mis à jour son régime d'intéressement à long terme en février 2006 et a établi un régime d'intéressement à long terme pour le compte de certains salariés, dirigeants et administrateurs d'IESI et de ses filiales aux États-Unis dont les détails sont présentés à la note 23.

### 23. Événements postérieurs à la date du bilan

#### Convention de crédit canadienne

Avec prise d'effet le 10 février 2006, Holdings a conclu une quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour. Exception faite des modifications aux divers seuils, aux taux d'emprunt, à la capacité d'emprunt et à la date d'échéance, les modalités de la facilité restent essentiellement inchangées. La facilité met à la disposition de Holdings un montant pouvant aller jusqu'à 120 000 \$ et vient à échéance le 30 juin 2010, avec des périodes de prorogation de 364 jours pouvant être accordées au gré des prêteurs.

#### Échanges d'actions privilégiées de participation

Du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 24 février 2006, 132 actions privilégiées de participation ont été échangées contre des parts de fiducie du Fonds.

## Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004 (en milliers de dollars et de parts de fiducie, sauf les montants par part de fiducie et sauf indication contraire)

---

### Régime d'intéressement à long terme canadien

Le Fonds a modifié et mis à jour son régime d'intéressement à long terme en vigueur pour l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Exception faite des modifications au délai d'acquisition des droits, les modalités du régime d'intéressement à long terme demeurent essentiellement inchangées. Les parts de fiducie acquises par la fiducie à l'égard de l'exercice terminé le 31 décembre 2004 pour le compte de ses participants ont été acquises. Les parts de fiducie acquises par la fiducie à l'égard de l'exercice terminé le 31 décembre 2005 et des exercices suivants seront acquises comme suit : un tiers le jour de l'attribution au participant, un tiers au 31 décembre de l'exercice au cours duquel l'attribution au participant a lieu et le reste au 31 décembre de l'exercice suivant. Les parts de fiducie qui sont abandonnées par les participants au régime d'intéressement à long terme sont réparties parmi les participants restants conformément à leur droit proportionnel sur toutes les parts de fiducie détenues par la fiducie.

### Régime d'intéressement à long terme américain

Le Fonds a établi un régime d'intéressement à long terme pour certains des salariés, dirigeants et administrateurs d'IESI et de ses filiales aux États-Unis. Le but et les modalités du régime d'intéressement à long terme américain correspondent à ceux définis pour le régime canadien modifié et mis à jour du Fonds. Les frais de vente, généraux et administratifs incluent un montant constaté de 1 399 \$ (néant en 2004) payable à la fiducie américaine au 31 décembre 2005.

### Régime d'options sur parts de fiducie

Avec prise d'effet le 15 février 2006, les fiduciaires du Fonds ont approuvé l'adoption d'un régime d'options sur parts de fiducie pour certains salariés de la haute direction. Les options sur parts de fiducie sont périodiquement attribuées à certains salariés de la haute direction du Fonds au gré des fiduciaires du Fonds, et ces options donnent à leurs détenteurs le droit d'acquérir des parts de fiducie du Fonds. Le 15 février 2006, les fiduciaires du Fonds ont attribué à certains salariés de la haute direction 1 000 options sur parts de fiducie qui seront acquises en tranches égales sur une période de trois ans commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

## 24. États financiers correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

## DIRECTION SUPÉRIEURE

### Keith A. Carrigan

Vice-président du Conseil d'administration et  
Président-directeur général, BFI Canada

### Charles F. « Mickey » Flood

Président, BFI Canada  
Président et directeur général, IESI Corporation

### Joseph D. Quarin

Vice-président exécutif et Directeur de l'exploitation canadienne,  
BFI Canada

### Thomas J. Cowee

Directeur financier, BFI Canada

## CADRES SUPÉRIEURS

### Thomas L. Brown

Premier vice-président et Directeur de l'exploitation, IESI

### Edward L. Apuzzi

Vice-président et Directeur régional - Région du Nord-Est, IESI

### William Chyfetz

Vice-président, avocat et secrétaire général, BFI Canada et BFI  
Canada Holdings

### Thomas S. Fowler

Premier vice-président, avocat général, IESI

### Howard M. Goldby

Vice-président, Environnement, santé et sécurité, BFI Canada

### John C. Gustafson Jr.

Vice-président et Directeur régional Dallas - Fort Worth, IESI

### William P. M. Herman

Vice-président, Contrôleur général des finances, BFI Canada  
Holdings, Codirecteur de l'information financière, BFI Canada

### Martin Irish

Vice-président, Ontario et Manitoba, BFI Canada Holdings

### P. Lawrence McGee

Premier vice-président et Administrateur  
en chef du développement, IESI

### Stephen T. Moody

Vice-président et Contrôleur général, IESI  
Codirecteur financier de l'information, BFI Canada

### Ronald L. Neese

Vice-président, Systèmes informatiques, BFI Canada Holdings

### Yves Normandin

Vice-président, Québec, BFI Canada Holdings

### Gordon D. Peckham

Vice-président et Directeur régional,  
Région du Texas et de l'Oklahoma, IESI

### Joseph Rajotte

Vice-président, Colombie-Britannique, BFI Canada Holdings

### Scott Richards

Vice-président, Audit interne, BFI Canada Holdings et IESI

### Harold Richardson

Vice-président, Alberta, BFI Canada Holdings

### Phillip L. Smith

Vice-président et Directeur régional  
Louisiane (Arkansas), Région du Missouri, IESI

## INFORMATION CORPORATIVE

### SIÈGE SOCIAL

Fonds de revenu BFI Canada  
135, boul. Queens Plate, Bureau 300  
Toronto (Ontario) M9W 6V1  
Téléphone : (416) 741-5221  
Fax : (416) 741-4565  
Site Web : [www.bficanada.com](http://www.bficanada.com)

### RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Pour obtenir de plus amples informations au sujet de BFI Canada  
ou pour avoir son nom sur la liste d'envoi des rapports trimestriels  
et des communiqués de presse, veuillez contacter :

Anne MacMicken, Directrice des relations avec les employés et les  
investisseurs.

Téléphone : (416) 741-5221  
Courriel : [investorrelations@bficanada.com](mailto:investorrelations@bficanada.com)

### VÉRIFICATEURS

Deloitte & Touche LLP, Toronto (Ontario)

### CONSEILLERS JURIDIQUES

Torys LLP, Toronto (Ontario)

### ACTIONS COTÉES

Bourse de Toronto  
Symbole : BFC.UN

### AGENT DES TRANSFERTS ET GREFFIER

Société de fiducie Computershare du Canada  
100, avenue University, Toronto (Ontario) M5J 2Y1

### RÉUNION ANNUELLE DES PORTEURS DE PARTS

Le jeudi 11 mai 2006 à 14 h (heure normale de l'Est)  
Le Centre de diffusion et de conférence de la TSX  
The Exchange Tower, 130 King Street West, Toronto (Ontario)





Tout



est



lié